



Région Nouvelle-Aquitaine

Evaluation « Compétences, qualifications, emplois » des programmes européens FEDER-FSE 2014-2020

Projet de rapport final

Décembre 2022



Vos correspondants sur cette mission :



Sophie Bensaadoun
Directrice du Pôle Europe, Amnyos
Tél. : 06 09 24 88 21
E-mail : sophie.bensaadoun@amnyos.com

Sébastien Guilbert
Directeur exécutif, Edater
Tél. : 06 07 56 58 18
E-mail : guilbert@edater.com



Nos bureaux



PARIS - Siège social
11, avenue Philippe Auguste
75011 PARIS



LYON
17 rue Etienne Dolet
69003 LYON



MARSEILLE
47 boulevard Velten
13004 MARSEILLE



BORDEAUX
18 passage Bozelle
33110 LE BOUSCAT



Tél : 01 43 13 26 66
Fax : 01 43 13 26 65



EDATER - Siège
Tour Polygone
265, Avenue des Etats du Languedoc
34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 02 29 02

Sommaire

1. Une évaluation pour bien comprendre les résultats et effets des fonds européens sur l'emploi, la formation et le développement des compétences	5
1.1 Sept programmes européens contribuant en faveur de la formation et de l'emploi	5
1.2 Les objectifs de l'évaluation	6
1.3 La fin de l'étape 1 de l'évaluation	7
1.4 L'étape 2 de l'évaluation	10
2. Des logiques d'intervention élaborées à l'échelle des anciens territoires régionaux avec un soutien majoritairement autour de la formation professionnelle	11
2.1 Les logiques d'intervention des trois PO FEDER-FSE et IEJ	11
2.2 Des logiques d'intervention des trois programmes de développement rural globalement similaires	13
2.3 Le FEAMP n'a pas été mobilisé pour accompagner la formation des acteurs	15
2.4 Une bonne dynamique globale de programmation sur le FSE et l'IEJ	15
3. Les enseignements de l'évaluation	17
3.1 Registre de la pertinence	19
Des natures d'opérations soutenues par le FSE et l'IEJ en région Nouvelle Aquitaine pertinentes pour répondre aux objectifs des programmes	19
Un ciblage des personnes accompagnées cohérent avec les enjeux stratégiques et les objectifs recherchés	23
... que les porteurs de projet aimeraient parfois élargir un peu	25
... mais des programmes qui ne permettent pas de toucher de nouveaux publics en cours de programmation	29
Une forte continuité avec des actions préalables mais un faible degré d'articulation entre les projets FSE d'un même opérateur (« continuum d'actions »)	30
Un degré d'innovation assez homogène, mais qui s'apprécie au cas par cas	30
La pertinence des programmes au regard des enjeux repérés sur le terrain, particulièrement vraie sur le champ de la formation et de l'orientation professionnelles, et de l'apprentissage	32
... Une pertinence moins évidente sur les champs de la création d'activité et de l'ESS d'une part mais aussi sur l'accompagnement des jeunes (IEJ)	36
Une mobilisation du FEADER et du FEAMP qui ne semble pas optimale, contrairement au FSE et à l'IEJ, pour répondre aux objectifs de la stratégie EU 2020	39
3.2 Registre de la cohérence	40

Une cohérence globale mais le maintien d'un découpage territorial forçant des approches parfois « artificielles »	40
Une articulation avec certains dispositifs qui nécessite un travail d'ingénierie important	40
3.3 Efficacité et impacts	42
Des impacts du FSE et de l'IEJ en matière de qualification et d'accès à l'emploi variables selon les opérations du fait même de l'objectif initial de celles-ci	43
Des résultats et effets des projets visibles sur les publics et les structures, en cohérence avec les changements attendus dans les programmes	45
Un zoom sur le soutien du FSE à l'enseignement supérieur	52
3.4 Impact de l'IEJ	53
3.5 Registre de l'efficience	54
Un effet levier financier très important du FSE mais des freins constatés, principalement d'ordre administratif	54
Des crédits d'assistance technique différents selon les trois programmes, avec l'introduction d'un recours aux options de coûts simplifiés (OCS) à partir de 2021	56
Un manque d'harmonisation dans le suivi et le pilotage des programmes à l'échelle de la grande région, combiné à l'absence d'un réel pilotage par les résultats	56
Une plus-value du FSE surtout en termes financiers, mais qui permet aussi la conduite d'expérimentation, et/ou le maintien d'une offre de services	57
4. Nos pistes de recommandations	61
5. Les suites de la mission	63
6. Annexes	64
6.1 Taux de réponse aux enquêtes qualitatives	64
6.2 Participants aux ateliers de travail avec les organismes de formation	65

1. Une évaluation pour bien comprendre les résultats et effets des fonds européens sur l'emploi, la formation et le développement des compétences

1.1 Sept programmes européens contribuant en faveur de la formation et de l'emploi

La programmation 2014-2020, guidée par la Stratégie Europe 2020, vise notamment une contribution des fonds européens engagés en région à :

- L'amélioration du taux d'emploi de la population (dont celui des femmes et des seniors) en favorisant par exemple la création d'activité par les demandeurs d'emploi (dont création d'activité dans les domaines agricoles, de la pêche et de l'aquaculture) en favorisant de nouveaux secteurs tels que l'économie sociale et solidaire ;
- L'amélioration de l'accès à des formations (toutes voies confondues) tout au long de la vie en cohérence avec les choix individuels (orientation) ;
- La lutte contre l'abandon précoce des formations suivies ;
- Et in fine à l'augmentation du niveau de qualification.

Sur les thématiques d'emploi, de formation et de développement des compétences, le Fonds social européen (FSE) est le fonds le plus mobilisé. Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) interviennent également de manière moins directe sur ces dimensions.

En région Nouvelle-Aquitaine, sur l'ensemble de la période, ce sont sept programmes, définis aux anciennes échelles régionales (pré-réforme territoriale) qui ont été mis en œuvre :

- Les **3 Programmes opérationnels (PO) FEDER-FSE** Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes – dont un axe dédié à l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) pour le PO Aquitaine ;
- Les **3 Programmes de Développement Rural (PDR)** Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ;
- Le **Programme opérationnel national FEAMP** dont une partie des mesures a été déléguée aux régions littorales dont l'ex-Aquitaine et ex-Poitou Charentes.

Les sept programmes **affichent des volontés communes de changements dans les domaines de la formation, des compétences et de l'emploi** :

Programmes opérationnels FEDER-FSE	Programmes de Développement Rural (FEADER)	Programme FEAMP Aquitaine
Améliorer l'employabilité des publics les plus en difficulté (notamment faiblement qualifiés) et l'acquisition de nouvelles compétences (notamment de base)	Améliorer les connaissances des publics agricoles et forestiers, assurer la mise à jour de leurs connaissances en lien avec les évolutions économiques, scientifiques et techniques, afin de favoriser leur évolution professionnelle et leur adaptation aux changements et défis de l'économie, d'innovation, et de développement durable	Créer et favoriser le maintien d'emplois directs et indirects dans les filières pêche et aquaculture, en promouvant l'inclusion sociale, l'amélioration de la qualité des emplois, l'accès à l'emploi ainsi que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
Augmenter l'accès à l'emploi des publics les plus en difficulté par le biais de la formation tout au long de la vie, de l'accès à la qualification et du soutien à l'apprentissage		
Réduire le décrochage universitaire par des actions de prévention et de lutte, ainsi que les interruptions précoces de parcours de formation		
Améliorer l'efficacité des systèmes de formation et d'orientation et la professionnalisation des acteurs		

1.2 Les objectifs de l'évaluation

Si la Commission européenne incite les autorités de gestion à évaluer chacun de leurs programmes, la Région Nouvelle-Aquitaine a fait le choix d'une évaluation **plurifonds (FSE-FEADER-FEAMP) et pluri-programmes afin de mesurer la contribution individuelle et collective des sept programmes** sur le développement de l'emploi et des compétences ainsi que sur l'élévation du niveau de qualification en Nouvelle-Aquitaine. Les fonds REACT-EU ne font pas partie du périmètre de l'évaluation.

Au sein des programmes, seuls certains objectifs spécifiques (OS), œuvrant directement sur ces champs, sont concernés par cette évaluation. Il s'agit des OS suivants (périmètre qui a été confirmé lors de l'étape de cadrage méthodologique) :

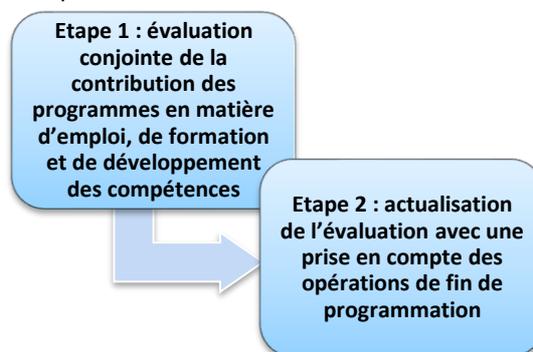
PO FEDER-FSE Limousin	Axe 4 – OS unique (Priorité d'investissement – PI – 10.3)
PO FEDER-FSE Aquitaine	Axe 2 - OS 2.1 et 2.2 (PI 10.3) Axe 2 - OS 2.3 (PI 10.2) Axe 2 - Os 2.4 (PI 8.2) Axe 2 - OS 2.5 et 2.6 (PI 8.3)
PO FEDER-FSE Poitou-Charentes	Axe 6 - OS 8.3.1 (PI 8.3) Axe 7 - OS 10.3.1 (PI 10.3) Axe 7 - OS 10.3.2 (PI 10.3)
Programme de développement rural (PDR)	Les interventions <i>via</i> le co-financement du dispositif « Démonstration et diffusion des connaissances »
FEAMP Aquitaine et Poitou-Charentes	La mesure 50 « Promotion du capital humain et de la mise en réseau en aquaculture / mise en réseau »

La présente évaluation doit permettre de qualifier, quantifier et interpréter les effets et impacts des fonds européens en matière d'emploi, de formation et de qualification. A ce titre, un référentiel évaluatif, défini au démarrage de la mission, s'organise autour des questions évaluatives suivantes :

Registre	Questions évaluatives
Pertinence	Q1. Dans quelle mesure les choix faits en matière de dispositifs soutenus par l'Europe et de modalités de sélection des opérations ont permis de répondre aux objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ?
Cohérence	Q2. Comment les opérations financées dans les différents programmes s'intègrent-elles à la stratégie régionale post-fusion ? Q3. Dans quelle mesure les taux de cofinancement européens fixés à ces dispositifs ont été suffisamment incitatifs pour atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ?
Efficacité / Impact	Q4. Dans quelle mesure, la politique « Compétences, qualifications, emplois » a obtenu les résultats escomptés par les programmes ? Q5. Dans quelle mesure, les interventions des FESI ont-elles contribué à apporter une plus-value à la politique évaluée ? Q6. Quelle est la valeur ajoutée de l'IEJ ?
Efficiences	Q7. Dans quelle mesure les résultats ont-ils été favorisés ou éventuellement contraints par les moyens mis en œuvre (moyens humains, financiers, organisationnels) ? Q8. Dans quelle mesure les modalités de financement des opérations (marché en maîtrise d'ouvrage régionale / subvention) ont favorisé ou contraint les résultats ?
Impacts	Q9. Dans quelle mesure, les interventions des PO FEDER-FSE ont-elles contribué à : - Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi et des personnes les plus éloignées de l'emploi, notamment les jeunes, les femmes, les seniors, les personnes en situation de handicap... ? - Favoriser l'accès à l'apprentissage sous toutes ses formes ? - Améliorer l'accès à l'emploi durable ? - Contribuer à la réduction du taux de chômage des jeunes ? Q10. Dans quelle mesure les PDR et PO ont-ils contribué à la réalisation des objectifs de la stratégie 2020 (taux d'emploi des 20-64 ans, décrochage scolaire, diplômés du supérieur) ? Q11. Dans quelle mesure les programmes ont-ils contribué à augmenter le nombre de créateurs-repreneurs d'entreprise pour des publics les plus éloignés des dispositifs classiques ? Les programmes ont-ils contribué à améliorer l'entreprenariat des jeunes et des femmes ?

1.3 La fin de l'étape 1 de l'évaluation

La mission se déroule en deux étapes distinctes :



Le projet de rapport final vient clôturer l'étape 1 de l'évaluation. Il comprend :

- Les résultats des investigations conduites ;
- Les enseignements de l'évaluation ;
- Des pistes de recommandations qui seront approfondies dans l'étape 2.

Dans ce projet de rapport final, l'analyse repose sur les opérations programmées jusqu'au 30/12/2020, ce qui représente, pour les trois PO FEDER-FSE, les volumétries suivantes (bases de données transmises par la Région à partir d'une extraction MDNA¹) :

PO FSE-IEJ Aquitaine	PO FSE Poitou-Charentes	PO FSE Limousin
1 060 opérations / 27 900 participants	405 opérations / 40 443 participants	59 opérations / 6 392 participants

Les effets du FSE sur les participants (analyse entre une situation à l'entrée et une situation à la sortie des opérations) sont eux calculés uniquement sur les participants pour lesquels nous disposons de données complètes et d'indicateurs d'entrée et de sortie agrégés², à savoir :

PO FSE-IEJ Aquitaine	PO FSE Poitou-Charentes	PO FSE Limousin
10 161 participants dont 2 616 participants au titre de l'IEJ	8 094 participants	3 438 participants

Cette situation est le fait de différents facteurs :

- Les indicateurs de sortie n'ont pas été collectés pour certaines opérations, tandis que pour d'autres opérations, les indicateurs de sortie ont été collectés mais n'ont pas été intégrés (au moment de notre analyse) dans MDNA,
- Des opérations programmées au 31/12/2020 n'étaient pas finalisées au moment de l'extraction des données et les données de sortie afférentes n'avaient pas encore fait l'objet d'une collecte.

¹ Mes Démarches en Nouvelle Aquitaine (MDNA) est le système de dématérialisation des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il permet le dépôt, la gestion et le paiement des opérations retenues dans le cadre des programmes européens FEDER-FSE.

² A ce titre, nous avons retenu uniquement l'indicateur « participants chômeurs y compris de longue durée » à l'entrée et l'indicateur « participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement ou une formation ou obtenant une qualification ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation » (CR05) n'a pas été pris en compte dans la valorisation des sorties.

En parallèle, 30 entretiens ont été réalisés :

En interne à la Région

Samuel BROSSARD, Directeur Régional Adjoint, Pôle Europe et International
Carine VERNHES, Directrice, Direction des Fonds Européens, Pôle Europe et International
Françoise ROINÉ, Directrice, Direction du FSE et de l'ingénierie de projets,
Jennifer GACOUGNOLLE, Coordinatrice FSE, Direction des Fonds Européens, Pôle Europe et International
Marie DARLET, sous-Directrice FEADER, Direction Agriculture des Industries Agroalimentaires et de la Pêche
Tatiana VOULTOURY TKACZUK, Cheffe du service FSE pour le territoire Aquitaine ainsi que l'équipe des instructeurs FSE (Hélène LANGLOIS, Claire FISCHER BIENDINE, Felix DUCEPT et Christel DISCH)
Béatrice GILOT, Directrice de l'Economie territoriale, Pôle Développement économique et environnemental
Adeline BOROT, Cheffe de Service Pêche et Aquaculture, sous-Direction Pêche, Installation, Hydraulique et Montagne
Anthony SIRAUT et Lucie MALIVERT pour l'équipe Poitou-Charentes
Ghislaine BREGERAS pour le territoire Limousin
Florence POISSON, Directrice de la Formation Professionnelle et Apprentissage accompagnée par Chrystèle FAVI-AUGUSTE
David BEVIERE, Directeur Emploi et Evolution Professionnelle
Catherine SAULE, Directrice de l'orientation accompagnée par Alexandre EL BAKIR
Charlotte NOMME, Directrice Agriculture
Nathalie FOUASSIER, Directrice Enseignement Supérieur et Recherche
Sabine LEBRUN, Chargée de Mission Direction Enseignement Supérieur et Recherche
Nicolas HILBERT, Sous-Directeur en charge de la Pêche, l'Installation, l'Hydraulique et la Montagne
Jérôme PAPILLON, Chef du service Agroalimentaire, accompagné de Gaëlle XART, Responsable unité Gestion et Pilotage Administratif et Financier, Service Agroalimentaire (site de Bordeaux)
Jérôme HEBRAS, Chargé de mission service Filières Promotion Qualité, Direction Agriculture, Industries agroalimentaires, Pêche
Olivier DELAGE, sous-Directeur Sécurisation Financière et Aide à la Décision, Direction Appui à la Performance

Auprès de certains partenaires

Sandrine SOREL et Hakim FAKHET	DREETS Nouvelle-Aquitaine
MM LANGER et ROBINEL, chargés de mission fonds européens et recherche de financements	Chambre de métiers et de l'artisanat régionale Nouvelle-Aquitaine
Frédéric BOULARD, responsable du Pôle Formation	Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie
Angélique CAYRAC, Directrice	Agence régionale de l'orientation Nouvelle-Aquitaine
Emmanuelle MAHE	Direction régionale de Pôle Emploi
Pascaline RAPP, Chargée de mission Agriculture Biologique	Chambre Régionale d'Agriculture

En outre, nous avons fait le choix de réaliser des entretiens qualitatifs avec les [porteurs de projet de l'OS du PO Aquitaine relatif à la lutte contre l'abandon précoce dans l'enseignement supérieur](#). Au regard du nombre de porteurs de projet, nous avons privilégié un contact direct. Ainsi, 5 entretiens ont pu être réalisés avec les interlocuteurs suivants :

M. Mohammed AJOULOU RAHMOUNI	Association Soyons le changement
M. Joël FARTHOUAT	Université de Bordeaux
Mme Camille LAVERGNE	Université de Bordeaux
M. David REUNGOAT	Université de Bordeaux
Mme Krystel LE COZ-THOUVAIS Mme Céline SIRE Mme Linda LAWRENCE	Université de Bordeaux Montaigne

Sur le FEADER, nous avons également conduit un entretien sur la mesure dispositif « Démonstration et diffusion des connaissances » :

Ces entretiens ont été complétés par **trois enquêtes qualitatives**.

Enquête 1 : Formation professionnelle, Apprentissage, Orientation

Cette enquête a été transmise aux porteurs de projets « tiers », hors marchés publics de la Région.

- Le questionnaire a été envoyé à 201 personnes (adresses électroniques). 49 personnes ont accepté les termes de l'enquête et répondu au questionnaire ; 40 réponses sont complètes et 9 réponses sont incomplètes. Le taux de réponse est de 27,8% (réponses complètes et incomplètes).
- Les trois PO étaient concernés par l'enquête : **62,3% des répondants (33) ont élargé au PO Aquitaine, 15,1% au PO Limousin (8) et 35,8% (19) au PO Poitou-Charentes**. Sur cet ensemble 3 porteurs ont répondu avoir élargé aux trois programmes et un aux programmes Aquitaine et Limousin.
- Cette enquête comprenait initialement une 4^{ème} thématique : la lutte contre l'illettrisme, prise en compte dans le cadre du PO Poitou-Charentes. Aucune réponse a été enregistrée sur cette thématique.

Enquête 2 : Création / reprise d'activité, Économie Sociale et Solidaire

- Cette enquête était destinée uniquement à des porteurs de projets « tiers ».
- Les trois PO étaient concernés par l'enquête mais seuls des porteurs d'Aquitaine et de Poitou-Charentes ont répondu : **83,5% des répondants (76) ont élargé au PO Aquitaine et 18,7% (17) au PO Poitou-Charentes**. Sur cet ensemble, 2 porteurs ont répondu avoir élargé aux deux programmes.
- Le questionnaire a été envoyé à 257 personnes (adresses électroniques). 91 personnes ont accepté les termes de l'enquête et répondu au questionnaire ; 72 réponses sont complètes et 22 réponses sont incomplètes. Le taux de réponse est de 35,4% (réponses complètes et incomplètes).

Enquête 3 : Lutte contre le chômage des jeunes (IEJ)

- Cette enquête était destinée à la fois aux porteurs de projets « tiers » et aux opérateurs des marchés publics de la Région, eux-mêmes co-financés par le FSE.
- **Seul le PO Aquitaine est concerné par cette enquête, étant le seul des trois programmes régionaux à avoir déployé l'IEJ.**
- Le questionnaire a été envoyé à 281 personnes (adresses électroniques) et 232 mails ont effectivement été délivrés. 26 personnes ont accepté les termes de l'enquête et répondu au questionnaire ; 13 réponses sont complètes et 13 réponses sont incomplètes. Le taux de réponse est de 9,2% (questionnaires achevés et inachevés).

Malgré des relances successives, les taux de retours sont restés relativement faibles. Si les données présentées dans le cadre des enquêtes ne sont pas statistiquement représentatives, elles permettent de donner la parole aux porteurs de projet et fournissent un apport qualitatif important. Lorsque cela était rendu possible par les données recueillies, des analyses par PO ont été fournies.

Pour compléter la matière, nous avons animé en septembre 2022 **deux ateliers de travail avec des organismes de formation**. Cela a notamment permis de compléter les éléments relatifs aux effets du FSE dans le domaine de la formation professionnelle. Ont été présents les représentants d'organismes de formations suivants :

Atelier Aquitaine – 8 septembre 2022	Atelier Limousin et Poitou-Charentes – 13 septembre 2022
<ul style="list-style-type: none"> - Marianne SIRMEN et Johan PRIE, INSUP - Kenny BERTONAZZI, STEP - Charlotte DIJOS, Web Asso Bergerac - Marine JULIEN, Agrobio Périgord 	<ul style="list-style-type: none"> - Laure Cluzeau, Ecole de la 2ème chance Charente et Poitou - Alexis LANGER, Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine - Stéphanie Faure, ALIPTIC

1.4 L'étape 2 de l'évaluation

Une deuxième étape de l'évaluation est prévue depuis le démarrage de la mission, afin de pouvoir actualiser le bilan mais également affiner les recommandations issues de l'étape 1. Elle a pour objectifs :

- D'actualiser les analyses des réalisations et des résultats sur la base des nouveaux fichiers de données de programmation extraits au 30 septembre 2022 ;
- De prendre en compte les éventuelles nouvelles tendances observées entre 2020 et 2022 ;
- D'ajuster les conclusions et les recommandations de l'évaluation en conséquence.

Elle se déroulera jusqu'en janvier 2023, date à laquelle le rapport final de l'évaluation sera présenté aux membres du Comité de pilotage. Elle est composée des étapes suivantes :

Rédaction du rapport final	Actualisation des données et analyses complémentaires	Mi-octobre- fin-novembre (En parallèle de la fin d'étape 1)
	Animation d'un focus group avec les services de la Région sur les recommandations de l'évaluation	14 décembre 2022
	Ajustement du rapport final et envoi aux membres du COTEC/COFIL	9 janvier 2023
	COTEC/COFIL	23 janvier 2023
	Rédaction de la synthèse finale et d'un document communicant	Après le COFIL

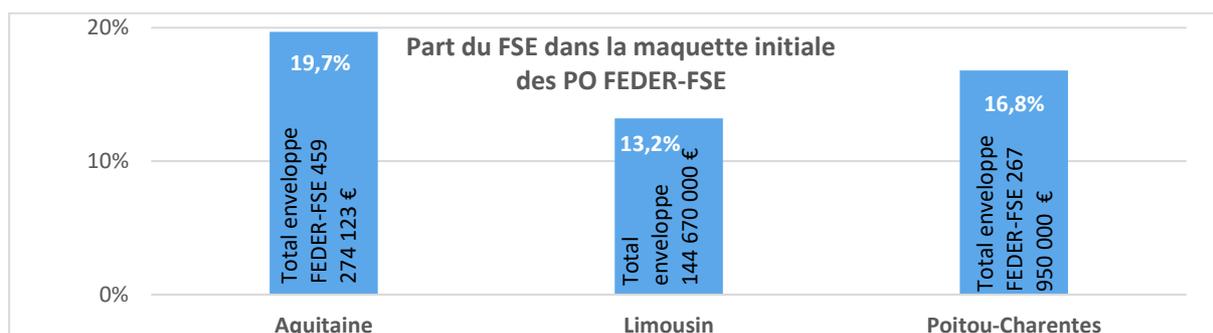
2. Des logiques d'intervention élaborées à l'échelle des anciens territoires régionaux avec un soutien majoritairement autour de la formation professionnelle

Le Fonds social européen (FSE + IEJ) représente en Nouvelle-Aquitaine une **enveloppe totale de 155 733 427 € (dont 5 386 656 € d'assistance technique, soit 3,45% du FSE en Nouvelle-Aquitaine)**. Environ 5,5% des crédits FSE initialement orientés sur les axes « Emploi-Formation » ont été transférés vers une mesure d'urgence face à la crise permettant notamment l'achat de masques sanitaires. Les crédits sont répartis de la façon suivante :

FSE	Maquettes initiales	Maquette modifiée 17/10/2019	Maquette modifiée 20/07/2020	Maquette modifiée 05/11/2020
Aquitaine FSE	70 466 485 €			
Dont axes concernés par l'évaluation	67 312 885 €	/	63 812 885 €	/
Dont mesures d'urgence face à la crise			3 500 000 €	
Dont assistance technique FSE	3 153 600 €	/	/	/
Aquitaine IEJ	20 108 246 €	21 189 602 €	/	/
Limousin FSE	19 111 035 €			
Dont axes concernés par l'évaluation	18 442 149 €	/	17 492 149 €	/
Dont mesures d'urgence face à la crise			950 000 €	
Dont assistance technique FSE	668 886 €	/	/	/
Poitou-Charentes FSE	44 976 305 €			
Dont axes concernés par l'évaluation	43 402 135 €	/	40 402 135 €	/
Dont mesures d'urgence face à la crise			3 000 000 €	/
Dont assistance technique FSE	1 574 170 €	/	/	/
TOTAL	155 733 427 €			

2.1 Les logiques d'intervention des trois PO FEDER-FSE et IEJ

Les programmes européens 2014-2020 ont été élaborés avant la réforme territoriale et la fusion des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. La logique de chaque programme a donc été pensée indépendamment et la part des enveloppes FSE (assistance technique comprise) varie pour chacun des trois programmes, entre 13,2% pour le PO Limousin et 19,7% pour le PO Aquitaine.



L'architecture de ces trois programmes varie beaucoup mais des points communs permettent des approches communes. Celles-ci ont été renforcées en fin de période de programmation, notamment du fait de la définition de nouvelles stratégies régionales à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, permettant ainsi d'adosser les trois PO aux mêmes stratégies et dispositifs.

Ainsi, les actions en faveur des différentes thématiques Emploi-Formation-Compétences soutenues dans les trois programmes FEDER-FSE sont les suivantes :

	PO Aquitaine	PO Limousin	PO Poitou- Charentes	Montants FSE (maquettes initiales)	Montants FSE (nov. 2020)
Actions de formations qualifiantes et/ou certifiantes	X	X	X	104 657 169,00 €	94 148 048,00 €
Dont actions visant à augmenter le taux d'emploi de la population en situation préoccupante face à l'écrit	/	/	X		
Dont actions de développement de l' alternance et de l'apprentissage	X	X	X		
Dont actions d' orientation vers la formation professionnelle	X	Ouvert mais non-activé	X		
Actions favorisant l'entrepreneuriat et la création d'entreprise	X	/	X	18 500 000,00 €	23 800 000,00 €
Actions visant à faciliter l'accès et le maintien dans l'enseignement supérieur	X	/	/	15 500 000,00 €	3 759 121,00 €

Le PO Limousin a été construit de façon à soutenir exclusivement la formation professionnelle, notamment à travers le co-financement de certaines actions du programme régional de formation. Cela s'explique notamment par le fait que l'enveloppe FSE Limousin est plus petite que celles des deux autres programmes. L'autorité de gestion a de ce fait recherché la sécurisation de la programmation ainsi qu'une plus grande efficacité des fonds FSE en les concentrant sur une thématique. Le PO a évolué à la suite de la fusion pour prendre en compte notamment l'alternance et l'orientation, mais a gardé un soutien majeur à la formation.

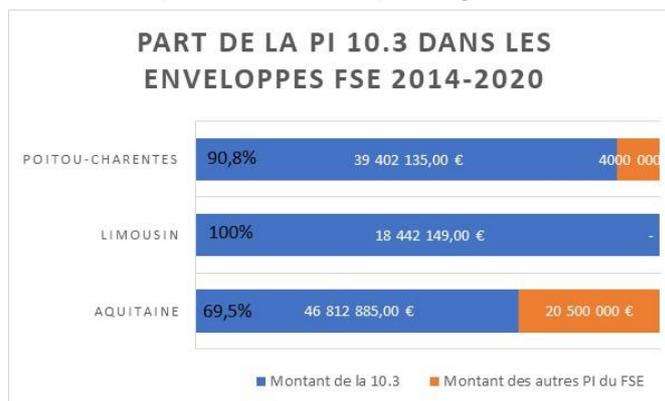
Le PO Poitou-Charentes est également centré sur la formation (co-financement du programme régional de formation) avec un soutien aussi à des actions liées à l'apprentissage et à l'orientation. Une partie des financements FSE a également été mise en œuvre, d'une part en soutien à des actions liées à la lutte contre l'illettrisme et d'autre part, en soutien à la création d'activité. A la suite de la fusion, les PO Poitou-Charentes et Aquitaine ont fait converger leur appréhension de la contribution du FSE à la création d'activité³.

Le PO Aquitaine est quant à lui, le programme le plus ouvert en termes de thématiques : formation professionnelle, orientation et apprentissage mais aussi appui à la création d'activité, à l'économie sociale et solidaire ou encore à la lutte contre l'abandon précoce dans l'enseignement supérieur. Il est également différent dans son approche de programmation, avec une utilisation plus forte du mode « subvention » par rapport aux deux autres programmes qui sont davantage régi par le recours à des marchés publics (liés notamment à la place de la formation professionnelle dans les deux autres PO).

³ A noter que l'accompagnement des créateurs d'activité n'est pas financé de la même façon selon les programmes. Si les PO Aquitaine et Poitou-Charentes mobilisent la priorité d'investissement 8.3, le PO Limousin mobilise lui uniquement l'OT 3 (PI 3-a) financé par le FEDER. Ce dernier est également mobilisé en Aquitaine pour des actions pleinement complémentaires à celles financés dans les OS de la PI 8.3.

L'animation de chaque programme repose sur des équipes dédiées à chaque territoire (nombre d'agents en fonction de la taille de l'enveloppe FSE). Les habitudes de travail avec les directions opérationnelles concernées étaient très différentes avant la fusion. Un travail d'homogénéisation a été opéré depuis 2016 pour renforcer le lien entre Direction Europe et Directions métiers, permettant ainsi une meilleure sécurisation de la programmation et une meilleure remontée des dépenses. **Les trois programmes ont pour point commun la place importante laissée à la formation professionnelle** (priorité d'investissement 10.3⁴). Ceci est conforme aux compétences de la collectivité ainsi qu'à la répartition du FSE en France avec, dans les programmes régionaux, une large part dédiée à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et à l'apprentissage⁵. Près de 20% des projets sont portés directement par les directions opérationnelles de la Région, en lien avec le déploiement de leur plan régional de formation.

Cependant, des différences sont notables entre les trois programmes avec une part variant de 69,5% à 100% des crédits FSE. En outre, si le PO Aquitaine a davantage opté pour des financements FSE *via* des subventions à des tiers, les deux autres PO se sont appuyés sur des marchés publics portés par la Région (plus de 60% des projets pour le PO Poitou-Charentes et 80% pour le PO Limousin).



Les acteurs du programme convergent sur le fait que la mobilisation du FSE *via* des marchés publics facilite la gestion financière et permet de réduire les risques de dégageant d'office avec des remontées de dépenses conséquentes assez rapidement. En revanche, ce mode de gestion permet moins de soutenir des actions très ciblées et/ou de voir de nouveaux acteurs solliciter le FSE. A l'inverse, les subventions permettent d'intervenir sur des approches plus innovantes et d'élargir les structures porteuses de projet mais sont moins sécurisantes en termes de programmation.

2.2 Des logiques d'intervention des trois programmes de développement rural globalement similaires

Concernant les programmes de développement rural (PDR), les trois ex-régions avaient fait des choix relativement similaires en matière de logique d'intervention (voir illustrations ci-après).

Sur les aspects de développement des compétences, les trois programmes ont activé la mesure « Activités de démonstration et d'information » qui permet de contribuer aux développements des connaissances des exploitants par des actions de démonstration et d'information. **En Nouvelle-Aquitaine, 137 projets ont été financés sur ce sujet représentant plus de 7,2M€ de FEADER.**

Les trois programmes contribuent aussi de façon indirecte au renforcement de l'emploi dans les secteurs agricoles, piscicoles et aquacoles à travers les mesures « investissements », « modernisation » ou encore « développement local *via* LEADER », sans que cela constitue l'objectif direct recherché. En revanche, aucun des trois programmes n'a activé la mesure formation, considérant que la formation des agriculteurs étaient prises en charge dans le cadre de la politique de formation régionale, notamment financée par le FSE, et par d'autres dispositifs portés par l'Etat.

⁴ « Un meilleur accès à la formation tout au long de la vie, la mise à niveau des aptitudes et des compétences de la main d'œuvre et l'amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail notamment l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels et le développement de la formation par le travail et des schémas d'apprentissage tels que les systèmes par alternance »

⁵ Cette dernière compétence est revenue dans le champ des services de l'Etat en fin de période de programmation.

SUIVI FEADER 2014-2020		PDR Aquitaine		
Mesure	Sous-mesure ou TO	Libellé DTO	DP	Maquette FEADER V14.1.6
M1	1.2	Projets de démonstration et actions d'information	2A	2 950 000
M3	3.1	Régime de qualité	3A	153 359
M3	3.2	Promotion système qualité	3A	3 096 641
M4	4.1.1	Plan de modernisation des élevages	2A	29 017 002
	4.1.1	Plan de modernisation des élevages	2A	29 017 002
	4.1.A	PCAE (AREA)	2A	
M4	4.1.3	Investissements dans les exploitations agricoles en CUMA	2A	7 080 000
	4.1.3	Investissements dans les exploitations agricoles en CUMA	2A	7 080 000
	4.1.C	CUMA	2A	
M4	4.1.7	Plan végétal environnement	2A	1 973 000
M4	4.1.8	Instruments financiers	2A	7 200 000
M4	4.1.D	Serres fruits et légumes et horticoles	2A	4 066 597
M4	4.1.E	Mécanisation en zone de montagne	2A	1 380 000
M4	4.2.1	Investissements de transformation-commercialisation de prod	2A	1 885 194
	4.2.1	Investissements de transformation-commercialisation de produits agricol	2A	1 885 194
	4.2.A	Transformation-commercialisation à la ferme	2A	
M4	4.2.2	Investissements de transformation-commercialisation dans les	2A	20 000 000
	4.2.2	Investissements de transformation-commercialisation dans les IAA	3A	20 000 000
	4.2.B	IAA	3A	
M4	4.2.3	Instruments financiers	2A	1 400 000
M4	4.3.A	Irrigation agricole	5A	4 000 000
M4	4.3.2	Investissements dans les infrastructures liées à la desserte for	2A	2 250 000
	4.3.2	Investissements dans les infrastructures liées à la desserte forestière	2A	2 250 000
	4.3.B	Desserte forestière	2A	
M6	6.1.1	Dotations jeunes agriculteurs (DJA)	2B	38 920 000
	6.1.1	Dotations jeunes agriculteurs (DJA)	2B	38 920 000
	6.1.A	Dotations jeunes agriculteurs (DJA)	2B	
	6.1.B	Prêts bonifiés	2B	
M6	6.4.A	Hébergements touristiques, activités de loisir	6A	1 450 000
	6.4.B	Développement des TPE en zone rurale	6A	
M7	7.1	DOCOB NATURA 2000	4A	265 221
M7	7.4	Services de base	6B	8 859 580
M7	7.5	Infrastructures récréatives et touristiques	6B	5 487 161
M7	7.6.A	Conduite pastorale des troupeaux	4A	1 145 000
M7	7.6.B	Mise en valeur des espaces pastoraux	4A	6 855 000
M7	7.6.C	Animation NATURA 2000	4A	5 484 779
M7	7.6.D	Contrats NATURA 2000	4A	1 250 000
M8	8.3.A	Prévention des dommages incendies	5E	10 331 600
M8	8.4	Klaus (plan chablis)	5E	44 940 116
M8	8.5	Peuplements dégradés	5E	528 284
M8	8.6.2	Investissements dans les techniques forestières (mécanisation)	2A	1 950 000
	8.6.2	Investissements dans les techniques forestières (mécanisation)		1 950 000
	8.6.B	Mécanisation		
M10	10	Agroenvironnement - climat	4A	41 331 338
M11	11.1.1	Conversion à l'agriculture biologique	4A	34 831 303
M11	11.2.2	Maintien de l'agriculture biologique	4A	27 385 522
M12	12.1	Paiement d'indemnités Natura 2000	4A	
M12	12.3	Paiement d'indemnités Eau	4A	
M13	13	ICHN	4A	263 645 422
	13.1.1	ICHN zones de montagne		206 640 497
	13.2.1	ICHN zones défavorisées		57 004 925
M16	16.1.1	PEI	2A	750 600
M16	16.4.1	Coopération circuits courts	3A	
M19	19.1.1	Aide préparatoire	6B	206 582
M19	19.2.1	Stratégie local de développement des GAL	6B	24 809 418
M19	19.3.1	Coopération des GAL	6B	1 000 000
M19	19.4.1	Frais de fonctionnement et d'animation	6B	6 776 800
M20	20.1	Assistance Technique	AT	3 000 000
M20	20.2	Mise en place et fonctionnement du RRN	AT	

Total général	617 655 518
Sous-total opérationnel (hors AT)	614 655 518

SUIVI FEADER 2014-2020		PDR Limousin		
Mesure	Sous-mesure ou TO	Libellé DTO	DP	Maquette FEADER V12.1.2
M1	1.2.1	Démonstration et diffusion des connaissances		2 805 812
	1.2.1 (2A)	Démonstration et diffusion des connaissances	2A	1 780 000
M1	1.2.1 (4B)	Démonstration et diffusion des connaissances	4B	923 329
M1	1.2.1 (5E)	Démonstration et diffusion des connaissances	5E	102 483
M3	3.1.1	Système de qualité (bio)	3A	113 540
M3	3.2.1	Promotion des produits de qualité	3A	2 079 565
M4	4.1.1	Plan de modernisation des élevages	2A	36 394 202
M4	4.1.2	Maîtrise de l'énergie (PPE)	5B	332 937
M4	4.1.3	Investissements collectifs	2A	7 099 281
M4	4.1.4	Instruments financier modernisation	2A	2 398 960
M4	4.1.5	Plan Végétal environnement	2A	331 443
M4	4.2.1	Investissements IAA	3A	10 597 409
M4	4.2.3	Instruments financiers	2A	600 000
M4	4.3.1	Dessertes forestières	5E	2 581 407
M4	4.3.2	Infrastructures irrigation	2A	1 018 039
M4	4.4.1	Investissements agrienvironnementaux	4B	178 772
	6.1.1	DJA		26 725 491
M6	6.1.1	DJA	2B	26 725 491
M7	7.1.1	Documents d'objectifs NATURA 2000	4A	220 444
M7	7.4.1	Installation de projets économiques	6A	2 818 812
M7	7.4.2	Accroître l'offre de service	6B	7 028 601
M7	7.6.5	Patrimoine naturel et culturel des territoires ruraux	6B	3 209 655
M7	7.4.3	Améliorer les services de santé	6B	7 876 338
M7	7.6.1	Investissements Natura 2000	4A	1 501 719
M7	7.6.2	Investissements milieux humides et remarquables	4B	1 740 363
M7	7.6.3	Animation des MAEC	4A	756 000
M7	7.6.4	Sensibilisation à la protection de l'environnement	4A	1 316 814
M7	7.6.6	Animation NATURA 2000	4A	2 356 559
M7	7.6.7	Conduite pastorale des troupeaux	4A	100 000
M7	7.6.8	Mise en valeur des espaces pastoraux	4A	100 000
M8	8.3.1	Prévention catastrophes	5E	100 800
M8	8.4.1	Réparation catastrophes	5E	50 400
M8	8.5.1	Amélioration des peuplements	5E	403 059
M8	8.6.1	Equipements d'exploitation forestière	5E	2 993 694
	10	MAEC		40 484 778
M10	10 (4A)	MAEC	4A	25 105 278
M10	10 (5E)	MAEC	5E	15 379 500
M11	11.1.1	Conversion AB	4B	14 525 556
M11	11.2.2	Maintien AB	4B	8 497 669
M13	13	ICHN	4A	393 845 069
	13.1.1	ICHN Montagne		196 922 535
	13.2.1	ICHN Piémont et zones défavorisées		196 922 534
M16	16.1.1	PEI	2A	442 422
M16	16.7.1	Stratégies développement forestier	6B	601 360
M19	19.1.1	Soutien préparatoire LEADER	6B	20 000
M19	19.2.1	Stratégie des GAL LEADER	6B	25 180 000
M19	19.3.1	Coopération des GAL	6B	500 000
M19	19.4.1	Fonctionnement et animation du GAL	6B	7 168 330
M20	20	Assistance technique	AT	2 000 000

Total général	619 095 300
Sous-total opérationnel (hors AT)	617 095 300

SUIVI FEADER 2014-2020		PDR Poitou-Charentes		
Mesure	Sous-mesure ou TO	Libellé DTO	DP	Maquette FEADER V11.1.6
	1.2.1	Activités de démonstration et d'information		1 520 000
M1	1.2.1	Activités de démonstration et d'information	2A	1 520 000
M1	1.2.2	Actions d'information	2A	
M3	3.1.1	Systèmes de qualité - Bio	3A	19 189
M3	3.2.1	Promotion produits SIQO	3A	750 811
M4	4.1.1	Modernisation des élevages	2A	23 048 655
M4	4.1.2	Cultures spécialisés	2A	621 619
M4	4.1.3	Plan végétal environnement	4B	5 472 973
M4	4.1.4	Investissements collectifs	2A	2 585 000
M4	4.1.5	Instruments financiers	2A	1 400 000
M4	4.2.1	Transformation à la ferme	3A	1 002 490
M4	4.2.2	IAA	6A	5 400 000
M4	4.2.3	Instruments financiers	2A	600 000
M4	4.3.1	Irrigation	5A	2 000 000
M4	4.3.2	Dessertes forestières	5C	776 793
M4	4.4.1	Infrastructures agro-écologiques	4A	36 153
M6	6.1.1	DJA	2B	20 142 044
M6	6.1.2	Prêts bonifiés	2B	207 956
M6	6.4.1	Activités non agricoles	6A	16 662
M6	6.4.2	Activités équestres ou le tourisme à la ferme	6A	314 919
M6	6.4.3	Hébergements touristiques	6A	98 407
M7	7.1.1	DOCOB NATURA 2000	4A	400 000
M7	7.4.1	Services de base	6B	14 896 884
M7	7.5.1	Infrastructures récréatives et touristiques	6B	3 730 286
M7	7.6.1	Animation NATURA 2000	4A	5 000 000
M7	7.6.2	Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	4A	1 460 000
M7	7.6.3	Contrats NATURA 2000 en forêt	4A	50 000
M7	7.6.4	Petit patrimoine bâti	6B	310 538
M7	7.6.5	Animation pour la mise en place des MAEC	4A	1 500 000
M8	8.2.1	Mise en place de systèmes agrofforestiers	5E	4 350
M8	8.3.1	Prévention des dommages causés aux forêts	5E	622 476
M8	8.4.1	Restauration des dommages causés aux forêts	5E	100 000
M8	8.5.1	Résilience des écosystèmes forestiers	4C	500 296
M8	8.6.1	Équipement des entreprises forestières	6A	616 850
M10	10	Agroenvironnement - climat	4A	118 183 821
M11	11.1.1	Conversion AB	4B	36 751 006
M11	11.2.2	Maintien AB	4B	15 494 372
M13	13.2	ICHN Zones défavorisées	4A	110 274 993
M16	16.1.1	PEI	3A	482 788
M19	19.1	Soutien à la mise en place des SLD	6B	72 712
M19	19.2	Stratégie LEADER	6B	23 864 786
M19	19.3	Coopération LEADER	6B	1 178 334
M19	19.4	Fonctionnement Animation LEADER	6B	5 664 168
M20	20.1	Préparation et mise en œuvre du programme	AT	4 000 000
M20	20.2	Mise en place et fonctionnement du réseau rural	AT	142 959

Total général	411 315 290
Sous-total opérationnel (hors AT)	407 172 331

2.3 Le FEAMP n'a pas été mobilisé pour accompagner la formation des acteurs

Bien que le règlement 2014-2020 permette d'intervenir sur la formation, la mesure dédiée n'a pas été activée dans le PO national 2014-2020, par décision partagée entre l'Etat et les Régions. En effet, il a été considéré que la formation des professionnels des filières pêche et aquaculture pouvait être financée par d'autres moyens (dont le FSE), et que le FEAMP n'avait pas de valeur ajoutée supplémentaire. Ceci d'autant plus que le budget du FEAMP 2014-2020 n'aurait pas permis de répondre à l'ensemble des besoins en formation compte-tenu des autres priorités d'intervention (modernisation, installation, ports...).

Pour autant, le FEAMP a permis de soutenir des actions de promotion du capital humain et de la mise en réseau en aquaculture qui contribuent, d'une certaine manière, à la montée en compétences des professionnels. **En Nouvelle-Aquitaine, 12 projets ont été financés sur ce sujet représentant plus de 2M€ de FEAMP.**

2.4 Une bonne dynamique globale de programmation sur le FSE et l'IEJ

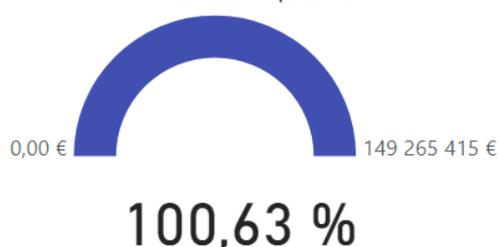
La période 2014-2020 a fait l'objet :

- De nombreux bouleversements : diverses réformes des politiques ciblées (formation professionnelle, apprentissage, orientation...) avec pour certaines un transfert de compétences entre Etat et Région, réforme territoriale avec fusion des trois anciennes régions, mise en place du Plan d'Investissement dans les Compétences sur des champs similaires voire identiques à ceux couverts par le FSE, crise sanitaire liée au COVID-19, mise en place de REACT-EU...
- Et de modifications profondes de notre société et des pratiques qui en découlent : besoin d'adaptation continue des compétences, évolution des métiers et des compétences associées, place croissante du numérique dans les compétences et dans les apprentissages, difficultés persistantes autour de certains métiers ou secteurs en tension.

Les actions soutenues par le FSE ont donc évolué entre le démarrage de la programmation et la fin de la période, pouvant expliquer certaines ruptures dans les dynamiques de programmation observées.

L'analyse fait ressortir au 31/12/2020 une **bonne dynamique de programmation toutes thématiques confondues sur le FSE et l'IEJ**. En effet, hormis sur le PO Poitou-Charentes pour lequel le taux de programmation est légèrement inférieur, les taux sont tout à fait satisfaisants pour l'ensemble des programmes et à un niveau consolidé Nouvelle-Aquitaine.

Montant UE programmé (FSE-IEJ) des opérations programmées au 31/12/20 - Région Nouvelle-Aquitaine



Montant UE programmé (FSE)
des opérations programmées au
31/12/20 - PO Limousin



114,80 %

Montant UE programmé (FSE) des
opérations programmées au
31/12/20 - PO Poitou-Charentes



87,07 %

Montant UE programmé (FSE) des
opérations programmées au 31/12/20
- PO Aquitaine



104,37 %

Montant UE programmé (IEJ) des
opérations programmées au 31/12/20 -
PO Aquitaine



218,96 %

Les pratiques de gestion étaient très différentes d'un programme à un autre, provenant naturellement du contenu-même des PO mais aussi de pratiques différentes (poids plus ou moins important du recours aux marchés publics dans la mobilisation du FSE, habitudes plus ou moins rapprochées avec les directions opérationnelles pour le repérage de dossiers, l'appui aux porteurs de projets ou le lien avec les dispositifs régionaux), pouvant ainsi expliquer pour chacun des trois programmes :

- La plus ou moins grande linéarité de la programmation sur la période 2014-2020 ;
- Des écarts entre les montants programmés et les montants certifiés.

En outre, le système d'information commun (MDNA) a pris du temps pour être opérationnel et a nécessité un rattrapage dans la saisie des données de suivi.

La seconde partie de la programmation a été concentrée sur une volonté de faire converger les pratiques, de sécuriser les programmations, par la recherche de porteurs de projets « solides » ou par le transfert de crédits entre axes (exemple en Poitou-Charentes avec un transfert de l'axe 7 en faveur de l'axe 6 qui fonctionnait très bien et qui a été ouvert ensuite à l'Economie sociale et solidaire).

L'autorité de gestion a également réagi rapidement dans le contexte de crise de 2020 avec la mise en place de crédits spécifiques pour l'achat de masques mais également par le soutien à certains types d'actions différentes de ce qui avait été soutenu jusque-là (nouveaux projets pour des publics confrontés à un isolement renforcé comme les publics en situation de handicap, nouveaux modes de communication avec les porteurs de projets...).

3. Les enseignements de l'évaluation

Rappels des périmètres d'analyse pour les données quantitatives :

Pour les besoins de l'évaluation, et à partir de données transmises par la Région (extraction de MDNA), nous avons travaillé le bilan de la programmation en tenant compte des opérations programmées avant le 31/12/2020. A ce titre, notre analyse porte sur un total de **1 524 opérations** se répartissant de la manière suivante :

- 1 060 opérations au titre du PO FSE-IEJ Aquitaine ;
- 405 opérations au titre du PO FSE Poitou-Charentes ;
- 59 opérations au titre du PO FSE Limousin.

Cela représente au total **74 735 participants** se répartissant de la manière suivante :

- 27 900 participants au titre du PO FSE-IEJ Aquitaine dont 8 773 participants au titre de l'IEJ ;
- 40 443 participants au titre du PO FSE Poitou-Charentes ;
- 6 392 participants au titre du PO FSE Limousin.

Pour la valorisation de l'effet sur les participants, nous n'avons pris en compte dans cet échantillon d'opérations, uniquement les participants pour lesquels nous disposons de données « à l'entrée » et « à la sortie des opérations » et sur des indicateurs agrégés. En appliquant ces filtres, notre analyse porte sur **21 693 participants avec des données complètes** :

- 10 161 participants au titre du PO FSE-IEJ Aquitaine dont 2 616 participants au titre de l'IEJ
- 8 094 participants au titre du PO FSE Poitou-Charentes
- 3 438 participants au titre du PO FSE Limousin

Par ailleurs, nous rappelons, comme cela a été validé lors des étapes de cadrage de la mission, que cette évaluation a été conduite sur la base de grandes thématiques illustrant les effets en matière d'emploi, de formation et de développement de compétences. À ce titre, les valorisations ci-après ont été faites sur les cinq grandes thématiques :

- La formation professionnelle des demandeurs d'emplois et l'accès à une qualification ;
- Le soutien à l'apprentissage ;
- L'orientation professionnelle ;
- L'enseignement supérieur ;
- Le soutien à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat.

Pour les besoins de l'analyse, nous avons donc retraité les données de programmation pour faire correspondre les Objectifs spécifiques (OS) des programmes avec ces thématiques. Les rattachements effectués sont les suivants :

- "Formation professionnelle des DE et accès à une qualification" : PO Aquitaine (OS 2.4 et OS 2.1), PO Limousin (Axe 4 - OS unique), PO Poitou-Charentes (OS 10.3.1 et OS 10.3.2)
- "Soutien à l'apprentissage" : PO Limousin (Axe 4 - OS unique), PO Aquitaine (OS 2.2)
- "Orientation professionnelle" : PO Aquitaine (OS 2.2), PO Limousin (Axe 4 - OS unique), PO Poitou-Charentes (OS 10.3.1)
- "Enseignement supérieur" : PO Aquitaine (OS 2.3)
- "Soutien à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat" : PO Aquitaine (OS 2.5 et OS 2.6), PO Poitou-Charentes (OS 8.3.1)

Les opérations de l'OS unique du PO Limousin, affiliées à plusieurs thématiques (formation professionnelle, soutien à l'apprentissage, orientation professionnelle) ont été rattachées à la thématique correspondante après analyse de la nature de chaque opération.

L'évaluation nous montre que :

- Les trois programmes régionaux FEDER-FSE 2014-2020 offrent une réponse pertinente aux enjeux soulevés par les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Ils sont un cadre utile pour pouvoir financer des actions qui répondent aux besoins des publics, tout en s'adaptant aux spécificités des territoires (ex-régions mais aussi territoires infrarégionaux).
- Les programmes de développement rural ainsi que la déclinaison régionale du programme national FEAMP n'ont contribué qu'indirectement à la question de l'emploi. Aucune mesure spécifique n'a été déployée, au travers de ces programmes, pour répondre aux enjeux de la formation et du développement des compétences, renvoyant à une mobilisation du FSE pour y répondre. En revanche, la mobilisation du FEAMP comme des PDR ont permis de consolider ou de développer les emplois dans ces filières.
- Les trois programmes régionaux FEDER-FSE, bien que différents à la fois dans leur contenu que dans les modalités de mise en œuvre, ont trouvé des axes de convergence de façon à s'articuler avec la nouvelle stratégie régionale mise en place à la suite de la fusion des trois anciennes régions.
- Ces trois programmes ont réussi à toucher leurs publics cibles.
- Les effets constatés des projets sont de différents ordres :
 - Des effets volume par le financement permis par le Fonds social européen, en complément des autres financements (crédits régionaux, crédits Etat, crédits des autres collectivités, fonds propres...).
 - Des effets sur certains territoires (dont les territoires ruraux et les quartiers politique de la ville) avec le développement d'actions dédiées et/ou le déploiement d'actions sur des territoires peu touchés habituellement (mise en place de bus pour déployer des offres de services dans des territoires isolés, mise en place de petites sessions de formation, etc.).
 - Des effets sur les publics eux-mêmes.
- Le fait d'avoir trois programmes très différents a généré un suivi spécifique à chacun d'entre eux, avec des modalités de suivi et de pilotage encore différents en fin de période de programmation.

Tous ces éléments sont développés ci-après en réponse aux questions évaluatives de l'évaluation. Pour des raisons de lisibilité du rapport, certaines questions évaluatives sont traitées ensemble.

3.1 Registre de la pertinence

Q1. Dans quelle mesure les choix faits en matière de dispositifs soutenus par l'Europe et de modalités de sélection des opérations ont permis de répondre aux objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ?

Des natures d'opérations soutenues par le FSE et l'IEJ en région Nouvelle Aquitaine pertinentes pour répondre aux objectifs des programmes

Les logiques d'intervention des trois programmes FEDER-FSE, même si très différentes les unes des autres, ont toutes pour objectif d'améliorer l'accès à la formation professionnelle (tous secteurs confondus, dont les secteurs agricoles, de la pêche et de l'aquaculture), l'élévation du niveau de qualification des publics les moins qualifiés et, *in fine*, d'améliorer le taux d'emploi de la population, répondant ainsi aux objectifs de la Stratégie UE 2020.

Les choix opérés dans chacun des programmes ont mis l'accent avant tout sur le soutien à la formation professionnelle. **Plus de 68% des montants programmés au niveau régional sont orientés sur la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, représentant plus de 101M€ de fonds européens programmés (FSE et IEJ) au 31/12/2020.** Ceci est en cohérence avec les stratégies régionales, et en cohérence avec les objectifs de la stratégie UE 2020, la volonté de mobiliser fortement le FSE sur la mise en œuvre des programmes régionaux de formation des trois anciennes Régions, puis de la Région Nouvelle-Aquitaine.

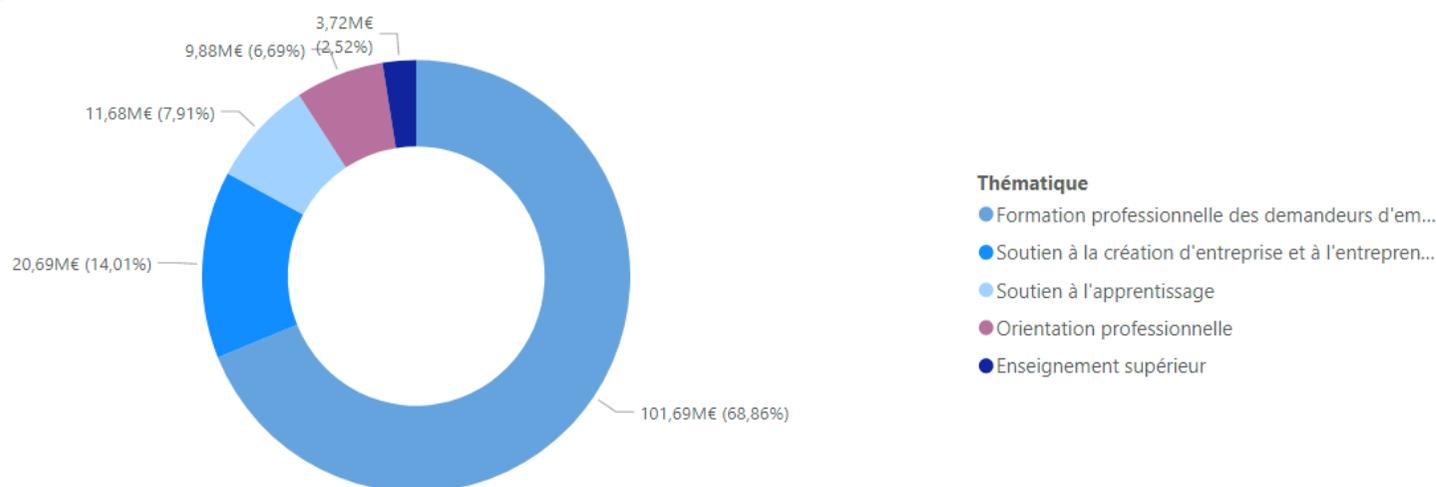
L'analyse par programme met en exergue que cette thématique est très majoritaire sur les PO Poitou-Charentes et Limousin et plus nuancée sur le PO Aquitaine (56% versus 85% sur le PO Poitou-Charentes et 95% sur le Po Limousin) du fait d'une stratégie d'intervention moins concentrée et une place significative laissée au soutien à la création d'entreprise (17,5% des montants programmés pour 15,5M€), au soutien à l'apprentissage (12,3% des montants programmés pour 12.3M€) et à l'orientation professionnelle (10% des montants programmés pour près de 9M€). Pour mémoire, le programme Limousin et Poitou-Charentes ont mobilisé également le FEDER pour accompagner la création d'entreprise.

La diversité des formations financées par le Fonds social européen se retrouve à la fois :

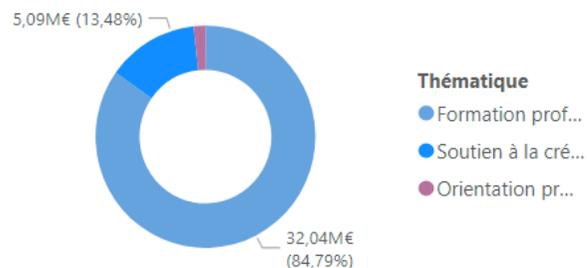
- Dans les profils des publics / stagiaires formés
 - o Sur leur niveau de qualification (allant de formations visant des personnes ayant décroché sans aucun diplôme à des personnes diplômées en reconversion professionnelle)
 - o Sur leur expérience antérieure
- Dans l'objectif même de la formation :
 - o Permettre à la personne de définir un projet professionnel ou de formation ;
 - o Permettre à la personne d'acquérir un socle de connaissances pour poursuivre une autre formation ;
 - o Permettre à la personne de se qualifier ou d'obtenir une certification.
- Sur les secteurs couverts par la formation : agriculture, artisanat, développement numérique...
A noter que plusieurs formations concernaient l'apprentissage ou l'approfondissement de compétences numériques.

Fonds
 □ (Vide)
 ■ FSE
 ■ IEJ

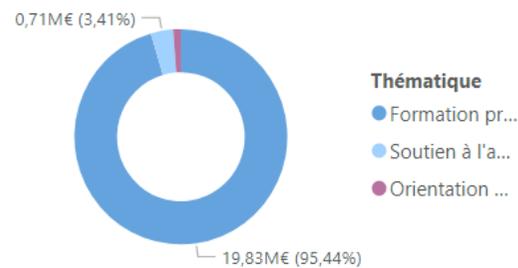
Montant UE programmé par thématiques des opérations programmées au 31/12/20 - Région Nouvelle-Aquitaine



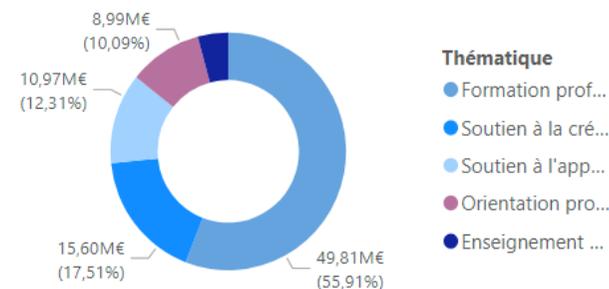
Montant UE programmé par thématiques des opérations programmées au 31/12/20 - PO Poitou-Charentes



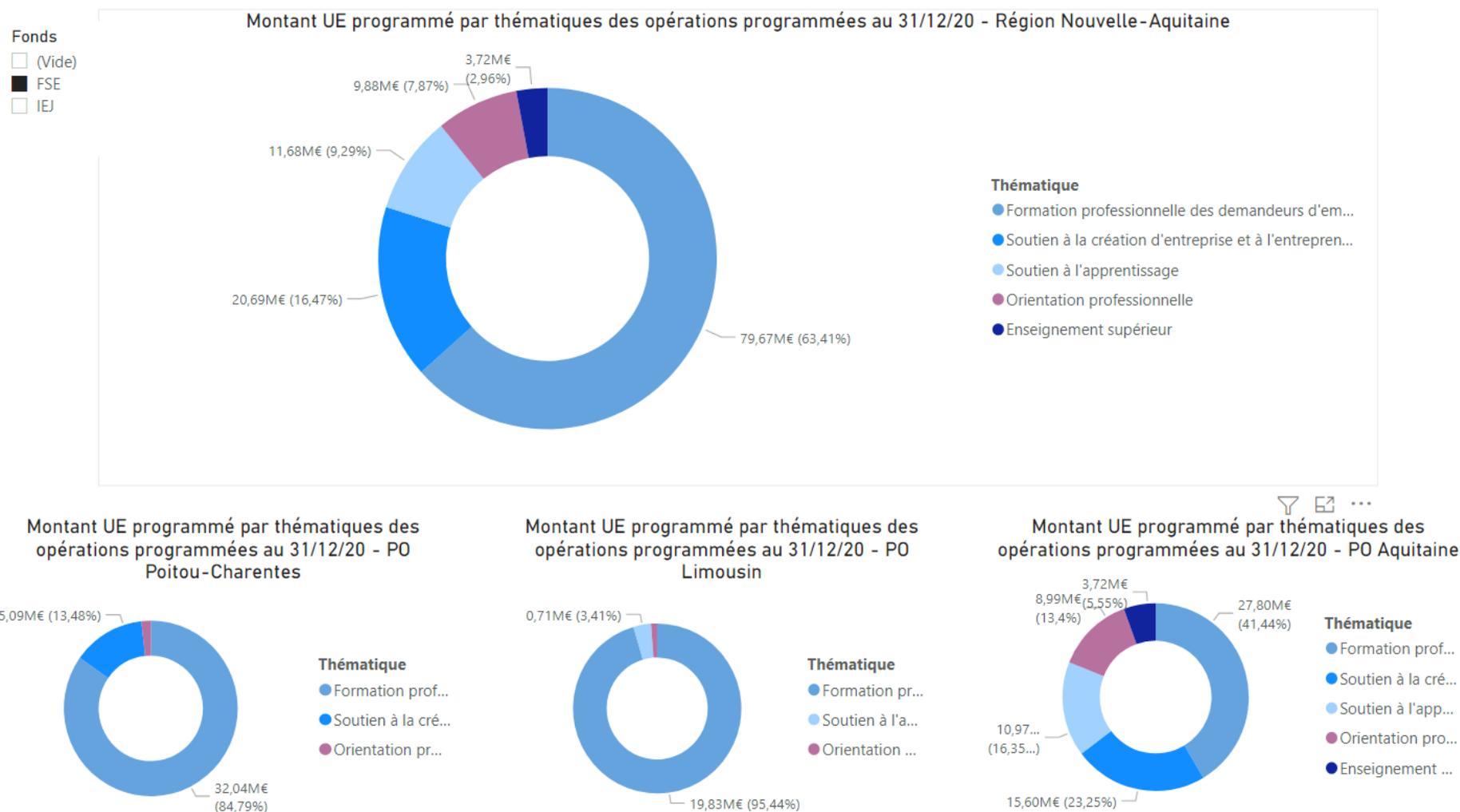
Montant UE programmé par thématiques des opérations programmées au 31/12/20 - PO Limousin



Montant UE programmé par thématiques des opérations programmées au 31/12/20 - PO Aquitaine



Si on ne considère que la mobilisation du FSE, la formation professionnelle des demandes d'emploi sur le PO Aquitaine ne représente plus que 41,5% des montants programmés au 31/12/2020 :

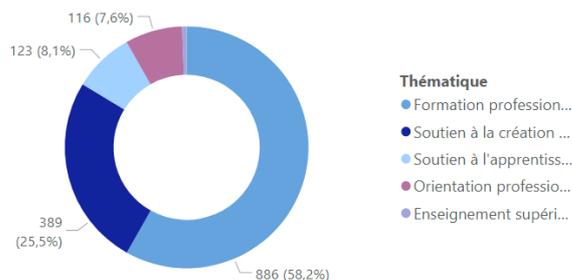


Si l'on considère le nombre d'opérations et de participants par thématiques, **les 1 524 opérations et les 74 735 participants se répartissent de la manière suivante à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine (FSE et IEJ) :**

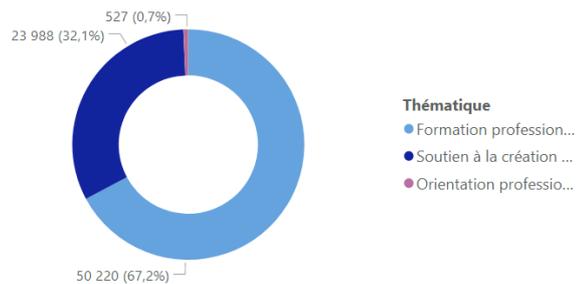
Région
 ■ Aquitaine
 ■ Limousin
 ■ Poitou-Charentes

Fonds
 ■ FSE
 ■ IEJ

Nombre d'opérations programmées au 31/12/20 par thématique et par PO



Nombre de participants aux opérations programmées au 31/12/20 par thématique et par PO



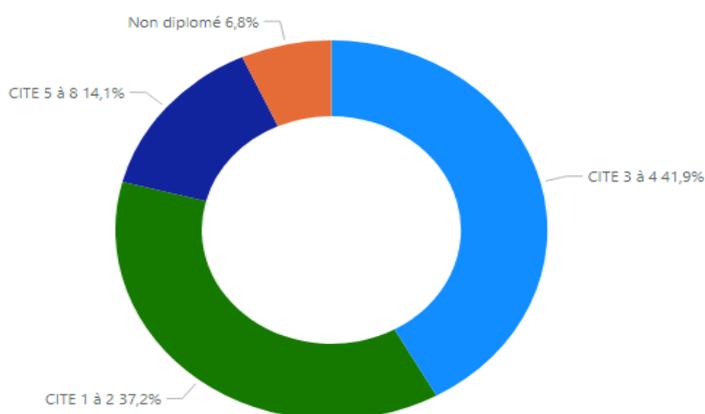
On voit encore à travers ces valorisations, et à partir des données à notre disposition actuellement, la place très importante donnée en matière d'accompagnement de participants sur des actions de formation professionnelle.

Un ciblage des personnes accompagnées cohérent avec les enjeux stratégiques et les objectifs recherchés

Les programmes FEDER-FSE soutiennent des publics fragilisés. En premier lieu, les programmes soutiennent une **large majorité de participants non-diplômés de l'enseignement supérieur (CITE 1 à 4)**. A noter également l'accompagnement de personnes sans diplôme à hauteur de 7% du total des opérations.



Niveau de diplôme des participants à l'entrée des opérations programmées au 31/12/20 par PO et par thématique

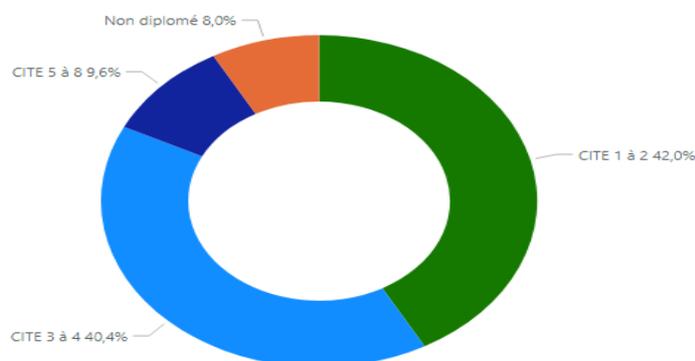


C'est le cas en particulier pour les actions de formation qui ciblent à **42% des participants ayant les plus bas niveaux de qualification, et 50% incluant les personnes sans diplôme**. Ceci illustre un ciblage pertinent des opérations en Nouvelle-Aquitaine en cohérence avec la stratégie EU 2020.

Les ateliers avec les organismes de formation montrent également l'intérêt de pouvoir accompagner des personnes diplômées en reconversion professionnelle, notamment en lien avec des métiers en tension, les mutations professionnelles et/ou sur des territoires ayant de forts besoins en compétences.

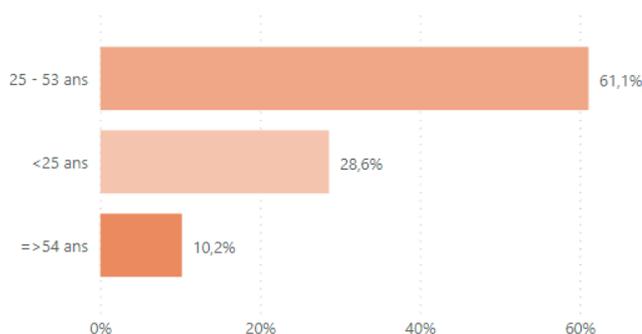


Niveau de diplôme des participants à l'entrée des opérations programmées au 31/12/20 par PO et par thématique



De même, si les programmes touchent majoritairement un public âgé de 25 à 53 ans, les **jeunes de moins de 25 ans accompagnés** en région sur les actions co-financées par le FSE représentent **près de 29%**, toutes thématiques confondues.

Âge des participants aux opérations FSE programmées au 31/12/20 par PO et par thématique

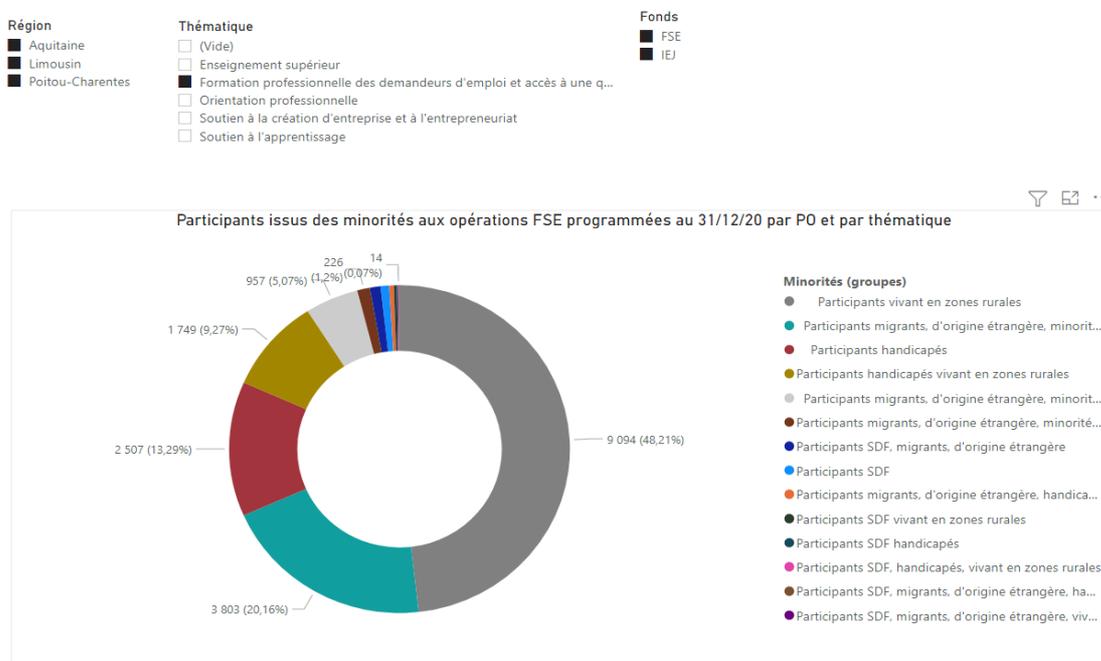


Cette part monte à près de 34% si on regarde plus spécifiquement les actions de la formation professionnelle au niveau de la Nouvelle Aquitaine. En tenant compte de l'IEJ, ce sont près de 33% de la totalité des participants accompagnés au 31/12/2020 qui ont moins de 25 ans.

Et les 54 ans et plus représentent 10,2% des participants, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale (tous programmes confondus, les seniors représentent un peu plus de 8% des participants aux actions FSE).

Ces chiffres témoignent la encore d'une forte adéquation entre la stratégie de mobilisation des fonds européens en Nouvelle-Aquitaine et la cohérence avec les objectifs de la stratégie EU 2020, notamment sur l'accompagnement des jeunes.

Enfin, sur la base des données analysées à ce stade, **les actions, toutes thématiques et fonds confondus, ont majoritairement accompagné des participants présentant les profils et les situations les plus en besoin** : 52,5% vivent en zones rurales, près de 20% sont migrants, d'origine étrangère ou issus de minorité, près de 11% sont handicapés. Un focus sur les actions de formation professionnelle propose des tendances similaires.



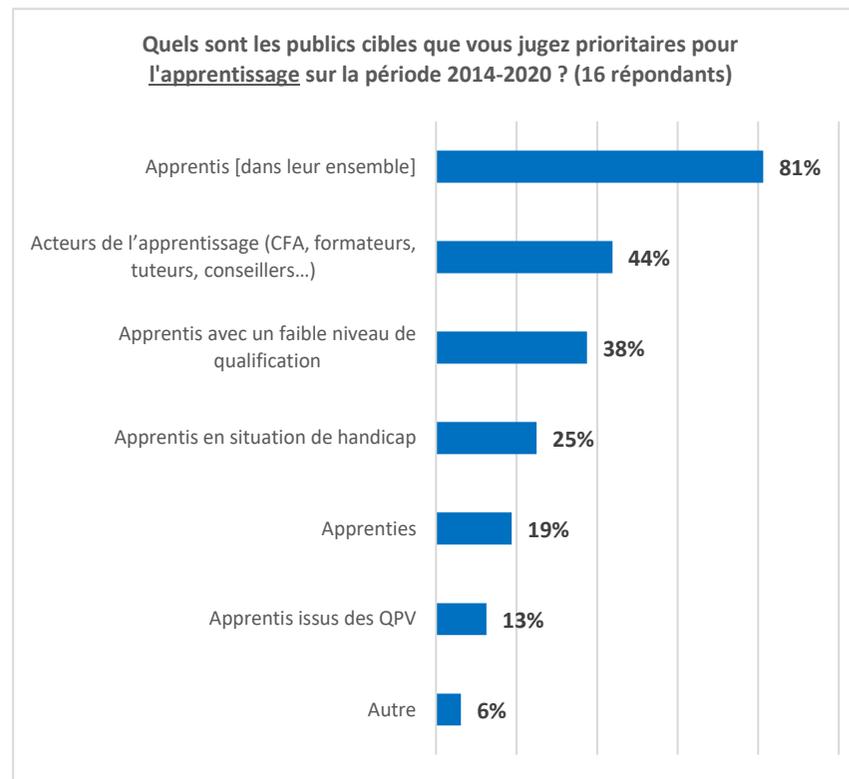
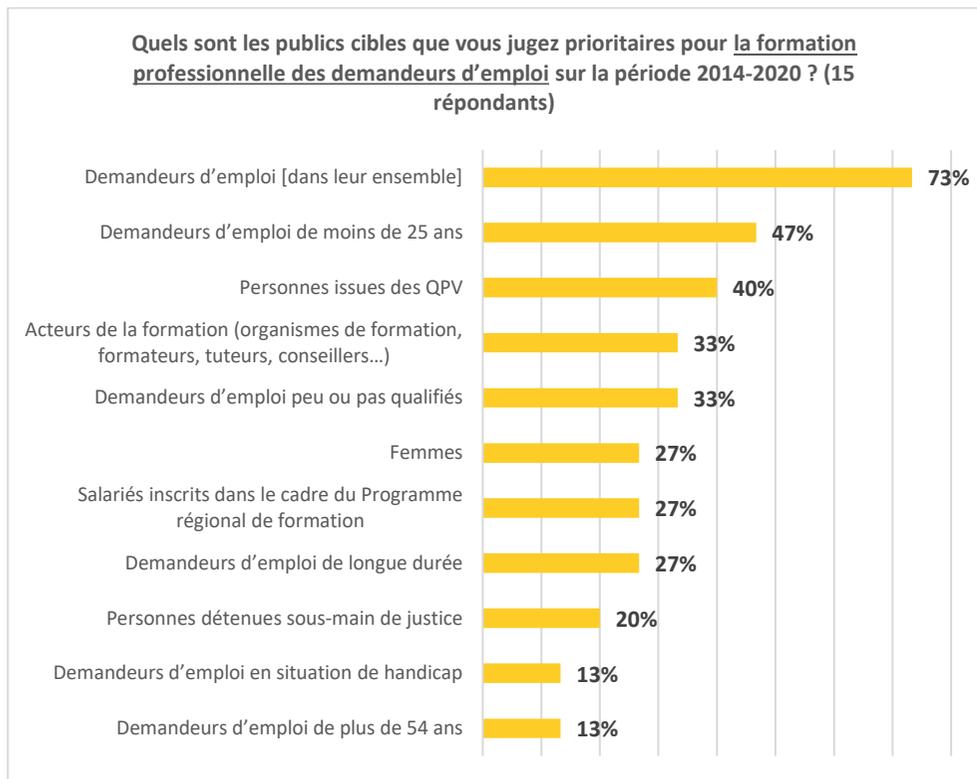
... que les porteurs de projet aimeraient parfois élargir un peu

Dans le cadre des enquêtes, les porteurs ont été interrogés sur leur perception des publics qu'ils considèrent prioritaires et sur leur capacité à les atteindre dans le cadre des projets FSE. Les graphiques suivants reprennent les publics prioritaires cités par les répondants selon chaque thématique.

➔ De manière générale, les porteurs indiquent avoir bien réussi à toucher les publics prioritaires dans le cadre de leurs projets. **Ils ont atteint ces publics soit dans leur totalité** (73% des porteurs sur la formation professionnelle, 55% sur l'ESS) **soit en partie** (79% pour la création-reprise, 75% pour l'IEJ, 60% pour l'orientation).

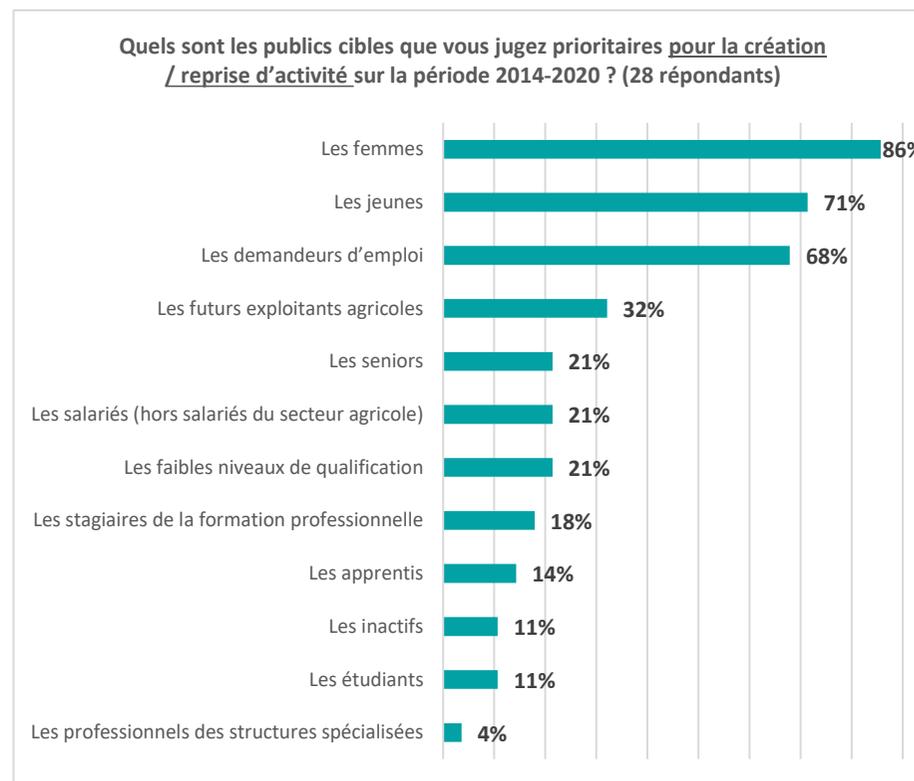
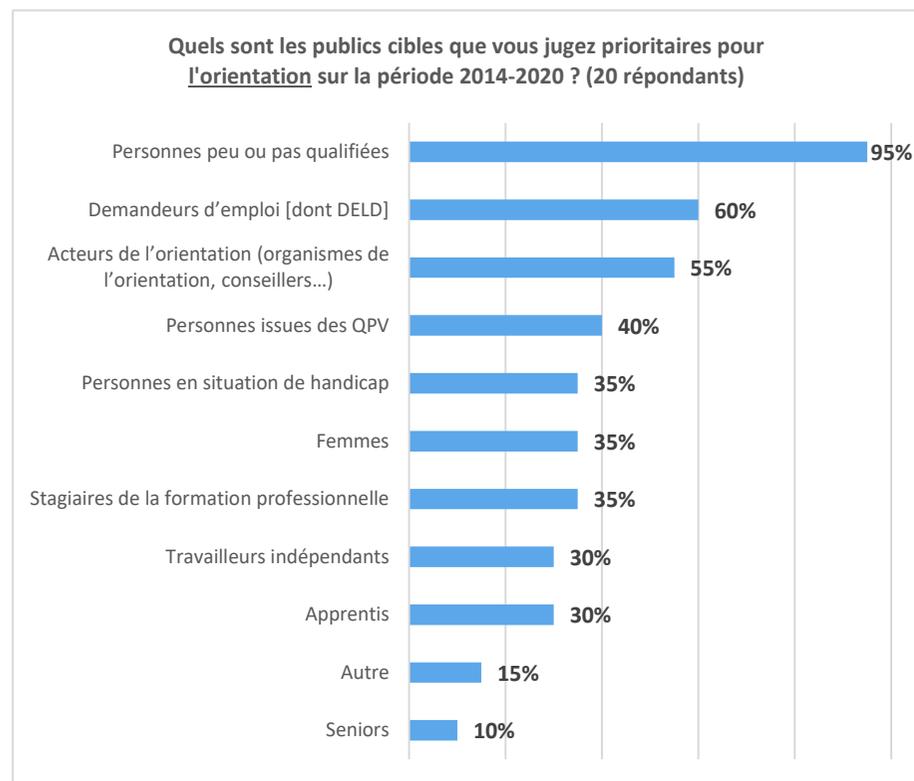
Lorsque les opérateurs portent une attention spécifique à certains publics, il s'agit principalement des jeunes (notamment dans le cadre des actions en lien avec la formation professionnelle, l'apprentissage et l'orientation) et/ou des femmes (dans ces mêmes thématiques, et également dans les actions en faveur de la création d'activité et de l'ESS).

Les ateliers montrent que d'autres publics ont reçu une attention spécifique comme les personnes en reconversion professionnelle souhaitant travailler dans le numérique ou dans l'agriculture biologique, domaines pourvoyeurs d'emplois avec des besoins de compétences spécifiques.

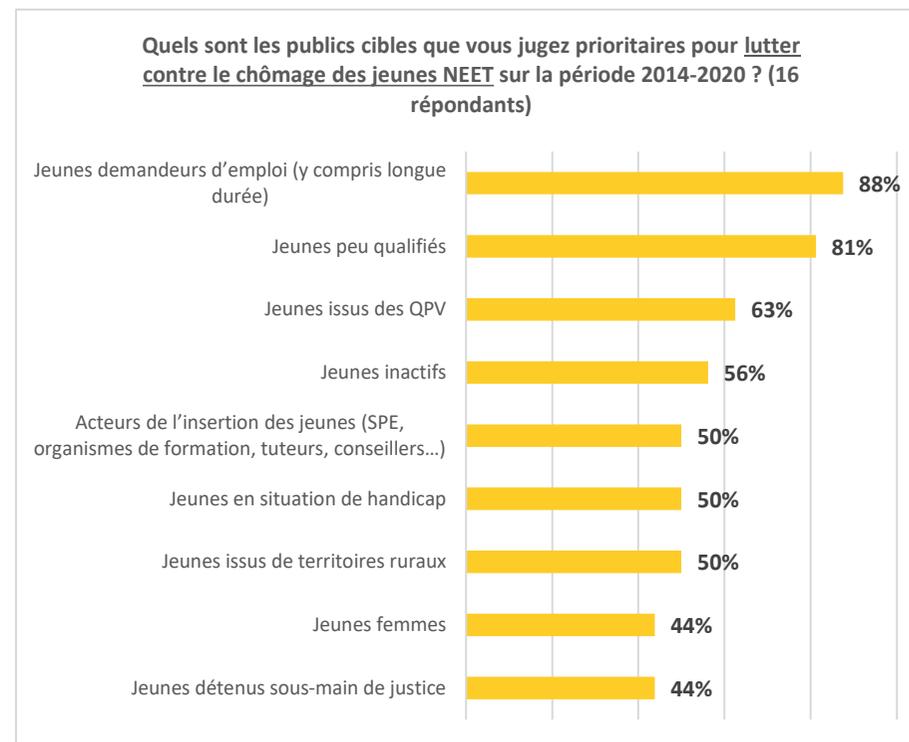
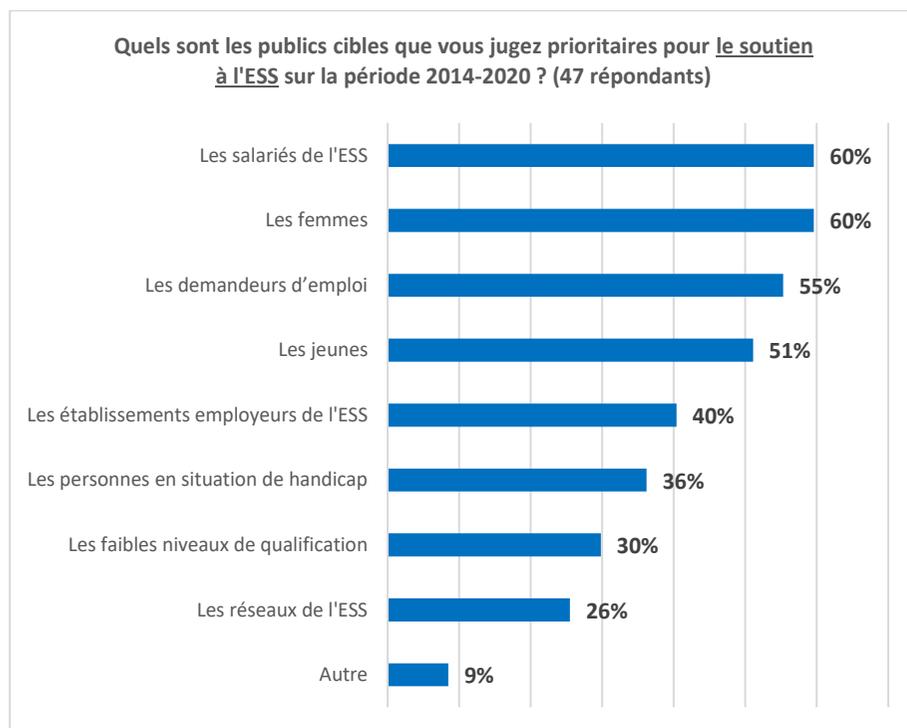


Par rapport aux autres programmes, le public « demandeurs d'emploi (DE) en situation de handicap » est considéré comme plus prioritaire dans le Limousin. De même, les publics DE de plus de 54 ans et les femmes sont significativement jugés davantage prioritaires pour les porteurs du Poitou-Charentes. Cela correspond aux publics des dispositifs accompagnés.

- Les apprenties sont citées comme un public prioritaire de manière plus significative chez les porteurs du Poitou-Charentes.



Les différents types de publics reviennent tous au même niveau d'importance pour les deux programmes, excepté pour les salariés (hors salariés agricoles) qui sont significativement plus cités par les porteurs du Poitou-Charentes (83%) que de l'Aquitaine.



... mais des programmes qui ne permettent pas de toucher de nouveaux publics en cours de programmation

Les projets FSE ne permettent pas spécifiquement de toucher de nouveaux publics (apprentis de niveaux supérieurs, migrants non-accompagnés...). Ceci est particulièrement vrai pour certaines thématiques qui sont restées orientées vers leurs publics « traditionnels » et/ou dont l'offre ne permet pas de toucher des publics non-éligibles initialement. C'est le cas de l'IEJ, de la formation professionnelle (avec par exemple le fait d'ouvrir l'offre de formation à des salariés en chômage partiel), l'orientation professionnelle ou encore l'ESS et la création-reprise d'activité.

Les porteurs considérant que le FSE leur a permis de toucher de nouveaux publics restent donc minoritaires, à l'exception de l'apprentissage où les porteurs interrogés signifient plus souvent que le FSE a permis de toucher, entièrement ou partiellement, de nouveaux groupes cibles.

Les porteurs restent assez larges sur les publics qu'il aurait fallu toucher et citent en exemples :

Thématique	Publics non éligibles, qu'il aurait été intéressant d'atteindre
Formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> o Salariés en chômage partiel
Orientation	<ul style="list-style-type: none"> o Salariés ou jeunes en situation de handicap « invisible » (qui n'ont pas encore la reconnaissance TH)
Création-reprise	<ul style="list-style-type: none"> o Salariés agricoles o Etudiants o Femmes de 25 à 50 ans
Economie sociale et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> o Artistes o Familles o Retraités / seniors précaires o Personnes en reconversion o Elus
Lutte contre le chômage des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> o Les jeunes en emploi temporaire, alimentaire, qui ne correspond pas à leur projet d'avenir o Les personnes alternant périodes d'emploi et formation o Les publics intégrés à la garantie jeune o Les publics titulaires d'un diplôme post bac o Les publics déscolarisés

Les porteurs invoquent les facteurs qu'ils leur ont permis de toucher ces nouveaux publics :

Thématique	Comment de nouveaux publics ont-ils été atteints ?
Formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> o En réalisant du sourcing renforcé ; o En travaillant en partenariat avec les acteurs locaux ; en menant des actions à destination du public dans leurs lieux de vie (QPV...); en échangeant régulièrement avec les prescripteurs ; o En mobilisant des moyens humains supplémentaires permettant d'organiser des entretiens individuels supplémentaires ou d'augmenter la communication sur l'action ; o En développant une application permettant de toucher des seniors, des personnes en situation de handicap
Apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> o En participant à des événements / manifestations permettant de toucher les publics ; à des actions de sensibilisation ; o En pratiquant du « matching » entre entreprises et apprentis ; o En mobilisant/développant des nouveaux partenariats (orientation, clubs sportifs, bureaux d'information jeunesse...); o En mobilisant des ressources humaines supplémentaires qui permettent plus de relations avec les entreprises ; davantage de temps consacré au sourcing et davantage de relations avec les prescripteurs

Thématique	Comment de nouveaux publics ont-ils été atteints ?
Orientation	<ul style="list-style-type: none"> ○ En renforçant le travail partenarial sur le territoire (PLIE, collèges, lycées, SEGPA, ESAT...); ○ En communiquant davantage; ○ En développant les moyens humains dédiés (ex. : équipe de conseil en développement); ○ En multipliant les actions « hors les murs » (ex. : aller à la rencontre des scolaires et des jeunes et adultes vivant dans un QPV) et numériques
Création-reprise	<ul style="list-style-type: none"> ○ En fléchant des publics spécifiques (personnes issues des QPV, femmes, jeunes...) et en sensibilisant le grand public; ○ En ayant une meilleure visibilité aussi auprès des prescripteurs; ○ En élargissant les publics habituellement accompagnés.
Economie sociale et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ En augmentant les budgets et donc les capacités d'accueil et de lien avec les publics. ○ En professionnalisant les structures. ○ En permettant de lancer de nouvelles activités, en diversifiant l'offre. ○ En permettant de déployer les offres sur d'autres territoires.
Lutte contre le chômage des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ○ En mobilisant les organismes prescripteurs, les éducateurs de rue et d'autres acteurs socio-éducatifs et socio-professionnels du territoire. ○ En développant une communication externe sur le dispositif.

Une forte continuité avec des actions préalables mais un faible degré d'articulation entre les projets FSE d'un même opérateur (« continuum d'actions »)

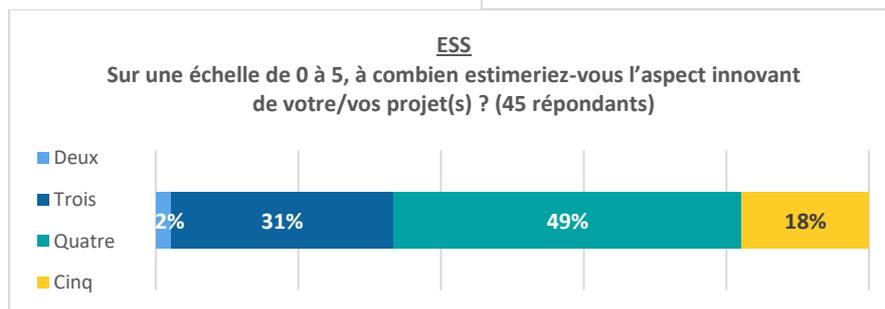
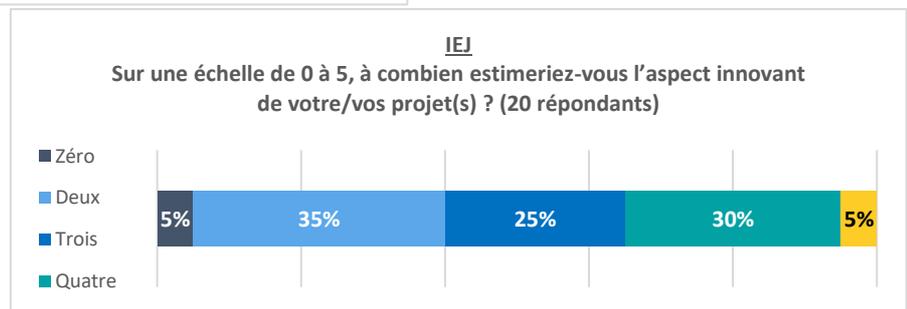
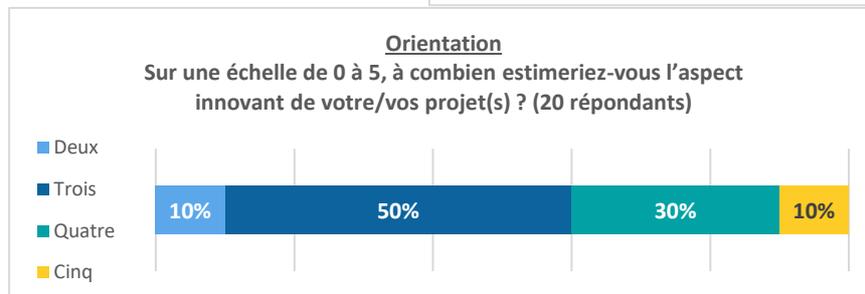
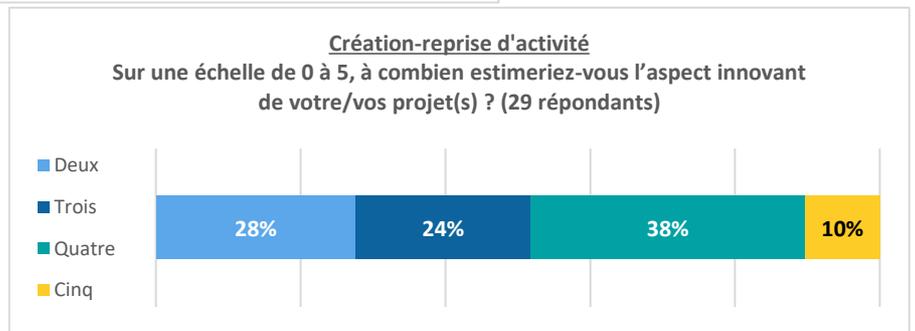
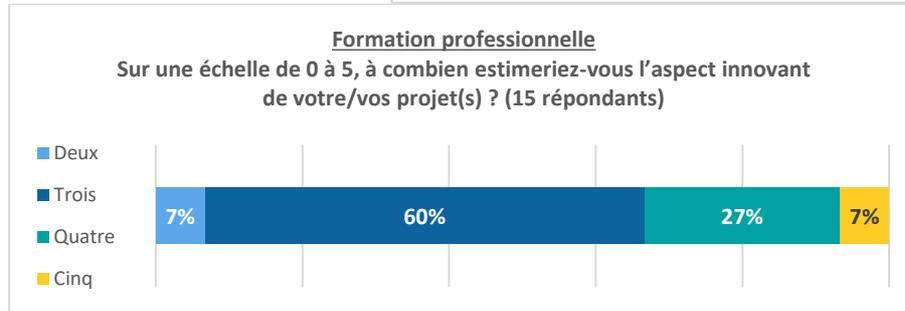
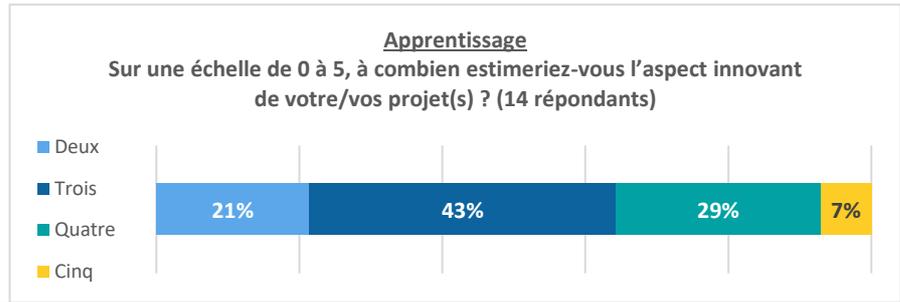
Les actions cofinancées s'inscrivent généralement dans la continuité d'un ou plusieurs projets existants. C'est le cas pour la majorité des projets en lien avec la formation professionnelle (60%), l'apprentissage (69%), l'orientation (75%) et la création-reprise d'activité (66%), ainsi que pour un peu moins de la moitié des projets en lien avec le chômage des jeunes (42%). Cela ne se vérifie pas pour les projets liés à l'ESS (38%).

En revanche, lorsque l'on demande aux porteurs si leurs projets s'inscrivent dans un *continuum* d'actions cofinancées par le FSE, ils sont beaucoup moins à répondre oui : 20% pour la formation professionnelle, 16% pour l'IEJ, 10% pour la création-reprise, 7% pour l'ESS, 5% pour l'orientation et 0% pour l'apprentissage.

Un degré d'innovation assez homogène, mais qui s'apprécie au cas par cas

Il a par ailleurs été demandé aux porteurs dans quelle mesure ils considéraient leurs projets innovants, sur une échelle de 0 à 5. Le terme de « projet innovant » n'ayant pas été défini collectivement, il s'agit d'une appréciation individuelle des opérateurs : aspect numérique impliqué dans le projet, déploiement de nouvelles méthodes ou approches pour accompagner les publics (approche par les compétences, ou par le vécu; apprentissage en situation réelle, « éducation populaire »...), création de nouveaux partenariats d'une mutualisation, rapprochement entre des acteurs n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble (par exemple, écoles et entreprises), implication des habitants dans les projets (en ESS par exemple), décloisonnement entre les acteurs publics et privés, etc. Il y a donc une grande diversité dans les approches des projets, et les perceptions qu'en proposent les acteurs.

➔ **On n'observe pas de différence significative entre les programmes ni entre les thématiques, puisque la moyenne donnée à ce degré d'innovation varie de 2,9 (IEJ) à 3,8 (ESS) – Cf. résultats page suivante. Globalement, si on peut donc affirmer que les projets financés sur les différents programmes opérationnels sont « assez » innovants, le caractère réellement nouveau / innovant des projets s'apprécie au regard de chaque action et nécessiterait une définition plus précise de la part de l'autorité de gestion.**



La pertinence des programmes au regard des enjeux repérés sur le terrain, particulièrement vraie sur le champ de la formation et de l'orientation professionnelles, et de l'apprentissage

Tous les acteurs s'accordent à dire que les programmes ont été pensés par rapport aux enjeux relevant :

- Des publics fragiles (personnes peu ou pas qualifiées, demandeurs d'emploi dont ceux de longue durée...);
- Et des territoires (formations en lien avec les besoins de recrutement des entreprises, etc.).

Ces enjeux sont restés présents tout au long de la période de programmation avec d'une part, un besoin de soutenir fortement les actions de formation professionnelle et d'autre part, de soutenir d'autres types d'actions (les développeurs de l'apprentissage, l'appui à la création d'activité, les actions liées à l'orientation professionnelle, etc.). Ce ne sont pas tant les enjeux que le cadre de réalisation des enjeux qui ont beaucoup évolué pendant la programmation :

- La mise en place du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) est venue bouleverser la place du Fonds social européen car basé sur des champs similaires, voire identiques ;
- L'évolution du partage de compétences entre l'Etat et la Région sur les thématiques couvertes par le FSE (dont l'apprentissage en premier lieu) ;
- La crise sanitaire qui est venue mettre en exergue certaines dimensions, dont celle de la place du numérique ou de la lutte contre les abandons précoces tant dans les formations initiales (dont au niveau de l'enseignement supérieur) que dans les formations continues.

Dans le cadre des trois enquêtes, les porteurs de projets ont été interrogés sur la nature des enjeux et sur le positionnement des PO les concernant.

Sur les thématiques de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'orientation, les porteurs indiquent tous que les programmes opérationnels les concernant sont bien positionnés sur les enjeux identifiés dans chaque domaine.

Ces enjeux sont présentés ci-après.

Pour la formation professionnelle, c'est bien le fait de permettre aux publics de se qualifier d'une part, et de travailler sur les métiers et secteurs les plus en tension qui sont perçus comme les principaux enjeux pour les actions soutenues par le FSE, suivis par le fait de permettre aux publics les plus éloignés de l'emploi d'accéder à une formation (volume des places ouvertes) et de les aider à lever les freins périphériques.

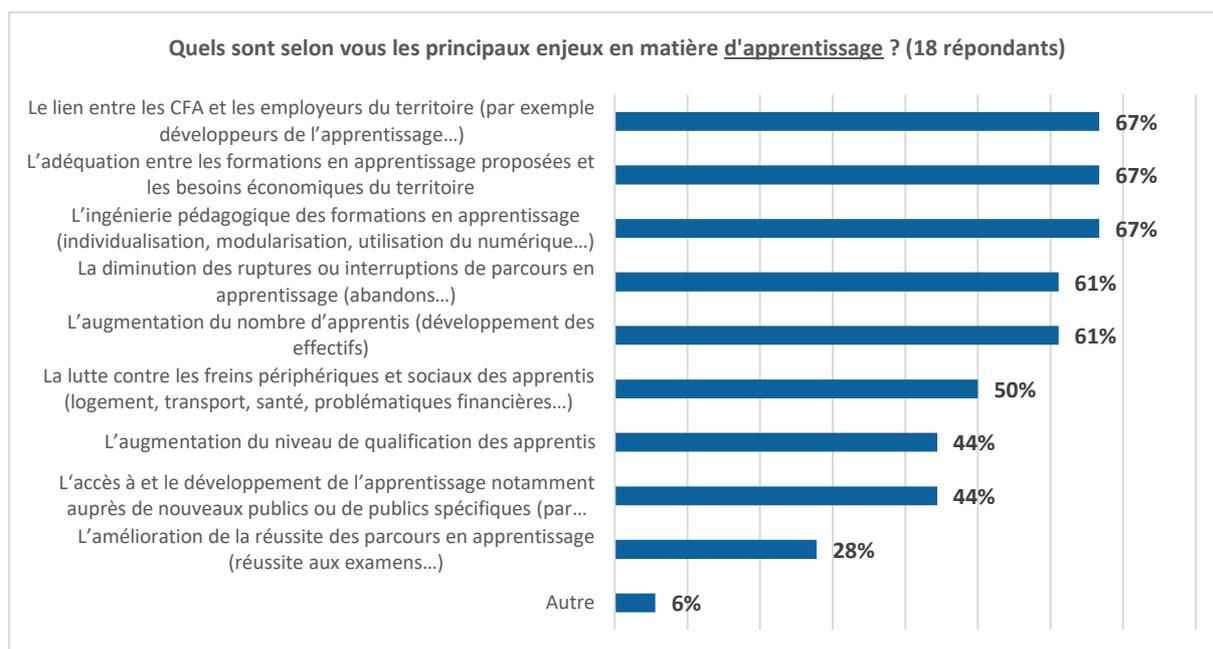
Si les enjeux liés à la définition de l'offre de formation sont considérés comme moins prioritaires, cela ne signifie pas que ce n'est pas un enjeu repéré par les acteurs mais que le process d'analyse des besoins s'effectue en dehors du cadre du Fonds social européen. Les crédits européens viennent bien soutenir les politiques nationales et régionales pour le déploiement de l'offre de formation et, dans certains cas, pour la mise en place de nouvelles offres de formation (dans le domaine numérique par exemple) ou pour l'extension des formations existantes sur des territoires moins bien couverts.

Les organismes de formation présents lors des ateliers ont précisé que le FSE permet d'expérimenter des nouvelles offres de formation et d'accompagner le développement de l'innovation pédagogique.

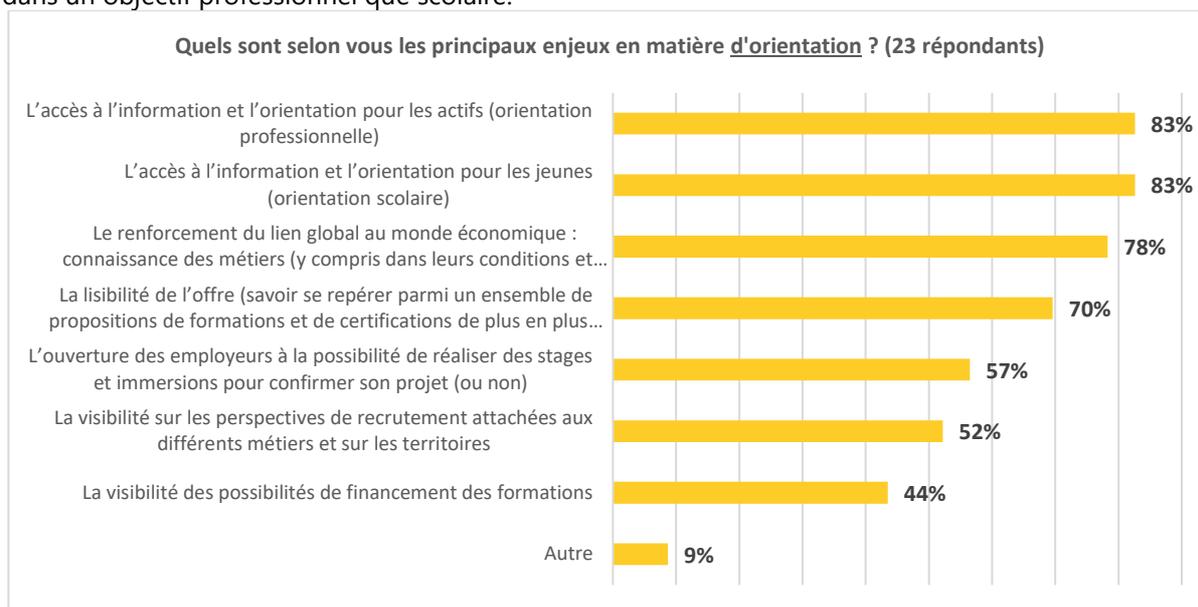


Les enjeux cités appartiennent à des compétences d'institutions différentes, ce qui nécessite des modalités de travail entre la Région et ses partenaires.

Pour l'apprentissage, les enjeux sont au contraire centrés en premier lieu sur la qualité de l'offre puis en second lieu sur l'accessibilité de l'offre au public (développement des effectifs) et sur la lutte contre tout abandon précoce.



Enfin, **pour l'orientation**, les acteurs font ressortir à égalité l'accès à l'information et l'orientation tant dans un objectif professionnel que scolaire.



Les actions soutenues au titre des trois PO FEDER-FSE correspondent ainsi aux enjeux mis en avant par les porteurs de projets mais aussi par les acteurs des programmes (Région et partenaires). Le FSE est vécu comme un outil important sur ces trois thématiques, aux côtés d'autres leviers (politiques régionales, Pacte d'investissement dans les compétences...). Cependant, les acteurs soulignent que certains enjeux sont peu ou pas pris en compte par les PO, ne percevant pas toujours des lignes de partage entre les programmes régionaux et le programme national de façon très claire :

Thématique	Enjeux peu/pas couverts par les PO
Formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'ingénierie de projet et les innovations ○ Le travail sur l'attractivité de certains métiers ○ L'identification ou l'adéquation des besoins des entreprises avec l'offre de formation (par exemple, métiers liés au développement durable) ○ Les projets de GPECT
Apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lutte contre les freins périphériques ○ La réussite aux examens, la progression pédagogique et professionnelle ○ La mobilité des apprentis
Orientation	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'accompagnement global ○ L'innovation dans le champ de l'orientation professionnelle ○ L'accès aux publics collégiens et lycéens

La majorité des porteurs (75%) pointent en outre des évolutions des enjeux sur la période.

→ **Les porteurs considérant que les enjeux n'ont pas du tout évolué dans leurs domaines sont minoritaires.** Toutefois on constate des importantes variations d'une thématique à l'autre (6% pour la formation professionnelle l'indiquent, contre 33% pour l'apprentissage et d'un PO à l'autre (notamment le Poitou-Charentes sur la formation et l'orientation).

Les nouveaux enjeux identifiés par les porteurs ne sont pas forcément les mêmes que ceux cités comme « manquants » dans le périmètre des programmes. Ils sont liés à l'évolution plus globale du contexte dans lequel les programmes sont mis en œuvre (nouvelles législations, crise du Covid-19...) et/ou à l'évolution des pratiques (publics, acteurs...) au niveau national ou local.

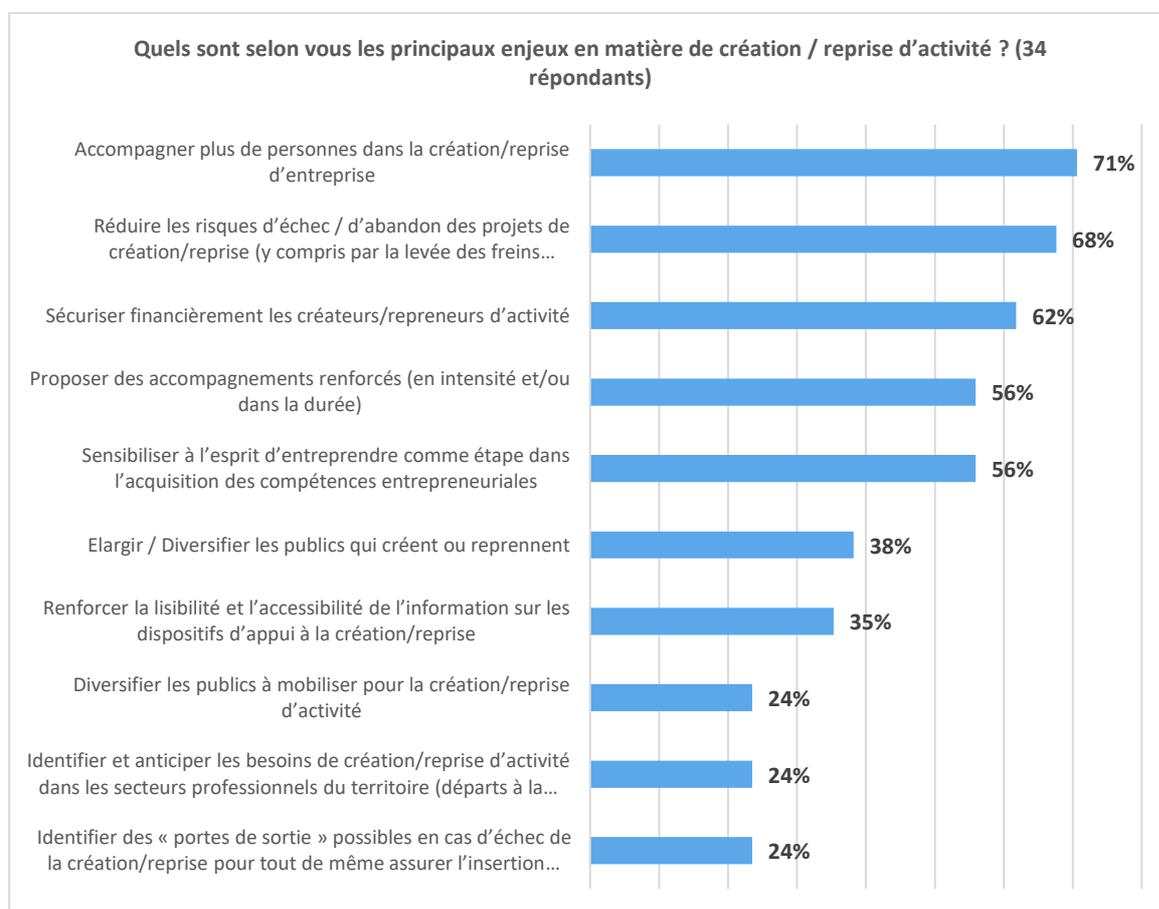
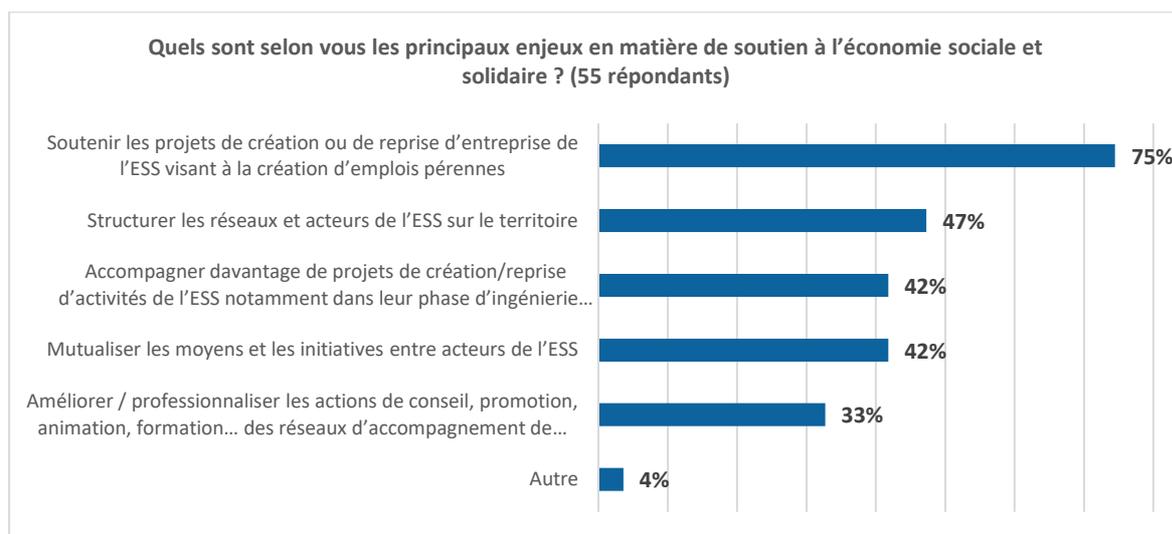
Aussi, certaines évolutions dépassent le seul territoire de Nouvelle-Aquitaine et de sa population : la fracture numérique, la précarisation de certaines populations... et font écho à des changements de société étroitement liés aux thématiques d'emploi, de formation et de compétences.

Ces nouveaux enjeux, apparus durant la période 2014-2020, sont les suivants :

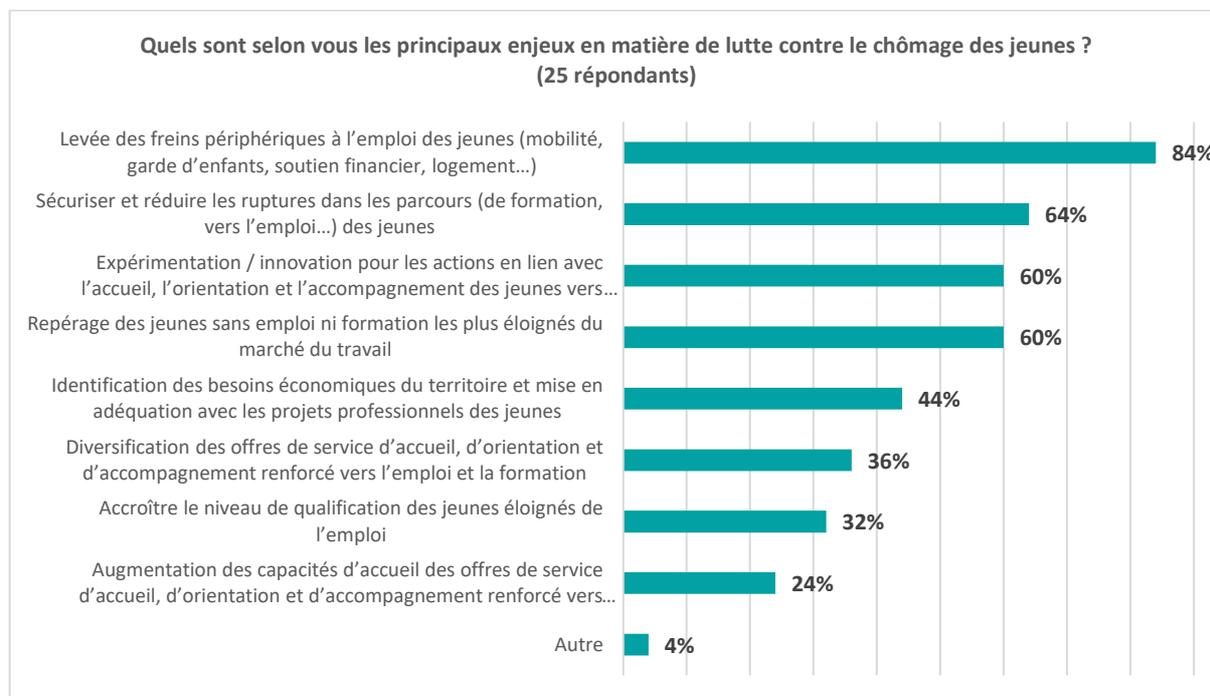
Thématique	Nouveaux enjeux apparus sur la période 2014-2020	
Formation professionnelle	<p>Enjeux globaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La réforme de la formation professionnelle et les autres évolutions nationales : plan 500 000, prise en compte de la formation tout au long de la vie ... ○ Les nouvelles pratiques pédagogiques, la modularisation, les nouvelles compétences à développer (numérique, développement durable, etc.) ○ L'augmentation des reconversions professionnelles notamment post-covid 	<p>Enjeux spécifiques au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La prise en charge de l'environnement social des personnes : logement, transport, santé... ○ La communication entre les différents acteurs ○ L'adaptation de l'offre et la demande : des secteurs / territoires qui peinent à recruter (mobilité...)
Apprentissage	<p>Enjeux globaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les enjeux financiers pour les CFA avec la réforme de l'apprentissage (loi du 5 septembre 2018) et concurrence accrue entre CFA ○ L'augmentation très significative de l'apprentissage, et son extension à tous secteurs et tous diplômes professionnels ○ La préparation des publics candidats à l'apprentissage sur les soft skills 	<p>Enjeux spécifiques au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La réponse à l'insertion professionnelle des jeunes et aux besoins des entreprises sur un territoire, besoin accru d'implication des entreprises
Orientation	<p>Enjeux globaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'impact de la réforme avec l'ouverture de l'apprentissage aux autres organismes de formation ; diversification de l'offre de formation due à l'ouverture à la concurrence ○ Les thématiques : les questionnements, envies, attentes et préoccupations des jeunes étant plus larges que les seules questions liées à l'orientation professionnelle ; une tendance des jeunes à ne pas s'inscrire dans un projet professionnel durable ○ Les approches : approche modulaire ; immersion ; possibilité de pouvoir se former tout au long de la vie ○ La fracture numérique, l'accès aux informations et les nombreuses démarches à faire en ligne 	<p>Enjeux spécifiques au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les publics : intervention primordiale auprès des scolaires et des professeurs principaux ; besoin de professionnalisation des conseillers ; meilleure prise en considération de l'importance du travail d'orientation auprès de tous publics ; moins de jeunes dans les classes actuelles ○ L'adaptation aux mutations économiques et évolution des métiers : nombreuses demandes de reconversions professionnelles ; deuxième carrière des seniors (>45 ans) ; fin de carrière (>55 ans) ; nécessité d'assurer la promotion des métiers en tension ○ Les partenariats : mutualisation des outils ; début d'ouverture de certains partenariats complexes (exemple : éducation nationale)

... Une pertinence moins évidente sur les champs de la création d'activité et de l'ESS d'une part mais aussi sur l'accompagnement des jeunes (IEJ)

Le constat est légèrement plus mitigé pour les thématiques de l'ESS et de la création/reprise d'activité. Cela est notamment dû au fait que la création d'activité est soutenue différemment selon les programmes régionaux et en fonction des dispositifs existants par ailleurs. **Ainsi, une minorité de porteurs de projets (3 à 10%) indique que les PO Aquitaine et Poitou-Charentes ne sont pas vraiment ou pas du tout bien positionnés sur leurs enjeux.**



Ceci est également vrai pour les porteurs de projets de lutte contre le chômage des jeunes, dans une plus grande proportion puisque **24% d'entre eux indiquent que le PO Aquitaine n'est pas vraiment ou pas du tout bien positionné sur les enjeux relatifs à l'IEJ**. Cela peut s'expliquer par les règles d'éligibilité fixées dans les programmes en termes de ciblage géographique, ou de publics, certes prioritaires mais excluant de fait d'autres territoires / publics ayant des besoins. Les enjeux principaux relevés par les porteurs de projets sont les suivants :



Les porteurs interrogés relèvent des manques dans la manière dont les programmes ont été orientés. Ceux-ci ne couvrent pas complètement les enjeux identifiés par les acteurs de terrain, ou ne se sont pas adaptés assez rapidement aux évolutions sur la période, liées au contexte réglementaire ou socio-économique national et régional... mais aussi à la transformation des publics ou des acteurs concernés.

Thématique	Enjeux peu/pas couverts par les PO
Création-reprise	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'accompagnement de la cessation d'activité qui va de pair avec la reprise d'entreprise ; l'anticipation à la transmission des entreprises, période d'accompagnement ou de transfert ○ La sensibilisation et l'expérimentation ○ La création d'entreprise par des publics fragiles (élargir, diversifier les publics qui créent ou reprennent) ○ L'entrepreneuriat en ESS (dans le cadre du PO Poitou-Charentes)
Economie sociale et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Besoin de pérennisation, après la fin du FSE ; Ingénierie financière ○ Renforcer le soutien à la création d'emploi ou au maintien dans l'emploi ○ Manque d'harmonisation des PO à la suite de la fusion des régions ○ Structuration durable des acteurs de l'ESS, fédérer et encourager la coopération

Thématique	Enjeux peu/pas couverts par les PO
Lutte contre le chômage des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ○ La dégradation de la situation globale liée à l'année 2020, à la précarisation des jeunes, aux fractures sociales, territoriales et culturelles en augmentation ○ L'accompagnement global des jeunes ○ L'enjeu d'un côté d'information et d'orientation des jeunes, d'acquisition des compétences de base (mathématiques, français, FLE...), et de l'autre l'augmentation de la déscolarisation. ○ Le lien avec le monde du travail

Comme pour la formation professionnelle, une partie des porteurs (43%) soulignent une évolution des enjeux sur la période. C'est particulièrement le cas en Aquitaine pour les sujets de la création-reprise.

Les nouveaux enjeux identifiés par les porteurs sont les suivants :

Thématique	Nouveaux enjeux apparus sur la période 2014-2020	
Création-reprise	<p>Enjeux globaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les enjeux liés à la crise sanitaire et ses conséquences : contexte économique et précarisation, arrêt d'activité, changements de projet professionnel / reconversions... ○ La montée de thématiques comme le digital, l'environnement, l'innovation sociale ○ La consolidation et la sécurisation des parcours de création ou de reprise d'activité 	<p>Enjeux spécifiques au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La reprise d'activité : dans le secteur agricole, moins de reprise familiale, des reconversions professionnelles nécessitant des accompagnements (et ce, pas uniquement dans le secteur agricole) ○ La diversité / diversification des publics accédant à la création / reprise (par exemple publics sans emploi) avec un enjeu de montée en compétences pour ces nouveaux profils
Economie sociale et solidaire	<p>Enjeux globaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'impact de la crise sanitaire sur les secteurs d'activité avec notamment la digitalisation ○ La pérennisation des emplois créés et consolidations des activités ○ Les enjeux environnementaux, sociétaux, sociaux ○ La coopération à l'international 	<p>Enjeux spécifiques au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'augmentation du nombre de projets dans l'ESS : plus grand maillage territorial, besoins importants sur les phases d'amorçage, nouveaux modèles économiques, essaimage, l'intégration des écosystèmes d'acteurs (collectivités)... ○ La communication pour les structures en milieu rural
Lutte contre le chômage des jeunes	<p>Enjeux globaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La dégradation de la situation globale liée à l'année 2020, à la précarisation des jeunes, aux fractures sociales, territoriales et culturelles en augmentation ○ L'accompagnement global des jeunes ○ La formation dont les opportunités se diversifient, avec un enjeu d'un côté d'information et d'orientation des jeunes, d'acquisition des compétences de base (mathématiques, français, FLE...), et de l'autre l'augmentation de la déscolarisation 	<p>Enjeux spécifiques au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le lien avec le monde du travail : immersions en entreprises, parrainage, orientation vers des métiers en tension/méconnus, adéquation des accompagnements et de la réalité professionnelle, proposer des formations opérationnelles pour un retour rapide à l'emploi

Une mobilisation du FEADER et du FEAMP qui ne semble pas optimale, contrairement au FSE et à l'IEJ, pour répondre aux objectifs de la stratégie EU 2020

Concernant le FEADER et le FEAMP, comme présenté précédemment, les logiques d'intervention des trois programmes de développement rural ainsi que la déclinaison régionale du programme national FEAMP n'ont pas été élaborées pour contribuer directement aux enjeux de la formation et de la qualification des acteurs. En effet, les mesures formation qui auraient pu être ouvertes ne l'ont pas été, considérant que la formation des acteurs pouvait être prise en charge par d'autres co-financements, et notamment par le FSE. A ce titre, la contribution du FEADER et du FEAMP à l'évolution du niveau de qualification est faible.

Pour autant, **ces fonds ont été mobilisés pour financer des actions de diffusion de la connaissance soit au travers d'opérations de démonstration, d'information et de mise en réseau des acteurs.**

En effet, les trois PDR ont permis la mise en place d'actions de démonstration et de diffusion des connaissances. Ce sont **137 projets** qui ont été financés au 31/12/2020 pour **plus de 7,2M d'euros de FEADER**. Les investigations réalisées permettent d'indiquer que ce dispositif contribue fortement à la diffusion de connaissance et à la montée en compétences des agriculteurs. Les services instructeurs ont fait savoir que la transition du secteur agricole ne fera pas sans montée en compétences des professionnels, ni soutien à mise en place d'expérimentation et diffusion de ces dernières. En cela, le dispositif semble tout à fait adapté.

Les projets ont été, après la fusion des Régions, orientés pour décliner les objectifs de la feuille de route Néo Terra⁶ de manière à accompagner la diffusion d'information auprès des agriculteurs et leur permettre d'appréhender les enjeux et solutions de réponse aux transitions, notamment climatiques. On peut citer les projets portés par la Chambre Régionale d'Agriculture qui, au titre de l'appel à projets BIO « information/promotion », déploie des interventions auprès d'agriculteurs pour améliorer le partage et l'évolution des connaissances du monde agricole sur le BIO *via* des participations à des salons (Tech N'BIO), l'organisation de démonstration sur site, la diffusion de bulletins techniques, des guides pour produire en BIO...

Nous pouvons également citer le CIIRPO – Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine. Ses actions de recherche et de démonstration s'appuient sur un réseau constitué de sites expérimentaux et d'ateliers ovins des exploitations de lycées agricoles. Le CIIRPO propose un ensemble d'actions : rédaction et diffusion de fiches techniques, création et diffusion de vidéo, Facebook live... et des possibilités d'accueil sur la ferme expérimentale du Mourier. Les essais conduits sur ce site offrent un regard sur les performances techniques et économiques, d'impact environnemental et de bien-être animal mais aussi sur les conséquences en termes de travail.

Sur le FEAMP, la mesure 50.1 « Promotion du capital humain et de la mise en réseau en aquaculture » contribue à l'évolution des compétences du secteur de façon modeste et uniquement sur le secteur de l'aquaculture. En effet, au 31/12/2020, **près de 730 000 euros de FEAMP** ont été programmés sur cette mesure pour un nombre très limité de projets. Ces derniers, portés notamment par le Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole, aboutissent à la rédaction de guides techniques, au lancement d'alertes lors de situations sanitaires particulières... et permettent de diffuser de la connaissance aux professionnels et d'accompagner la montée en compétences.

Enfin, le FEADER et le FEAMP contribuent de façon transversale au renforcement de l'emploi dans les secteurs agricoles, piscicoles et aquacoles notamment *via* le soutien aux projets d'investissement, de modernisation, d'installation... Leur action est plus indirecte que celle du FSE mais vise également à contribuer à l'atteinte des objectifs de la stratégie UE 2020 en matière d'emploi.

⁶ En juillet 2019, les élus de Nouvelle-Aquitaine ont adopté Néo Terra, la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique. A travers 11 ambitions, la région décline des engagements chiffrés et des actions concrètes dans le but d'accompagner l'effort de transition en termes énergétique, écologique et agricole à l'horizon 2030. Pour en savoir plus : <https://www.neo-terra.fr>

3.2 Registre de la cohérence

Q2. Comment les opérations financées dans les différents programmes s'intègrent-elles à la stratégie régionale post-fusion ?

Une cohérence globale mais le maintien d'un découpage territorial forçant des approches parfois « artificielles »

Les programmes FEDER-FSE ont été pensés en pleine cohérence avec les stratégies régionales de l'avant-fusion. Le Fonds social européen étant mobilisé en co-financement de financements publics et privés, au premier rang desquels les financements régionaux, les programmes étaient pleinement cohérents avec leur environnement.

La fusion des trois anciennes régions est venue bouleverser cet ancrage. Une période d'adaptation a été observée avant que les nouvelles stratégies régionales (formation professionnelle, création d'activité, économie sociale et solidaire...) post-fusion soient votées.

Le fait d'avoir de nouvelles stratégies à l'échelle de la nouvelle région à partir de 2017-2018 a nécessairement forcé l'adaptation des types d'actions soutenues par les fonds européens dans les trois anciens territoires, en cohérence avec les nouvelles stratégies adoptées par le nouvel exécutif. Comme cela a été présenté précédemment, les trois programmes avaient tous initialement fortement visé le soutien à la formation professionnelle, ce qui est cohérent aussi avec la stratégie régionale post-fusion qui continue de mettre un accent important sur la formation des demandeurs d'emploi. La fusion a aussi poussé à engager certaines modifications des logiques d'intervention des programmes. On pense notamment à l'intégration du soutien à l'apprentissage par le PO Limousin ou à l'élargissement du PO Poitou-Charentes à la thématique de l'économie sociale et solidaire.

Toutefois, le maintien des trois programmes à l'échelle des anciens territoires, d'une part, et de pratiques différentes (marchés versus subventions par exemple) d'autre part, ont rendu cette cohérence plus ténue et multiforme. En effet, ce n'est pas tant que chaque programme n'est pas cohérent avec ces nouvelles stratégies que le fait que chaque projet fait l'objet de type de financements différents selon qu'il se situe sur tel ou tel territoire infrarégional. Aussi, le découpage territorial est apparu parfois très « artificiel » et les acteurs de terrain comme les services régionaux ont dû s'adapter dans les dossiers cofinancés par les fonds européens. Cela s'est renforcé en fin de période où des nouveaux besoins ont été identifiés (exemple sur des nouvelles formations à mettre en œuvre) et la région aurait souhaité pouvoir directement avoir des projets à l'échelon régional.

Une articulation avec certains dispositifs qui nécessite un travail d'ingénierie important

Comme nous l'avons déjà souligné, la période 2014-2020 a fait face à de nombreuses évolutions. Les programmes européens se sont donc adaptés tant aux nouveaux enjeux repérés qu'aux nouveaux cadres de mise en œuvre. Cela a nécessité un travail d'ingénierie tant sur les marchés régionaux que sur les appels à projets.

A titre illustratif, si le pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) a été un levier fort pour la formation professionnelle en Nouvelle-Aquitaine, il a pu limiter en partie la mobilisation du FSE. En revanche, le FSE a continué de jouer un rôle important (*via* des appels à projets) sur certains domaines prioritaires vis-à-vis de la transformation des organismes de formation ou vis-à-vis des publics. Le lien entre direction opérationnelle et direction du FSE a été majeur pour maintenir une bonne articulation entre les programmes européens et les actions régionales.

Q3. Dans quelle mesure les taux de cofinancement européens fixés à ces dispositifs ont été suffisamment incitatifs pour atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ?

Parmi les porteurs de projets des fonds européens interrogés, aucun n'a souligné une non-incitativité des taux de cofinancements européens pour la période 2014-2020. La plupart des opérateurs sont en effet des porteurs habitués à la mobilisation des fonds européens et en particulier du Fonds social européen. Les cofinancements qu'ils mobilisent sont eux aussi « traditionnels » : crédits des collectivités (dont crédits régionaux), financements de l'Etat et financements sur fonds propres.

Les nouveaux opérateurs – comme les universités par exemple sur le programme régional Aquitaine – ont trouvé dans le FSE un levier pour des projets qu'ils avaient du mal à faire financer par ailleurs. Si le taux de cofinancement a été suffisamment incitatif, c'est plutôt le financement de la suite du projet et de son essaimage qui est problématique.

Et l'impossibilité de mobiliser le Fonds social européen en contrepartie d'outils bancaires a été pointée comme un frein mais pas le taux de cofinancement.

Il est toutefois à noter que le déploiement du Plan d'investissement dans les Compétences (PIC) et de sa déclinaison régionale (PRIC) sur une partie de la période 2014-2020 a pu être vécue par les opérateurs comme un élément concurrent et désincitatif du FSE, compte tenu d'une souplesse plus large dans la mobilisation des financements du PIC / PRIC.

3.3 Efficacité et impacts

Q4. Dans quelle mesure, la politique « Compétences, qualifications, emplois » a obtenu les résultats escomptés par les programmes ?

Q5. Dans quelle mesure, les interventions des FESI ont-elles contribué à apporter une plus-value à la politique évaluée ?

Q9. Dans quelle mesure, les interventions des PO FEDER-FSE ont-elles contribué à :

- Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi et des personnes les plus éloignées de l'emploi, notamment les jeunes, les femmes, les seniors, les personnes en situation de handicap... ?
- Favoriser l'accès à l'apprentissage sous toutes ses formes ?
- Améliorer l'accès à l'emploi durable ?
- Contribuer à la réduction du taux de chômage des jeunes ?

Q10. Dans quelle mesure les PDR et PO ont-ils contribué à la réalisation des objectifs de la stratégie 2020 (taux d'emploi des 20-64 ans, décrochage scolaire, diplômés du supérieur) ?

Q11. Dans quelle mesure les programmes ont-ils contribué à augmenter le nombre de créateurs-repreneurs d'entreprise pour des publics les plus éloignés des dispositifs classiques ? Les programmes ont-ils contribué à améliorer l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ?

Des impacts du FSE et de l'IEJ en matière de qualification et d'accès à l'emploi variables selon les opérations du fait même de l'objectif initial de celles-ci

De manière cohérente avec la stratégie et les objectifs recherchés des PO, et la place importante de la formation professionnelle, **ce sont majoritairement des chômeurs (y compris CDL) qui ont bénéficié des actions co-financées par les fonds européens, près de 87% du total des participants au 31/12/2020.**



En matière de résultat, à partir des données mises à notre disposition et au regard des possibilités d'exploitation, les analyses font ressortir que près de :

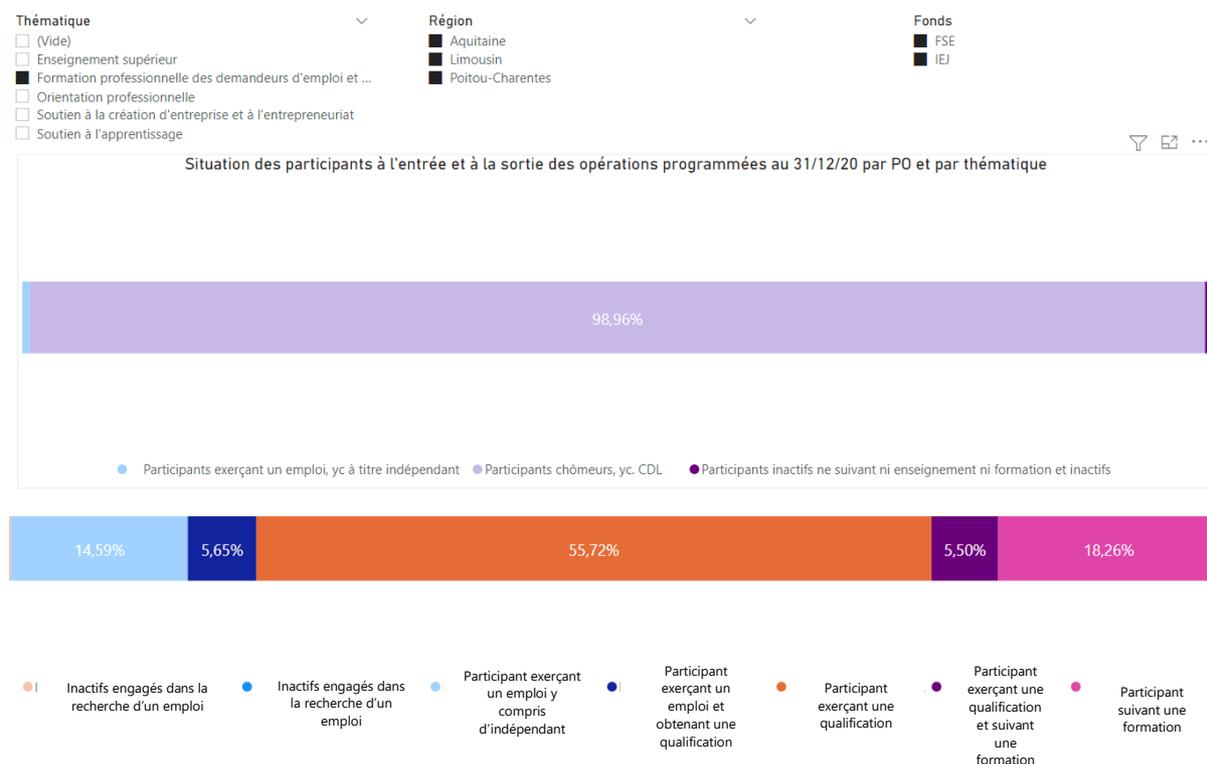
- **42% des participants obtiennent une qualification** après leur participation aux opérations financées par les fonds FSE et IEJ, **ce taux monte à près de 47%** si on inclut les participants en emploi ayant obtenu une qualification.
- **14,5% suivent une formation** après leur participation aux opérations financées par le FSE
- **4% obtiennent une qualification et poursuivent une formation** après leur participation aux opérations financées par le FSE et IEJ

Ces éléments mettent bien en exergue, sur le périmètre de participants considérés, les effets intéressants en matière d'accroissement du niveau de qualification et d'évolution des niveaux de compétences.



Si on s'intéresse plus spécifiquement aux opérations de formation professionnelle, on constate bien l'effet levier sur l'accroissement du niveau de qualification et d'évolution des niveaux de compétences :

- **Près de 56% des participants obtiennent une qualification** après leur participation aux opérations financées par les fonds FSE et IEJ
- **Plus de 18% suivent une formation** après leur participation aux opérations financées par le FSE
- **5.5% obtiennent une qualification et poursuivent une formation** après leur participation aux opérations financées par le FSE et IEJ



Concernant l'effet en matière d'emploi, les analyses réalisées, toutes typologies d'opérations confondues, mettent en évidence que **plus de 36% des participants sont en emploi (y compris à titre indépendant) à la sortie des opérations co-financées par le FSE et l'IEJ.**

Si on analyse plus particulièrement **les opérations de formation professionnelle, 20% des participants de ce type d'accompagnement sont en emploi à la sortie.**

Ce sont bien évidemment **les opérations de soutien à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat qui présentent les meilleurs résultats en matière de retour à l'emploi puisque près de 85% des participants sont en emploi (y compris à titre indépendant) à la sortie des opérations co-financées par le FSE et l'IEJ.**

Ces différents éléments mettent bien en exergue l'effet sur le retour à l'emploi de la mobilisation des financements européens en Nouvelle Aquitaine.

Les représentants des organismes de formation présents dans les ateliers ont souligné un effet sur l'emploi qui varie d'une opération à une autre, en lien notamment avec l'objet même de la formation (certaines formations sont plutôt un tremplin ou un passage dans le parcours de formation des personnes).

Des résultats et effets des projets visibles sur les publics et les structures, en cohérence avec les changements attendus dans les programmes

→ **De manière générale les porteurs, interrogés dans le cadre des enquêtes, indiquent avoir bien atteint les objectifs fixés dans leurs projets : soit totalement (pour plus de la moitié des porteurs de la formation professionnelle, création-reprise, ESS et IEJ) soit en partie, pour la totalité ou une partie de leurs projets.**

Lorsque les objectifs ne sont pas totalement atteints, les répondants invoquent les raisons suivantes :

- La crise sanitaire
- Les freins administratifs : difficultés de traçabilité, justificatifs, contrôles, délais de paiement, blocages informatiques, manque de visibilité sur les acteurs impliqués... (Cf. point 3.5)
- Des difficultés à pérenniser le projet, ou à satisfaire la demande des publics (besoins financiers accrus, difficultés de suivi, difficultés à quantifier la demande...)
- Des ruptures de parcours (départ vers d'autres alternatives plus intéressantes, situations sociales difficiles...)

Les porteurs ont également été interrogés sur les effets qu'ils observaient, à la fois sur les publics touchés et sur les structures, grâce à l'intervention du FSE.

En ce qui concerne les publics :

- Les effets les plus marqués sont l'augmentation de « l'accès à... » aux offres de services proposées par les acteurs (formation, orientation, apprentissage, création-reprise, etc.) ainsi que l'amélioration de leur employabilité et de leur insertion professionnelle, que ce soit dans le domaine visé par la formation ou non.
- La meilleure adéquation entre les compétences des publics et les besoins des employeurs revient également comme un effet marquant, pour les thématiques de formation, apprentissage et orientation.
- Par ailleurs, si la diversification des publics semble très importante pour certains domaines (apprentissage, orientation, ESS) elle est moins marquée pour d'autres.
- Enfin, il est intéressant de noter que l'augmentation du niveau de qualification des personnes ainsi que la diminution des ruptures de parcours ne sont pas des effets majoritairement cités et ce, pour toutes les thématiques.

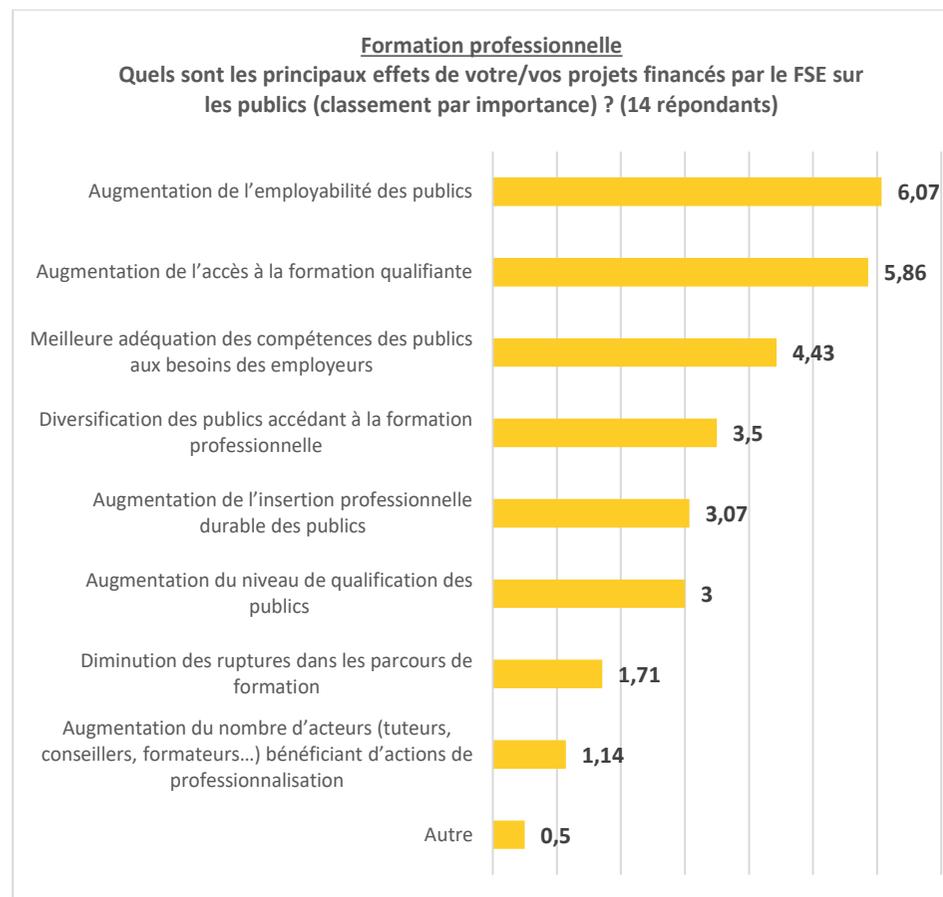
Les effets pour les publics semblent donc positionnés principalement autour de l'emploi et de leur insertion.

En ce qui concerne les structures :

- De manière transversale, on observe que **le développement de nouveaux partenariats, le développement d'une nouvelle offre de service ou de nouveaux outils de travail**, et enfin **la professionnalisation des équipes ou des structures**, sont les trois effets les plus observés sur les structures bénéficiant des projets FSE.
- En revanche, l'amélioration de l'adéquation entre l'offre de service et les besoins des publics ou des territoires, est unanimement citée comme un effet peu important pour les porteurs.
- Globalement, les effets sur les entités diffèrent d'une structure à l'autre, en lien avec la thématique soutenue.

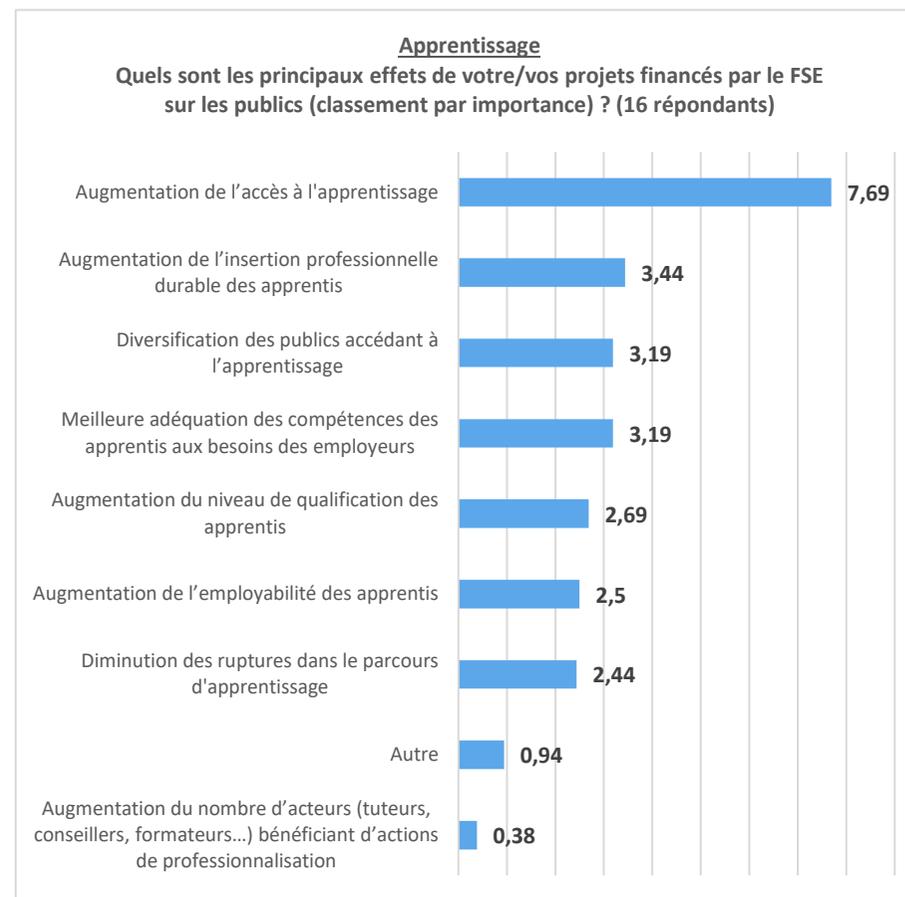
Tous ces éléments sont repris dans la série de graphiques suivante et ont été confirmés pendant les ateliers avec les représentants de certains organismes de formation.

Les effets sur les publics (réponses issues de l'enquête porteurs)



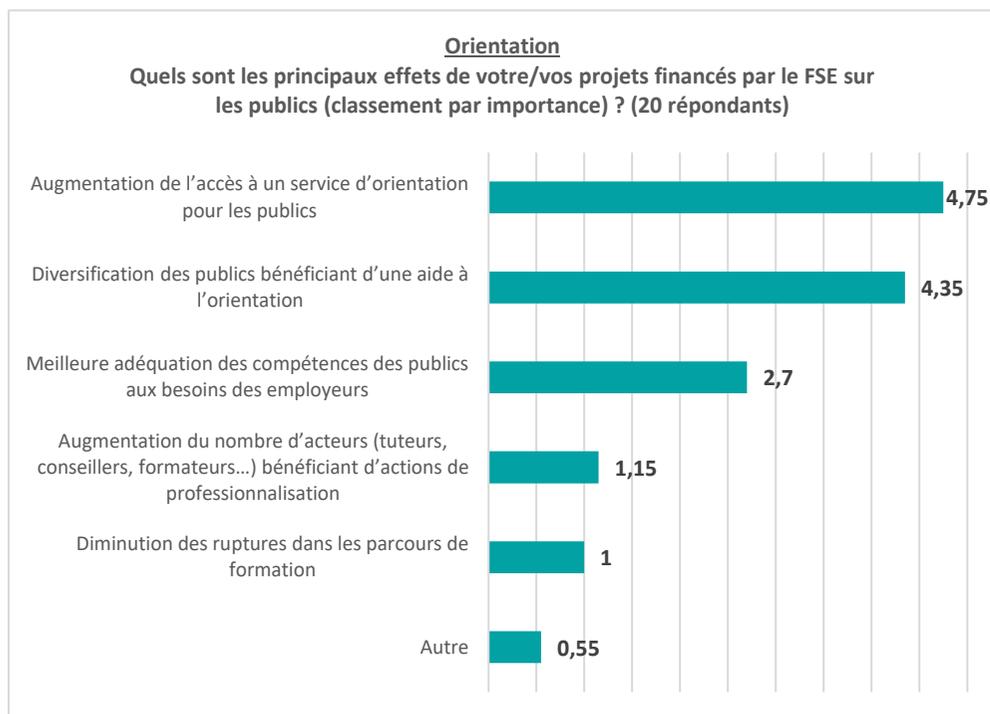
Réponse « autre » : Modernisation de la représentation du métier et des modalités de formation

L'effet de diminution des ruptures dans les parcours de formation est ressorti de manière plus significative pour le PO Limousin. Sinon, les autres propositions sont présentées de manière équivalente d'un programme à l'autre.



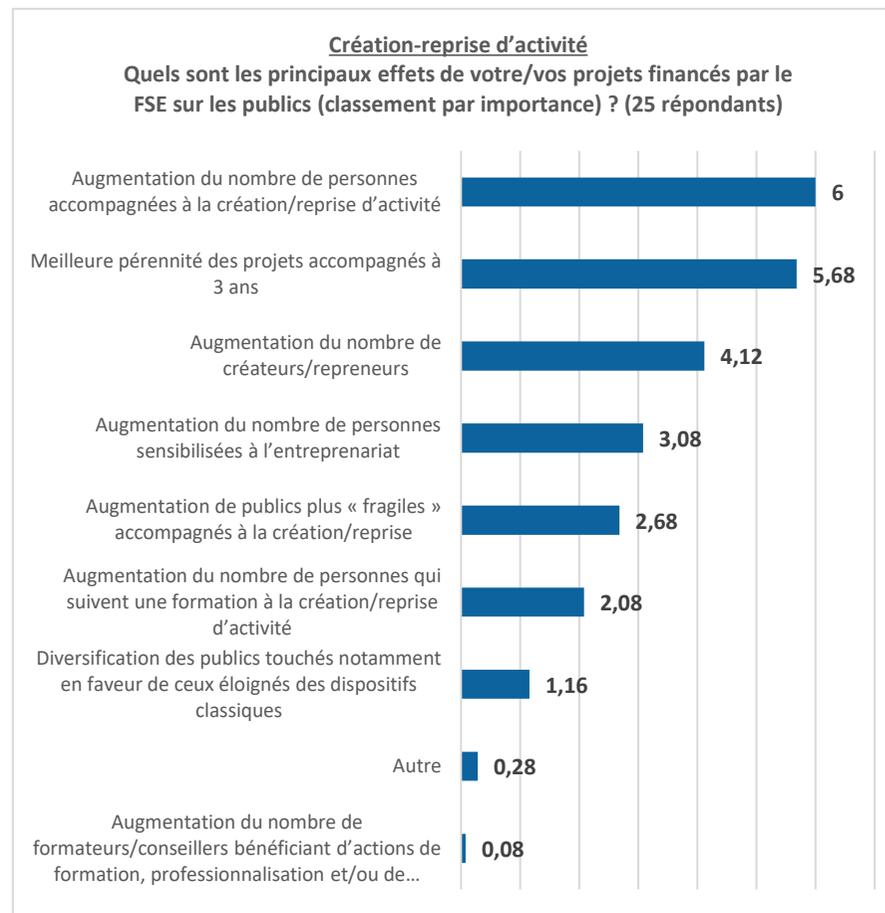
Réponses « autre » : amélioration de la qualité des prestations du CFA (projet d'établissement)

La diminution des ruptures dans le parcours d'apprentissage est un effet significativement moins important pour les porteurs du PO Poitou-Charentes.

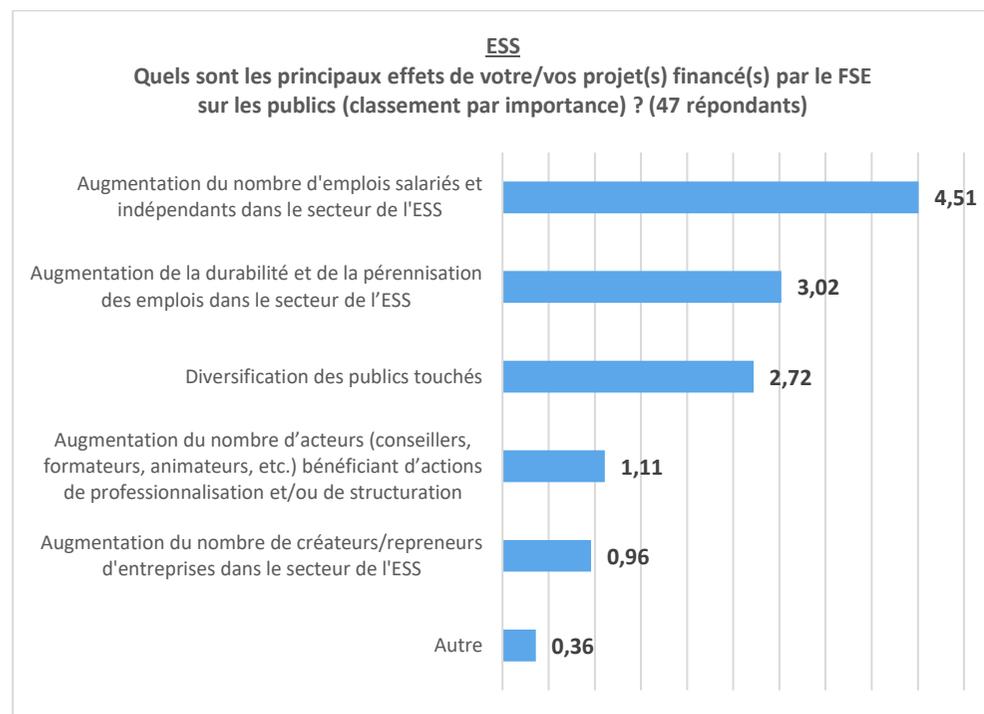


*Réponses « autre » (3) : Une meilleure et plus grande connaissance des perspectives de parcours ;
Levée des freins d'accès à l'emploi de femmes éloignées de l'emploi*

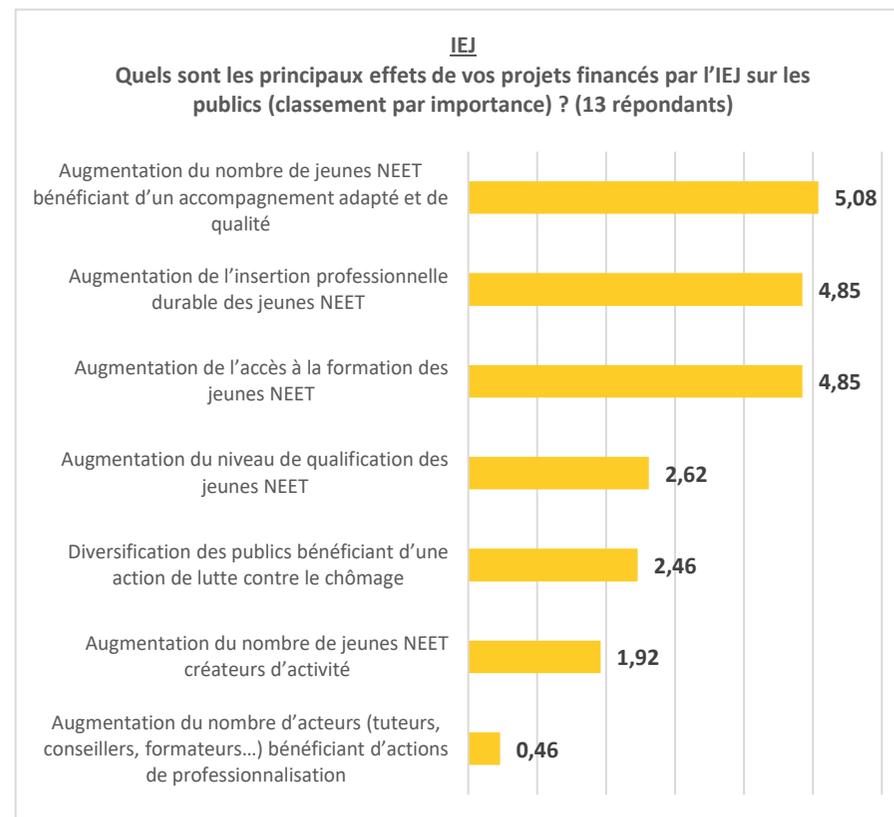
L'augmentation du nombre d'acteurs bénéficiant d'actions de professionnalisation est plus significativement citée comme effet important par les porteurs du PO Aquitaine.



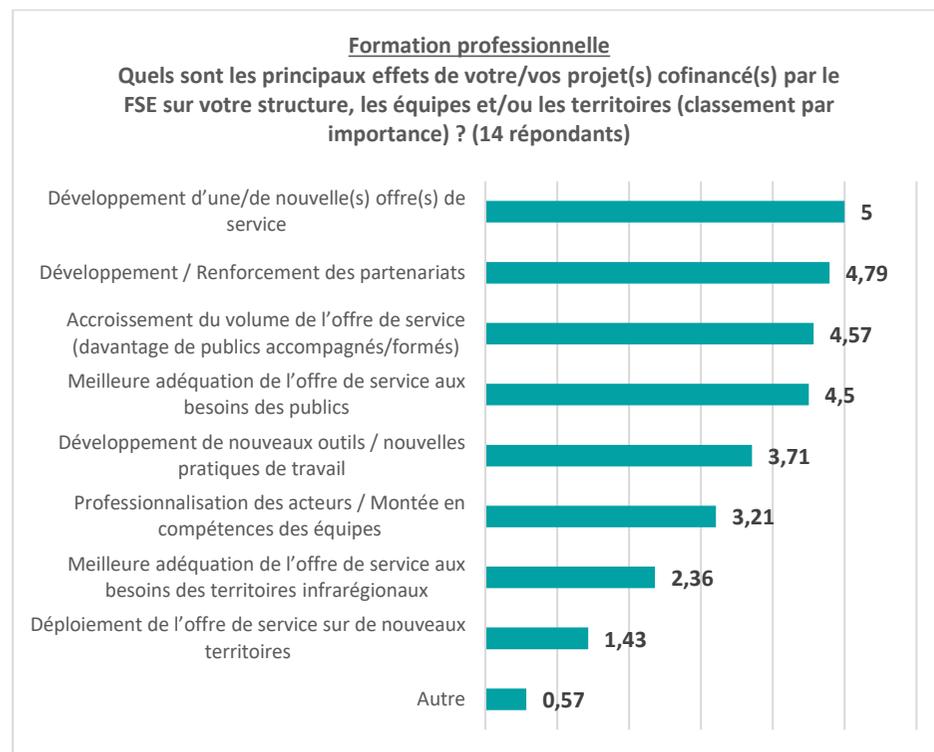
Réponses « autre » : Création de poste et création de projets d'utilité sociale avec des modèles économiques hybrides



Réponses « autre » (3) : Interconnaissance, coopération, synergies sur les territoires ; Implication dans le développement durable

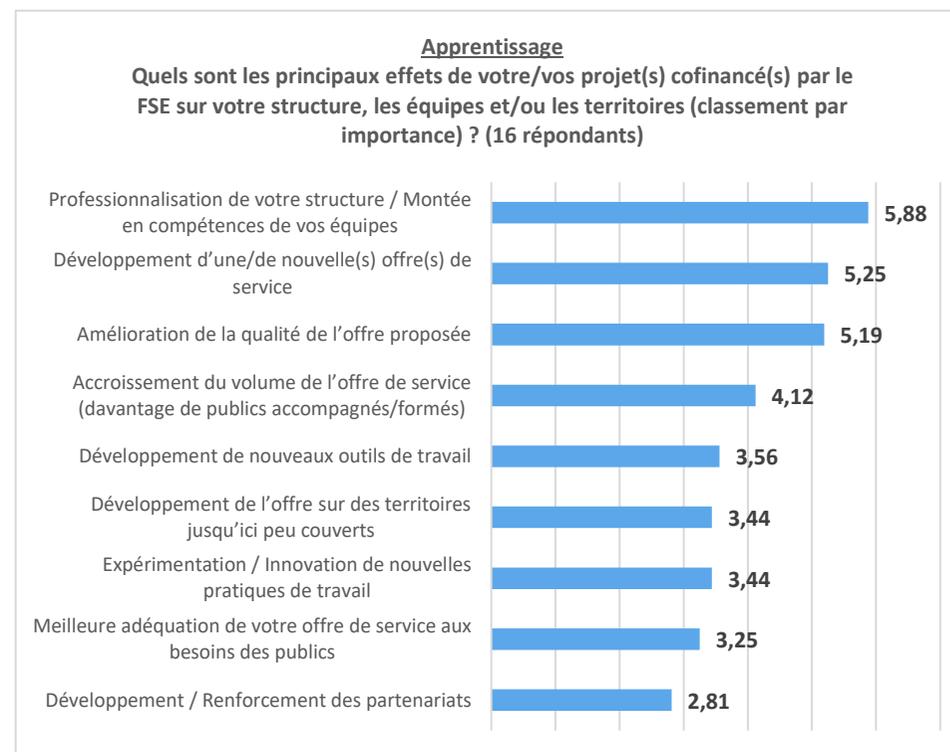


Les effets sur les structures

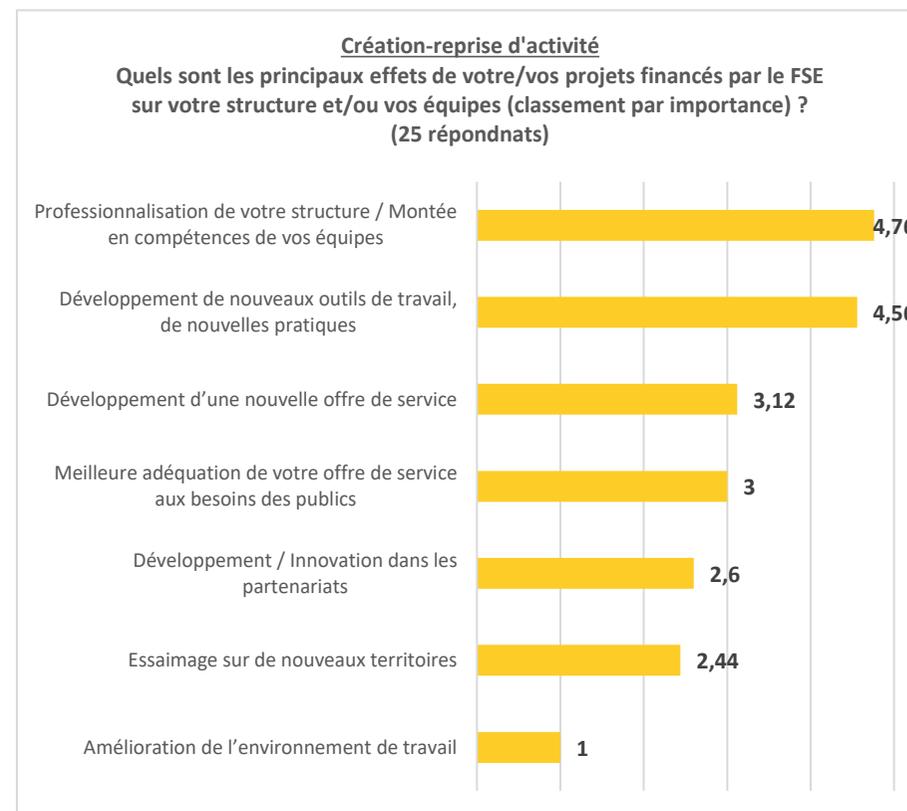


Réponses « autre » : Meilleure adéquation de la formation aux besoins des employeurs

La meilleure adéquation de l'offre de service aux besoins des territoires infrarégionaux est citée plus significativement par les porteurs du Limousin. Les autres effets n'appellent pas de différence notable entre PO.

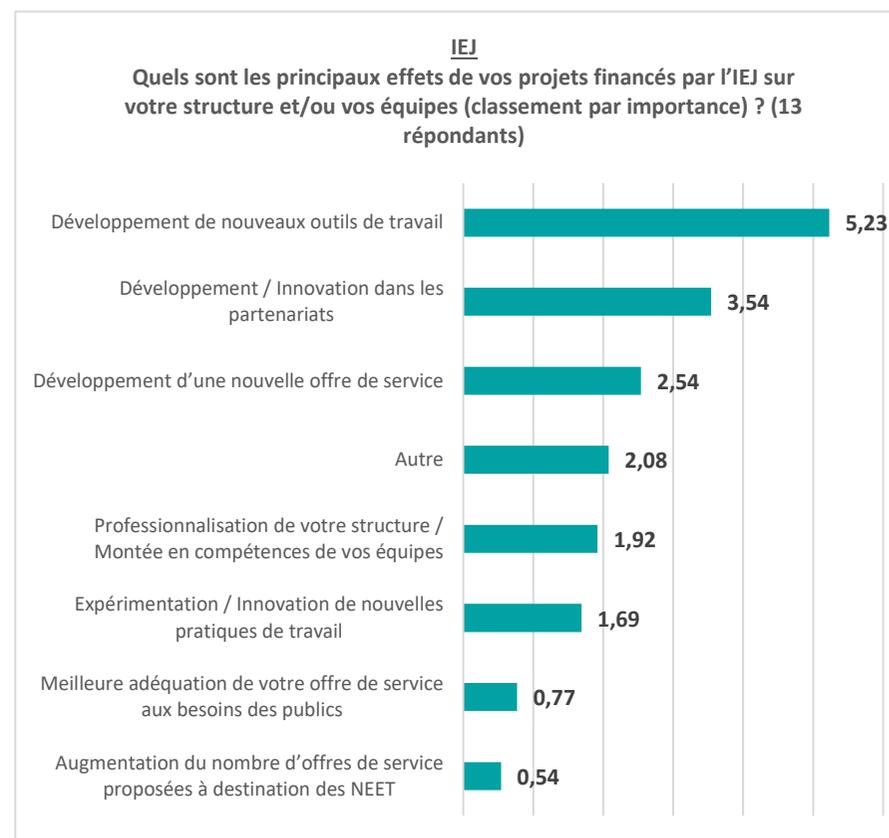


L'expérimentation / l'innovation est un effet significativement plus important selon les porteurs aquitains.





Réponse « autre » : Création d'emploi



Réponses « autre » (3) : augmentation des ressources et donc de l'activité (impact sur les NEET) ; fort investissement, chronophage et anxiogène ; augmentation de l'offre de formation

Un zoom sur le soutien du FSE à l'enseignement supérieur

Le programme opérationnel Nouvelle-Aquitaine porte une attention particulière à l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur. Les changements attendus par le PO sont les suivants :

1. Améliorer l'orientation et l'accueil des étudiants
2. Diminuer le nombre de ruptures de parcours (décrochage universitaire)

Un nombre limité de projets a été soutenu sur cette thématique, en lien avec un ensemble restreint de structures porteuses :

Porteurs de projet	Projets
Université de Bordeaux	Expérience d'un dispositif de médiation pour des Lycéens/étudiants atteints d'altérités singulières (EMELCARA 1 et 2)
	PARI : actions de lutte contre le décrochage scolaire et universitaire et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle
	START'U > Droit devant ! (SoluTions et Accompagnement pour la Réussite de Tous à l'Université)
C2RT Enseignement supérieur	Assurer la continuité des parcours de formation grâce aux métiers du numérique
Association « Soyons le changement »	CitiZschool
Ecole supérieure des technologies industrielles avancées - ESTIA	CHAIRE DÉFI - Nouveaux outils pédagogiques pour l'orientation, la formation et l'insertion des jeunes
Université Bordeaux Montaigne	Soutien et Accueil des Réfugiés et demandeurs d'Asile vers l'enseignement supérieur (SARA)

Le FSE a permis de soutenir des projets **qui n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien du financement européen**. Les projets co-financés représentent tous des initiatives ayant émergé grâce au FSE, ou pour lesquelles le FSE est un vrai facteur de valorisation et de mobilisation (dans le cadre de projets préexistants). Les porteurs mobilisent tous **une équipe dédiée au projet**, à la fois dans sa réalisation et pour les aspects de suivi. Ils sont nombreux à dire que **le FSE a été un moteur dans la conduite des actions**, et qu'il a représenté **un tremplin pour permettre aux projets de prendre de l'ampleur ou de s'attaquer à des thématiques spécifiques** pour lesquelles les autres ressources disponibles étaient limitées.

Pour ces projets, le lien avec les directions métiers de la Région (direction de l'enseignement supérieur, direction de l'apprentissage) a été très facilitant pour construire et faire émerger les projets. En revanche, cela a pu éloigner les porteurs des considérations liées au programme opérationnel et aux contraintes du FSE.

Si les projets co-financés sont **d'une très grande variété** (intégration des réfugiés, lutte contre l'abandon précoce dans les filières techniques, lutte contre l'abandon précoce pour les jeunes malades dans l'enseignement supérieur, mise en réseau des centres d'apprentissage de l'enseignement supérieur...) et **touchent à des problématiques identifiées par les acteurs de terrain**, les porteurs regrettent que leur déploiement soit uniquement conditionné au financement européen. En effet, pour partie d'entre eux, **la durée de vie des projets reste limitée à la durée de financement donnée par le FSE**. Un manque d'essaimage ou de reprise des projets par d'autres acteurs / par le biais d'autres financements restreint la prise d'ampleur de ces initiatives pourtant considérées comme très pertinentes le temps de leur mise en œuvre.

3.4 Impact de l'IEJ

Q6. Quelle est la valeur ajoutée de l'IEJ ?

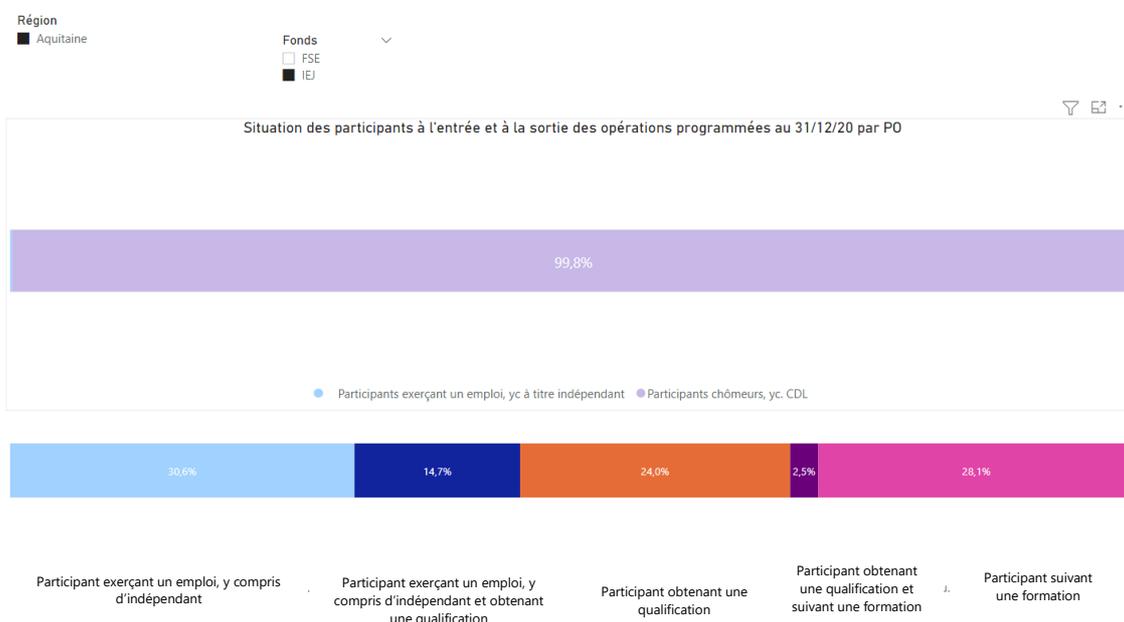
L'ancienne Région Aquitaine est la seule des trois Régions composant aujourd'hui la Nouvelle-Aquitaine ayant bénéficié de l'IEJ (6,2 % de l'enveloppe nationale). Celui-ci a été mobilisé entièrement pour soutenir la formation professionnelle des jeunes.

Au 31/12/2020, ce sont **plus de 300 opérations** qui ont été programmées pour **plus de 8 700 participants accompagnés**. Bien que l'évolution de la réglementation ait permis de mobiliser l'IEJ pour accompagner des jeunes jusqu'à 30 ans, **plus de 92% des participants ont moins de 25 ans**.

Près de 60% des participants IEJ ont des niveaux de formation 1 ou 2 et seulement 5,5% ont des niveaux de formation 5 à 8, démontrant ainsi du **ciblage pertinent de l'IEJ pour accompagner les jeunes ayant le plus besoin de formation et de qualification**. Pour près de 75% d'entre eux, ils sont issus de zones rurales ce qui nous semble être également illustratif du **bon ciblage du dispositif**, partant du principe que les jeunes en milieu rural ont moins facilement accès à la formation professionnelle.

Les analyses des situations « entrée versus sortie » mettent en évidence des résultats et une valeur ajoutée importante de l'IEJ. En effet, comme l'illustre le graphique ci-dessous :

- 44% des participants sont en emploi (y compris indépendant) à la sortie des opérations co-financées par l'IEJ
- 28% des participants continuent un parcours de formation
- 25% des participants ont obtenu une qualification
- 2.5% des participants obtiennent une qualification et poursuivent leur parcours de formation



En outre, l'IEJ a permis de mettre en place une offre à destination des jeunes qui n'était pas en place en Aquitaine avant : les écoles de la 2^{ème} chance (Cf. *évaluation d'impact de l'IEJ - monographie Aquitaine réalisée en 2018*⁷).

⁷ « L'IEJ a été une opportunité pour financer des projets déjà en gestation et relevant des orientations de la politique régionale, mais ne pouvant être financés par ailleurs. La Région a contribué à faire émerger ces projets par un appel à projets pluriannuel sur l'apprentissage, mais aussi par des financements hors appel à projets, comme ce fut le cas le financement de l'école de la 2^{ème} chance (E2C) [...] par exemple. »

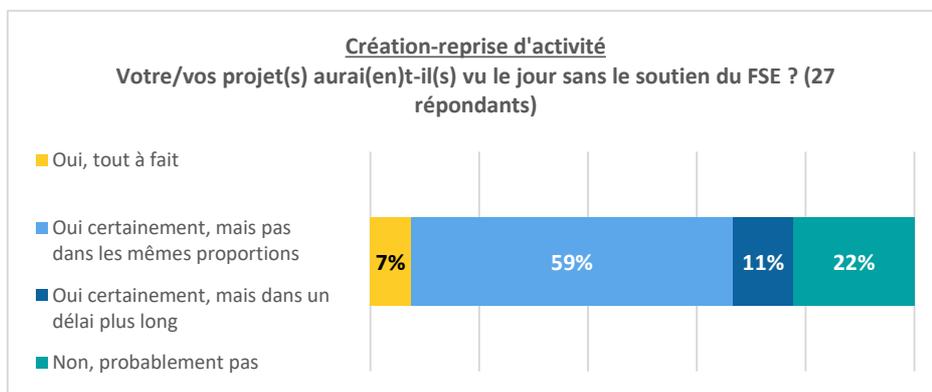
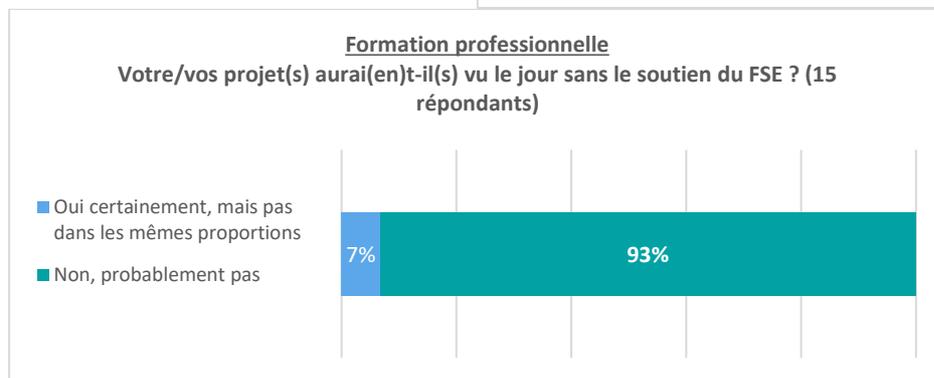
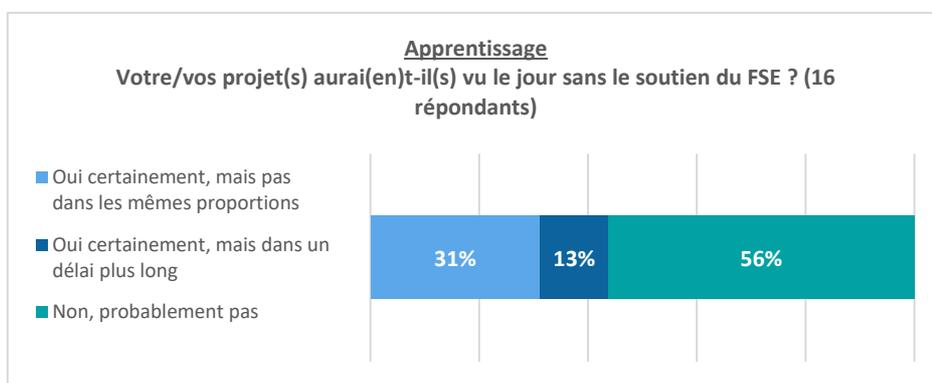
3.5 Registre de l'efficience

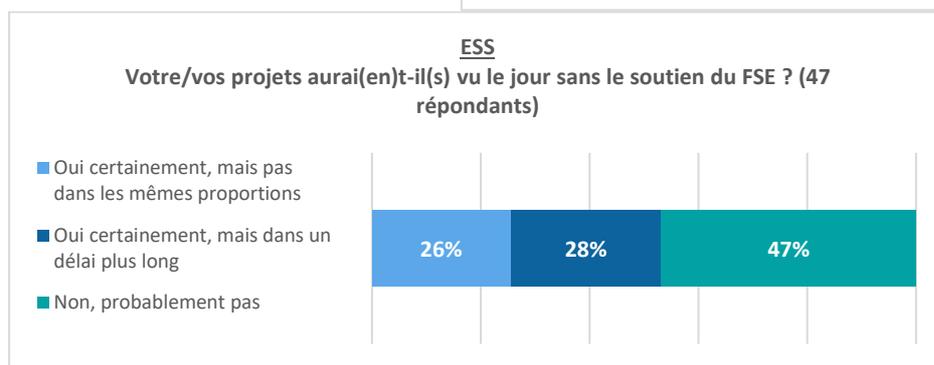
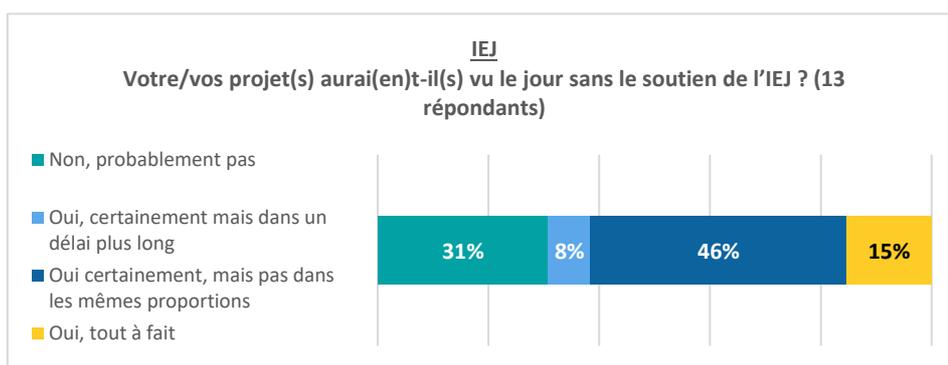
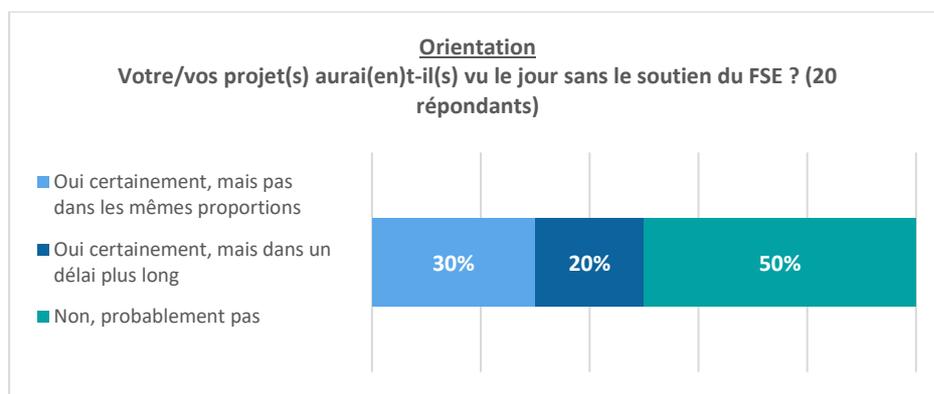
Q7. Dans quelle mesure les résultats ont-ils été favorisés ou éventuellement contraints par les moyens mis en œuvre (moyens humains, financiers, organisationnels) ?

Q8. Dans quelle mesure les modalités de financement des opérations (marché en maîtrise d'ouvrage régionale / subvention) ont favorisé ou contraint les résultats ?

Un effet levier financier très important du FSE mais des freins constatés, principalement d'ordre administratif

Pour la grande majorité des porteurs, le FSE s'est révélé déterminant pour soit permettre aux projets de voir le jour, soit leur permettre de prendre de plus grandes proportions ou d'être déployés dans de meilleurs délais. Seule une petite proportion de projets (7% pour la création-reprise, et 15% pour l'IEJ) aurait vu le jour de la même manière sans le financement FSE.





Une part importante des répondants – de 32% des porteurs pour la création-reprise à 63% pour les porteurs « IEJ », le reste des réponses se situant entre 43 et 47% - **indique avoir rencontré des freins aux différentes étapes de la vie du dossier FSE :**

- ➔ Une lourdeur administrative qui pèse sur eux (difficultés de traçabilité, justificatifs, contrôles...) et dégradent le temps accordé à l'accompagnement des porteurs de projet
- ➔ Des délais de paiement, impliquant des problématiques de trésorerie
- ➔ Des blocages informatiques, des problèmes liés au logiciel
- ➔ Des manques de visibilité sur les acteurs impliqués, sur la sortie des AAP...

La fusion des régions n'a pas eu de grande incidence sur ces éléments car la majorité des porteurs indiquent, à chaque fois, que ces freins existaient déjà avant la fusion (entre 50% et 83% des répondants).

- ➔ Les porteurs indiquent même en grande majorité que la Région a été facilitante pour les accompagner dans la vie des dossiers (de l'émergence au dépôt, et au suivi) et ce pour toutes les thématiques (excepté l'IEJ ou un tiers des porteurs indiquent le contraire).

Des crédits d'assistance technique différents selon les trois programmes, avec l'introduction d'un recours aux options de coûts simplifiés (OCS) à partir de 2021

Les projets d'assistance technique financés comprennent différents volets : rémunération des agents, externalisation de vérifications de service fait ou encore formation des équipes de l'autorité de gestion. Les enveloppes dédiées étaient différentes selon les programmes, proportionnellement au volume de Fonds social européen à mettre en œuvre. Ainsi :

- Dans le PO Limousin, l'axe 8 est doté d'une enveloppe FSE de 0,67 M€ (avec un taux moyen d'intervention UE de 60%) avec la programmation d'un dossier à hauteur de 100 % de la maquette.
- Dans le PO Aquitaine, l'axe 7 est doté de 3,15M€ de FSE (taux moyen d'intervention UE de 50%) autour de deux objectifs spécifiques (OS) « *Garantir l'efficacité du pilotage du programme* » et « *Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'UE en Aquitaine* ».
- Dans le PO Poitou-Charentes, l'axe 9 est doté de 1,57 M€ (taux moyen d'intervention UE de 60 %) autour de deux OS « *Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle du FSE* » et « *Augmenter la notoriété des fonds européens et du FSE en particulier* ».

Un manque d'harmonisation dans le suivi et le pilotage des programmes à l'échelle de la grande région, combiné à l'absence d'un réel pilotage par les résultats

Les modalités de suivi et de pilotage sont restées en partie à l'échelle des anciens territoires avec des équipes dédiées (instruction, pilotage, évaluation). Si ceci a permis une appropriation maximale et un suivi spécifique de chaque programme, le suivi et le pilotage des trois programmes n'ont pas été suffisamment harmonisés (maintien d'outils de suivi propres à chacune de ces équipes comme les tableaux de suivi des opérations ou de suivi des indicateurs) pour favoriser un pilotage transversal.

En outre, le système d'information (MDNA) de la région Nouvelle-Aquitaine a mis du temps à être opérationnel et n'a pas permis d'harmoniser le pilotage simultané des trois programmes.

Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine (MDNA) est le système de dématérialisation des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il permet le dépôt, la gestion et le paiement des opérations retenues dans le cadre des programmes européens FEDER-FSE. MDNA trace chaque action et les acteurs intervenants. Il conserve les éléments probants à chaque opération du dépôt de la demande de subvention au paiement et certification et selon toutes les étapes de vie du dossier. Les données « participants » relatives aux marchés de formation auparavant saisies dans EOS (logiciel métiers où les informations étaient saisies par les prescripteurs) ont été transférées vers MDNA. Un travail est mis en place avec le référent RGPD pour s'assurer du respect de la protection des données personnelles.

Par ailleurs, le contexte de 2014-2020 n'a pas permis de développer un réel pilotage par les résultats, tel qu'il était souhaité dans le cadre réglementaire, au service d'une adaptation des principes de mise œuvre en continu des PO. En effet, les outils mis en place – dont MDNA – n'ont pas permis à ce jour ce pilotage par les résultats : complexité d'utilisation, décalage temporel pour analyser les données à la sortie des opérations (remontée des données participants notamment), manque de restitution aux services chargés de la mise en œuvre des axes FSE des PO et d'analyse croisée sur les résultats des opérations soutenues, etc.

Une plus-value du FSE surtout en termes financiers, mais qui permet aussi la conduite d'expérimentation, et/ou le maintien d'une offre de services

Les porteurs ont été interrogés sur la « valeur ajoutée », selon eux, du FSE dans leurs projets. De manière transversale, on observe trois plus-values principales du FSE :

- **L'effet levier financier ressort unanimement comme le plus important** (il est, pour chaque thématique, cité comme le plus prégnant par rapport aux autres propositions).
- Il est suivi de près par **les possibilités ouvertes par le FSE de mener des expérimentations ou d'encourager l'innovation** (excepté pour l'orientation, cet effet est cité comme le 2^e ou dans le cas de la création-reprise, le 3^e plus important selon les porteurs).
- Enfin, **le FSE a permis le maintien d'une offre de service dans la majorité des domaines concernés** (c'est le 3^e effet le plus cité, à l'exception de l'ESS) en offrant des ressources ciblées supplémentaires aux acteurs positionnés sur ces thématiques.

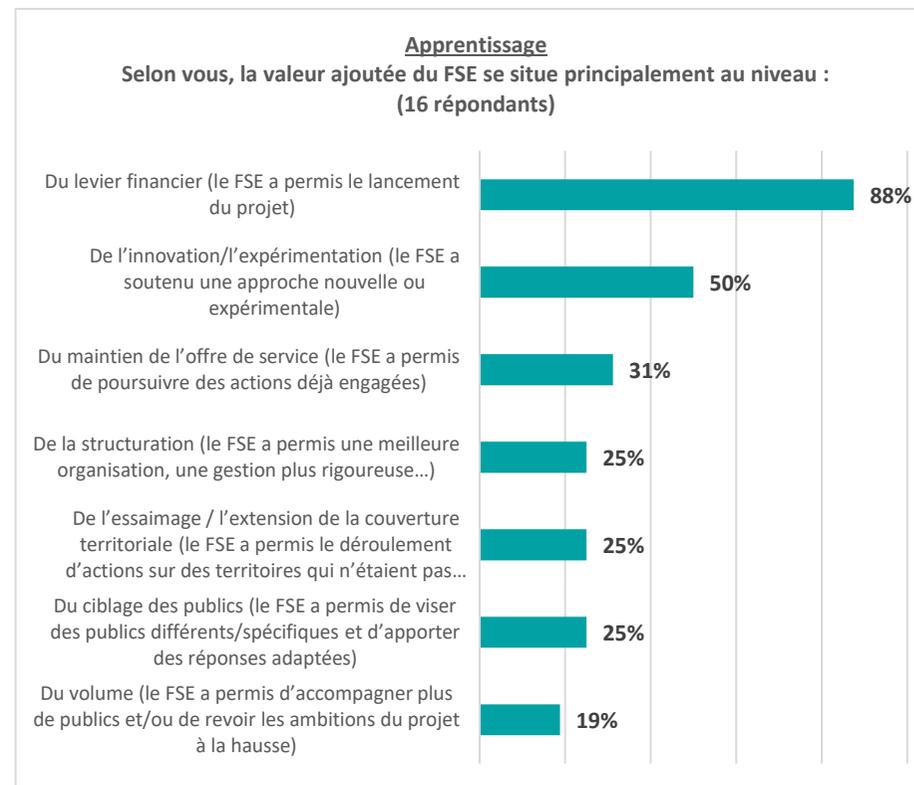
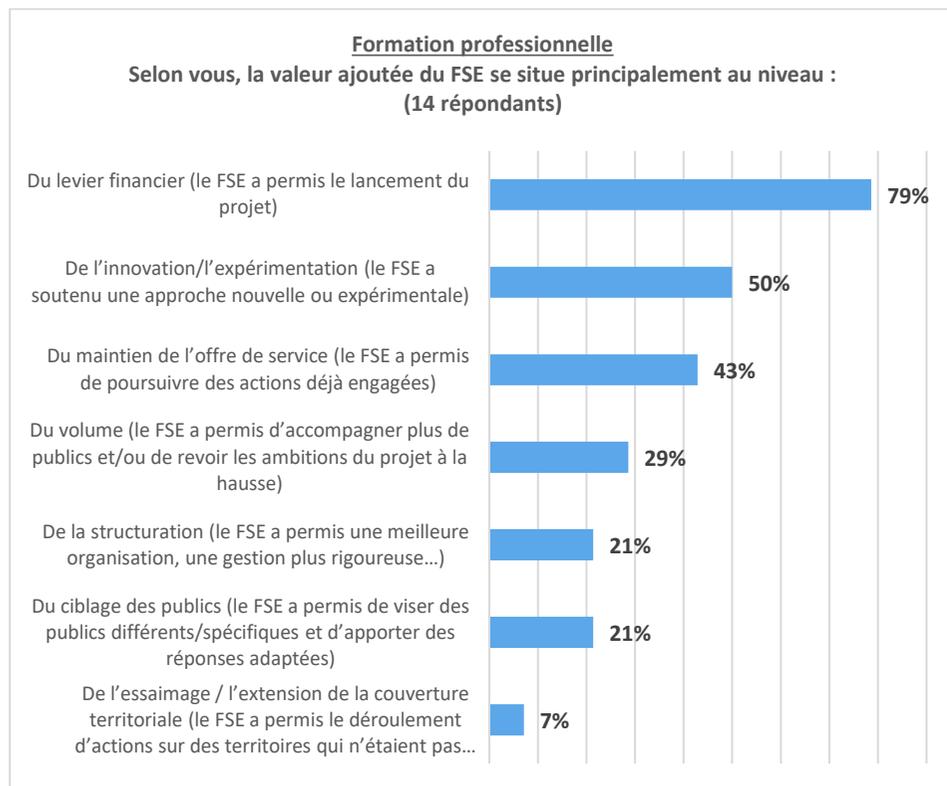
En revanche, l'effet volume (le fait de toucher plus de publics/structures), l'essaimage ou la structuration sont selon les porteurs des effets moins prégnants du FSE. Ces éléments sont repris dans les graphiques suivants.

→ **Pour chaque thématique concernée, la grande majorité des porteurs indique que le financement européen a « réellement » participé au développement / au soutien des actions en faveur de l'emploi, de la formation, des compétences, et/ou de l'entrepreneuriat.**

En effet, pour toutes les thématiques sauf l'IEJ, ils sont entre 70% et 77% à l'indiquer. Pour la lutte contre le chômage des jeunes, les porteurs indiquent plutôt que le FSE a « partiellement » contribué à cette thématique. Les seules thématiques où quelques porteurs minoritaires considèrent l'apport du financement européen nul sont l'ESS et l'IEJ.

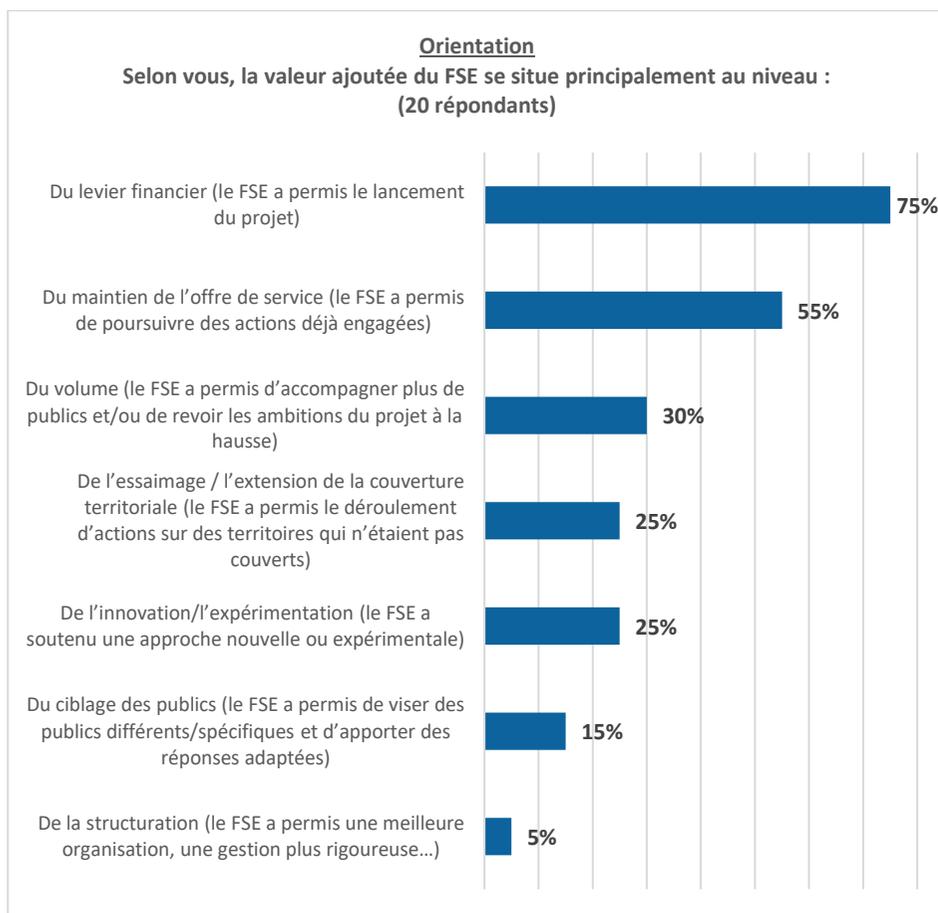
Enfin, au regard des conditions de mise en œuvre, si les porteurs relèvent des points d'amélioration récurrents (simplification administrative, délais de paiement, visibilité / lisibilité des programmes et des interlocuteurs), force est de constater qu'ils considèrent que les moyens mis en œuvre par l'autorité de gestion sont satisfaisants et aidants, à toutes les étapes du dossier (montage, dépôt et suivi).

De plus, la fusion des régions ne semble pas avoir eu d'impact néfaste sur le déroulé des projets et sur l'atteinte des résultats (les freins existants ayant été identifiés comme antérieurs à la fusion), ou a été facilitante (pour une petite partie des projets).

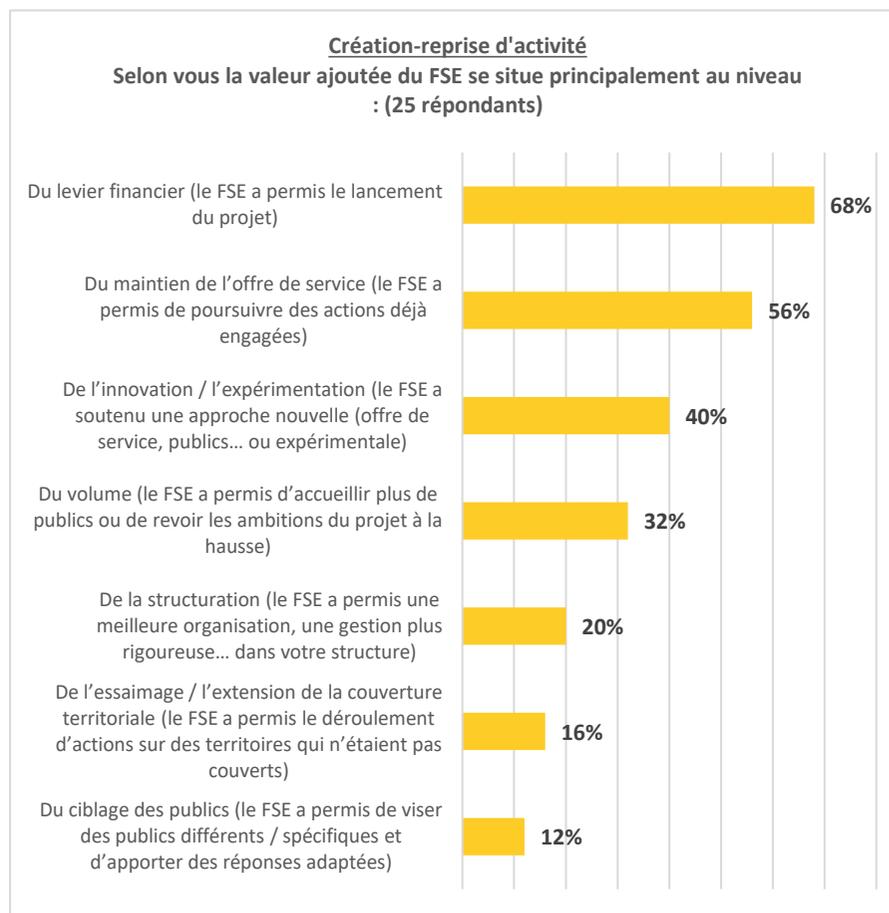


Le levier financier comme valeur ajoutée du FSE est plus significativement identifié par les porteurs du PO Aquitaine. L'effet volume est plus significativement cité par les porteurs du Limousin, ainsi que l'effet d'essaimage / d'extension territoriale.

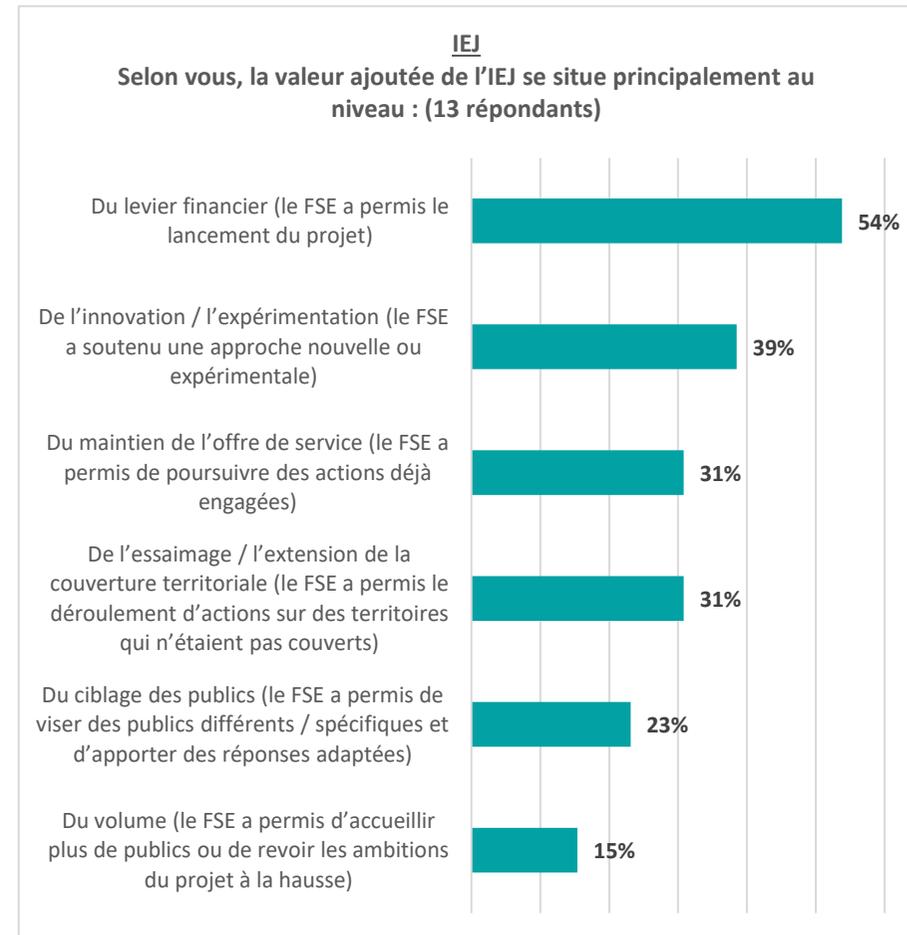
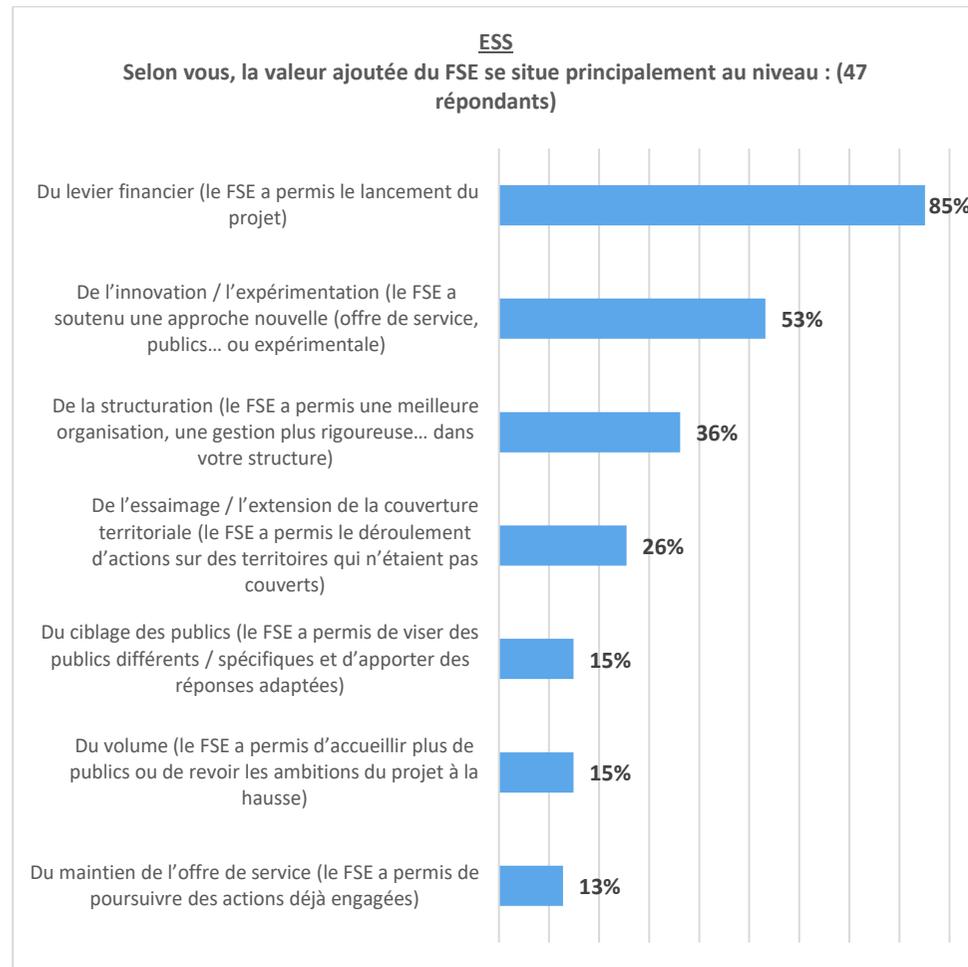
La valeur ajoutée de l'innovation / expérimentation est significativement plus importante selon les porteurs du PO Aquitaine. Il en est de même pour le maintien de l'offre de service, selon les porteurs du PO Poitou-Charentes.



- L'effet levier financier est plus significativement cité par les porteurs aquitains.
- Le ciblage des publics l'est plus significativement pour les porteurs poitevins.



Les porteurs aquitains soulignent significativement plus que les autres l'importance du levier financier (71% des réponses à cette modalité).



4. Nos pistes de recommandations

Le programme régional FEDER-FSE+ 2021-2027 venant d'être validé par la Commission européenne et officiellement lancé, nos recommandations ne portent pas sur le contenu du nouveau programme mais bien sur l'optimisation de ses conditions de mise en œuvre.

Ainsi, à ce stade, nous identifions **trois principales recommandations** qui seront discutées et affinées lors d'une réunion avec les services de la région (décembre 2022) :

1. Poursuivre l'effort massif en faveur de la formation professionnelle, en favorisant une mobilisation du FSE+ via les marchés publics du Conseil régional.

L'évaluation montre en effet que, si le mode subvention a permis de soutenir des projets qui répondent pleinement à la fois aux objectifs du programme régional FEDER-FSE et aux attentes de la Région en matière de formation professionnelle, le « mode marchés publics » permet en plus d'être source de dynamisation et de sécurisation de la programmation FSE.

L'évaluation montre également qu'il est essentiel de :

- Bien articuler les appels à projets entre ceux de la Région (Direction métiers) et ceux plus spécifiquement co-financés par les fonds européens.
- Proposer certains lots spécifiques à certains territoires (territoires où l'offre de formation est la moins présente et/ou sur lesquels des besoins très spécifiques en lien avec un secteur d'activité sont repérés) et certains lots spécifiques à certains publics (jeunes, personnes en reconversion professionnelle, seniors...) comprenant le repérage et la mobilisation de ces publics.
- Poursuivre le financement de formations diverses – tant dans les publics couverts que dans les finalités mêmes des formations soutenues et dans les secteurs économiques concernés – en tenant compte des besoins des territoires.
- Intégrer dans le financement la partie sur l'ingénierie de projet.
- Encourager l'expérimentation, notamment en matière d'ingénierie pédagogique (professionnalisation des acteurs de la formation, lien avec le tissu économique local, lien avec le réseau scolaire et/ou universitaire...), et en faire ainsi un des critères dans les appels à projets de la région.

En ce sens, le FSE+ devra venir en complément de ce qui est financé « classiquement » au titre du programme régional de la formation. Une veille de la Région sur les sources de financements mobilisables (PIC/PRIC, autres appels à projets de l'Etat, autres appels à projets européens en dehors des FESI...) permettra d'optimiser l'effet levier du FSE+ et la bonne articulation entre les différentes sources de financement destinées à la formation, au développement des compétences, à l'orientation et au soutien d'actions de retour à l'emploi.

Le FSE+ pourrait également, après 2023 si le PIC n'est pas reconduit, poursuivre l'effort d'innovation dans la formation professionnelle.

2. Améliorer la connexion du FSE+ avec les besoins des territoires infrarégionaux.

L'évaluation montre que si le fait d'adosser le FSE+ aux stratégies régionales (à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine) rend cohérente l'intervention des crédits européens, elle montre aussi que les besoins sont hétérogènes à l'échelle des territoires infrarégionaux.

En effet, les besoins en matière d'orientation, de formation, de développement des compétences et d'emploi sont directement corrélés aux besoins économiques des territoires en fonction :

- Du dynamisme économique local ;
- Des types de secteurs représentés ;
- De l'évolution des métiers et des compétences associés dans ces secteurs ;
- De l'offre de formation présente ou possiblement mobilisable.

Il est donc important que le FSE+ réponde à ces besoins différenciés et soit en articulation avec les différentes stratégies de la Région (SRDEII, SRESRI, CPRDFOP...). Il conviendrait de travailler plus fortement la territorialisation du financement du FSE+.

3. Améliorer le suivi des participants en continu au service d'un pilotage par les résultats renforcé.

Le suivi des participants du FSE 2014-2020 s'est opéré à l'échelle de chaque programme opérationnel, et donc à l'échelle des anciens territoires régionaux. Si les outils ont convergé au fur et à mesure, les modalités de suivi des participants sont restées propres à chaque programme et ont rendu difficile un pilotage transversal des trois programmes FEDER-FSE.

Pour la programmation 2021-2027, ce suivi sera naturellement facilité par l'unique programme régional FEDER-FSE+. Il est cependant important (en lien avec les deux préconisations précédentes) de maintenir, en complément du suivi global et transversal du programme :

- Un suivi fin et continu à l'échelle des territoires qui permettra éventuellement de faire évoluer / d'adapter les appels à projets ;
- Un suivi de l'articulation du FSE+ avec les autres fonds (FEDER mais aussi FEADER et FEAMPA) et avec les autres financements ;
- Un suivi en continu des trajectoires des participants pour adapter l'animation, le déploiement du programme régional FEDER-FSE+ et la programmation des fonds européens ;
- Une analyse et une valorisation des résultats des opérations au service d'un pilotage par les résultats du nouveau programme, permettant ainsi de garantir l'efficacité et la cohérence de mobilisation du FSE+ en lien avec les défis et enjeux de la région.

5. Les suites de la mission

L'étape 2 de la mission démarre parallèlement avec l'analyse des nouvelles données remontées au 28/10/2022.

Cette étape 2 sera organisée de la façon suivante :

Actualisation des données et analyses complémentaires	Mi-octobre- mi-décembre
Rédaction du rapport final	
Travail sur les préconisations via un focus group avec les services de la Région	14 décembre 2022
Ajustement du rapport final et envoi aux membres du COTEC/COFIL	9 janvier 2023
COTEC/COFIL	23 janvier 2023
Rédaction de la synthèse finale	Fin janvier 2023

6. Annexes

6.1 Taux de réponse aux enquêtes qualitatives

Trois enquêtes ont été administrées *via* E-mail sous le logiciel *Sphinx Online* auprès de l'ensemble des porteurs de projet. Malgré plusieurs relances successives, les taux de retours sont restés relativement faibles et les données présentées ne sont pas statistiquement représentatives. Elles permettent toutefois de donner la parole aux porteurs de projet et fournissent un apport qualitatif important. Lorsque cela était rendu possible par les données recueillies, des analyses par PO ont été fournies.

Enquête 1 : Formation professionnelle, Apprentissage, Orientation

- Cette enquête était destinée initialement aux porteurs de projets « tiers » et aux opérateurs des marchés publics de la Région, eux-mêmes co-financés par le FSE. De fait elle n'a été transmise qu'aux porteurs de projets tiers.
- Cette enquête comprenait initialement une quatrième thématique, la lutte contre l'illettrisme, prise en compte dans le cadre du PO Poitou-Charentes. Toutefois aucune réponse n'a été enregistrée sur cette thématique.
- Les trois PO étaient concernés par l'enquête : **62,3% des répondants (33) ont élargé au PO Aquitaine, 15,1% au PO Limousin (8) et 35,8% (19) au PO Poitou-Charentes.** Sur cet ensemble 3 porteurs ont répondu avoir élargé aux trois programmes et 1 aux programmes Aquitaine et Limousin.
- Le questionnaire a été envoyé à 201 personnes (adresses électroniques).
- 49 personnes ont accepté les termes de l'enquête et répondu au questionnaire ; 40 réponses sont complètes et 9 réponses sont incomplètes. Le taux de réponse est de 27,8% (réponses complètes et incomplètes).

Enquête 2 : Création / reprise d'activité, Économie Sociale et Solidaire

- Cette enquête était destinée uniquement à des porteurs de projets « tiers ».
- Les deux PO Aquitaine et Poitou-Charentes étaient concernés par l'enquête. **83,5% des répondants (76) ont élargé au PO Aquitaine et 18,7% (17) au PO Poitou-Charentes.** Sur cet ensemble, deux porteurs ont répondu avoir élargé aux deux programmes.
- Le questionnaire a été envoyé à 257 personnes (adresses électroniques).
- 91 personnes ont accepté les termes de l'enquête et répondu au questionnaire ; 72 réponses sont complètes et 22 réponses sont incomplètes. Le taux de réponse est de 35,4% (réponses complètes et incomplètes).

Enquête 3 : Lutte contre le chômage des jeunes (IEJ)

- Cette enquête était destinée à la fois aux porteurs de projets « tiers » et aux opérateurs des marchés publics de la Région, eux-mêmes co-financés par le FSE.
- **Seul le PO Aquitaine est concerné par cette enquête, étant le seul des trois programmes régionaux à avoir mobilisé l'IEJ.**
- Le questionnaire a été envoyé à 281 personnes (adresses électroniques) et 232 mails ont effectivement été délivrés.

- 26 personnes ont accepté les termes de l'enquête et répondu au questionnaire ; 13 réponses sont complètes et 13 réponses sont incomplètes. Le taux de réponse est de 9,2% (questionnaires achevés et inachevés).

6.2 Participants aux ateliers de travail avec les organismes de formation

Pour enrichir la matière collectée dans le cadre de l'évaluation, deux ateliers ont été conduits en septembre 2022 avec des organismes de formation ayant bénéficié de financements du Fonds social européen pour certaines de leurs opérations de formation : un atelier pour l'ancien territoire Aquitaine et un atelier pour les anciens territoires Limousin et Poitou-Charentes.

Les personnes présentes lors des ateliers étaient les suivantes :

Atelier Aquitaine – 8 septembre 2022	Atelier Limousin et Poitou-Charentes – 13 septembre 2022
<ul style="list-style-type: none">- Marie ROUMILHAC, Clément MICHAUD, Laurent CAILLAUD, Simon JEZEQUEL et Céline ROFAST, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine- Marianne SIRMEN et Johan PRIE, INSUP- Kenny BERTONAZZI, STEP- Charlotte DIJOS, Web Asso Bergerac- Marine JULIEN, Agrobio Périgord	<ul style="list-style-type: none">- Marie ROUMILHAC, Clément MICHAUD, Laurent CAILLAUD, Christel DISCH et Cécile DEMONTILLET, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine- Laure CLUZEAU, Ecole de la 2ème chance Charente et Poitou- Alexis LANGER, Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine- Stéphanie Faure, ALIPTIC